

Sommaire

Sommaire	1
Synthèse des enseignements de l'étude et des préconisations	1
1. Première priorité : formaliser la gouvernance de la vie étudiante sur un territoire.....	1
2. Seconde priorité : développer le sentiment d'appartenance à l'université	4
3. Troisième priorité : promouvoir un « campus à vivre »	5
4. Quatrième priorité : diversifier l'offre de logement	5
5. Améliorer l'accueil des étudiants étrangers.....	7
6. Assurer réellement un Droit à l'enseignement supérieur pour les étudiants en situation de handicap	8
La vie étudiante en six thèmes : enjeux, pratiques émergentes et recommandations	10
Objectifs et méthodologie de l'étude	10
1. Rappel des objectifs et du périmètre de l'étude.....	10
2. La méthodologie de l'étude	11
La gouvernance de la vie étudiante	14
1. Les enjeux.....	14
a. La Vie Etudiante : un concept à géométrie variable	14
b. Des modalités de gouvernance internes hétérogènes.....	18
c. Un domaine de compétences éclaté entre plusieurs partenaires	22
2. Les pratiques émergentes.....	27
a. Le rôle des PRES en matière de vie étudiante mérite une attention particulière	27
b. La mise en place de conseils de la vie étudiante par plusieurs collectivités.....	28
c. L'association des étudiants à la gouvernance de la vie étudiante	29
3. Les préconisations	31
Le logement	33
1. Les enjeux.....	33
a. Une carte de France contrastée qui plaide pour des diagnostics « micro-locaux »	33
b. Le logement, des compétences partagées et de multiples enjeux	40
c. Les étudiants : des parcours résidentiels souvent non linéaires	44
d. Le logement : quelles offres développer ?	51
2. Les pratiques émergentes.....	54
a. La généralisation des diagnostics locaux, à l'initiative souvent des collectivités locales	54
b. Des pistes pour aider les étudiants à accéder au parc locatif privé.....	56
c. La mise en place de services d'aide à la recherche de logement pour les étudiants	59
d. L'expérimentation de nouvelles formes de logement.....	60
e. Les efforts de concertation entre partenaires pour l'élaboration d'une politique de site	61
3. Les préconisations	63
a. Favoriser le dialogue entre les acteurs, et la concertation.....	63

b.	Diversifier l'offre pour répondre aux différents « segments » de la population étudiante	63
c.	Expérimenter de nouvelles formes de logement et de nouveaux services pour les étudiants	64
	Animation du campus et vie étudiante.....	65
1.	Les enjeux.....	65
a.	Un univers associatif diversifié.....	65
b.	Mais des étudiants souvent déçus	66
c.	... et qui déçoivent les « promoteurs » de la vie étudiante sur les campus.....	68
d.	Des campus universitaires français qui ne sont pas encore des « campus à vivre ».....	72
2.	Les pratiques émergentes.....	76
3.	Les préconisations	82
	L'accueil des étudiants étrangers	83
1.	Les enjeux.....	83
2.	Les pratiques émergentes.....	88
3.	Les préconisations	94
	L'accueil des étudiants handicapés.....	95
1.	Les enjeux.....	95
a.	Le nombre d'étudiants en situation de handicap progresse	95
b.	Des politiques hétérogènes selon les Universités.....	95
2.	Les pratiques émergentes.....	99
a.	Des organisations internes innovantes.....	99
b.	Des actions en lien avec des partenaires.....	102
3.	Les préconisations	103
	La santé.....	104
1.	Les enjeux.....	104
2.	Les pratiques émergentes.....	109
a.	Les services de médecine préventive reformatent leur intervention	109
b.	La mise en place d'aides financières pour l'accès aux complémentaires santé	111
3.	Les préconisations	112
	Annexes	113
1.	Liste des personnes rencontrées	113

Etat des lieux sur la Vie Etudiante : 6 priorités

La Conférence des Présidents d'Université et la Caisse des Dépôts et Consignations, dans le cadre de leur coopération, ont souhaité bénéficier en début d'année 2009 d'un état des lieux sur la Vie Etudiante. Sa réalisation a été confiée au cabinet ASDO Etudes.

L'objectif de cette étude est de faire le point sur les problématiques, les besoins des étudiants et des universités sur plusieurs sujets clés de la Vie Etudiante. Les thèmes couverts par l'étude sont le logement, la vie associative, la santé, le handicap, l'engagement étudiant, l'accueil des étudiants étrangers.

Au-delà de cette approche thématique il s'agit de faire le point sur le concept même de la vie étudiante et notamment ses modes de gouvernance.

La finalité de cet état des lieux est d'alimenter la réflexion de la Caisse des Dépôts et de la CPU pour dégager des champs d'actions et d'investissements prioritaires.

La méthodologie de l'étude est centrée sur un recueil d'informations réalisé sur 7 sites universitaires différents. Cette approche ne se prétend donc ni représentative ni exhaustive. En revanche elle met en perspective des informations et des besoins et permet d'illustrer le plus concrètement possible les différents thèmes de la Vie Etudiante. Cette synthèse marque les principales priorités qui pourraient être celles des pouvoirs publics sur la thématique de la Vie Etudiante. Ces priorités bien entendu n'engagent que leurs auteurs, le cabinet ASDO, et doivent pour être bien interprétées être étayées par la lecture du rapport complet.

Les acteurs rencontrés...

- L'étude a porté sur sept sites universitaires : le PRES de Bordeaux, le PRES de Cergy Pontoise, l'Université de Strasbourg, le PRES d'Aix Marseille, les Universités de Metz, Nancy et du Havre.
- Dans le cadre de l'étude, 270 personnes ont été rencontrées. Sur chaque site ont systématiquement été interviewés les responsables de l'université, des étudiants, les partenaires des universités et notamment les CROUS, les représentants des collectivités locales.

1. Première priorité : formaliser la gouvernance de la vie étudiante sur un territoire

Cette question est d'autant plus d'actualité que nous nous situons dans un contexte mouvant et évolutif. La décentralisation, la réforme sur l'autonomie des universités, les réflexions générées par le plan Campus mais également la démographie des effectifs de l'Université concourent à de fortes interrogations sur les modalités de pilotage de la Vie Etudiante. Ces interrogations trouvent d'ailleurs un écho dans plusieurs démarches qui méritent d'être articulées. Citons notamment les travaux de l'AERES menés sur les indicateurs, ceux de l'Observatoire de Vie Etudiante, les travaux thématiques menés par Campus France par exemple sur l'accueil des étudiants étrangers, les travaux plus récents menés dans le cadre du chantier « jeunesse » par le Haut Commissariat à la Jeunesse...

Le traitement de la question de la gouvernance apparaît aujourd'hui comme prioritaire car il est nécessaire de préciser *de quoi l'on parle* (quel est le périmètre de la Vie Etudiante) et *le qui fait quoi* sur les différents thèmes.

› Le concept de Vie Etudiante : un périmètre à géométrie variable aujourd'hui

La thématique suscite aujourd'hui au moins dans les propos et les déclarations le consensus. La vie étudiante serait un thème important notamment parce qu'elle serait un facteur d'attractivité des universités.

Pour autant il ne s'agit pas aujourd'hui d'un concept aux contours strictement définis. Selon les institutions et les acteurs, selon les universités le concept se définit en un nombre plus ou moins important de thèmes. Ceux-ci ont trait à plusieurs registres. Ils peuvent concerner strictement les conditions de vie étudiante (logement/transport/restauration/santé notamment), davantage se rapporter aux conditions d'études proprement dites (les bibliothèques, l'accès au numérique, les bourses) ou plus largement faire référence à l'animation du campus, la vie associative, l'engagement étudiant, la participation de celui-ci à la vie de l'université et à la vie de la Cité. La Vie étudiante s'inscrit donc dans plusieurs dimensions. A cela peut s'ajouter une lecture particulière pour des publics « spécifiques », les étudiants boursiers par exemple, mais aussi les étudiants dits « étrangers », les étudiants en situation de handicap.

Le flou de ce périmètre ne facilite pas le décodage de l'intervention des différents partenaires ni celui de la finalité poursuivie. La Vie Etudiante peut être ainsi l'instrument de différentes politiques. Elle peut être déterminante dans une vision d'égalité des chances. Il s'agit dans ce cas d'optimiser les conditions de vie et d'étude des étudiants et notamment des plus fragiles dont les chances de succès peuvent être encore réduites du fait de conditions de vie précaires. Elle peut être également déterminante (ou du moins le croit-on) dans une politique d'attractivité et de rayonnement pour offrir un package de « services » aux étudiants afin d'attirer les plus brillants, d'offrir des conditions avantageuses à des étudiants étrangers dont on cherche à s'attirer le concours dans un contexte concurrentiel entre universités appelé à être de plus en plus vif. Enfin elle peut être déterminante dans une perspective de développement économique et territorial pour des collectivités cherchant à asseoir leur dynamisme économique.

Selon la finalité poursuivie, le périmètre de la Vie Etudiante, ses cibles prioritaires, les investissements seront bien sûr différents. La priorité accordée à l'investissement dans une maison de la recherche et de l'étudiant, le développement de logements très sociaux, ou le rapprochement avec la Cité pour ouvrir l'Université sur la Ville et vice versa dépend bien de conceptions différentes de la Vie Etudiante.

Selon les réponses apportées par les Universités le périmètre de la Vie étudiante et sa gouvernance tant interne, qu'externe (la coopération avec ses partenaires) vont s'en trouver modifiés.

› Une gouvernance interne « complexe » et insuffisamment outillée

- Les établissements d'enseignement supérieur lorsqu'ils sont sur un même territoire éprouvent des difficultés à mutualiser leurs ressources et leurs équipements. Les PRES (pôles de recherche et d'enseignement supérieur) constituent sans doute le bon niveau pour organiser la Vie Etudiante (ce que peuvent espérer leurs partenaires collectivités locales) mais ils ne sont pas aujourd'hui conçus pour cela, même si certains PRES commencent à traiter ces questions. Compte tenu des enjeux économiques, des investissements à réaliser en termes d'équipements (logements, restauration..., équipements culturels et sportifs), la réflexion sur des instances de pilotages inter établissements est nécessaire même si dans les faits la coopération entre établissement s'avère complexe.
- Au sein même des universités le pilotage des questions relatives à la vie étudiante pose de nombreuses questions. Selon les établissements la prise en charge des thèmes de la vie étudiante est plus ou moins fédérée et regroupée dans des services techniques à même de mettre en place des politiques cohérentes. A cela s'ajoutent des questions relatives aux moyens humains, aux expertises nécessaires pour travailler des questions très « pointues » techniquement. L'appui des universités sur des ressources extérieures est de fait posé. Il

s'agit de trouver un bon équilibre entre la nécessaire maîtrise des sujets et la réalisation de projets complexes éloignés du cœur de métier des Universités.

- La mise en place d'instances de pilotage lisibles, efficaces sur les thèmes de la Vie étudiante est une des conditions importantes pour la définition et la mise en œuvre d'une politique volontariste en matière de vie étudiante. Aujourd'hui plusieurs instances peuvent être mobilisées sans que les champs de responsabilités et les instances décisionnelles apparaissent toujours clairement.
- Les modalités d'association et d'implication des étudiants à ces instances de pilotage sont également essentielles. Il s'agit d'un sujet difficile puisqu'il est nécessaire de mobiliser des étudiants et de leur conférer une vraie place dans le processus de réflexion et de décision. Les universités qui maximisent la participation des étudiants dans ces instances de pilotage semblent gagnantes en termes de « dynamique de vie étudiante ».

› Une « gouvernance » externe en phase de mutation

De fait compétence partagée « la Vie Etudiante » et ses différents thèmes sont en réalité éclatés entre de nombreux partenaires qui trouvent plus ou moins des espaces de régulation. Aujourd'hui selon les territoires de nombreux partenaires interviennent mais avec des intensités et des modalités différentes sur les différents champs de la Vie Etudiante.

- La coopération avec le CROUS au plan territorial et avec le CNOUS au plan national sur les différents sujets de la vie étudiante mérite d'être clarifiée. Interlocuteur incontournable sur différents thèmes les modalités de coopération entre les responsables de l'université et le CROUS peuvent être précisées afin de fluidifier l'avancement des politiques et des projets.
- Les modes d'intervention des collectivités locales sont également très divers selon les territoires. Celles-ci, que cela soit les Régions, les départements ou encore les communes ou leurs regroupements constituent des acteurs de plus en plus interventionnistes sur un ou plusieurs thèmes de la Vie Etudiante. La coopération avec les universités est souvent fructueuse et complexe, les universités souhaitant travailler avec les collectivités locales mais pouvant craindre des formes d'ingérence.
- Le nombre d'acteurs intervenant sur les différents champs, les enjeux territoriaux et politiques présents sur les territoires, la nécessité de trouver des financements plaident pour des instances de concertation, et de décision au plan des territoires. Différentes initiatives se développent, plus ou moins formalisées. Certaines collectivités développent des Conseils de la Vie Etudiante, d'autres plaident pour développer rapidement des PRES, d'autres envisagent le développement de comités ad hoc.... Idéalement ces partenaires devraient pouvoir travailler ensemble à l'élaboration d'un schéma directeur de la Vie Etudiante qui prenne en compte toutes les dimensions de cette question. Ce schéma directeur pourrait être conçu à partir d'un « référentiel » pointant les questions clés à se poser pour procéder à un état des lieux synthétique et prospectif. A partir de cet état des lieux pourrait être conçu un plan d'action pluriannuel faisant l'objet d'évaluations régulières.

L'amélioration des différents thèmes de la Vie Etudiante passe au préalable par une réforme de la gouvernance. Il est aujourd'hui temps aux yeux de nombreux acteurs (universités et collectivités locales) de formaliser cette nouvelle gouvernance en prenant en compte la dimension PRES, la place des CROUS et l'implication des étudiants. Cette réforme de la gouvernance au plan local doit s'accompagner également d'évolutions au plan national ce qui permettrait de mieux appréhender, piloter et capitaliser les politiques et les actions relevant du domaine de la Vie Etudiante.

2. Seconde priorité : développer le sentiment d'appartenance à l'université

Il s'agit d'un sujet déterminant, complexe et...paradoxal. Si sur de nombreux thèmes comme le logement, la santé, le handicap, la vie culturelle des progrès importants peuvent être accomplis, ceux-ci relèvent de moyens et d'actions que l'on peut identifier (ce qui ne signifie pas que la tâche soit facile). En revanche, la question du sentiment d'appartenance à l'université reste une équation difficile à résoudre pour les nombreuses universités qui pourtant s'y attèlent.

- La plupart des universités font état d'une grande difficulté à mobiliser les étudiants sur des questions excédant le champ strict universitaire. Malgré les efforts effectués ces dernières années en matière de Vie Associative ou pour valoriser l'Engagement étudiant, la dynamique créée semble faible et les énergies tendent à s'éteindre.
- La communauté éducative et technique jette un regard relativement désabusé sur cette question et porte souvent un regard critique sur les nouvelles générations d'étudiants qui seraient davantage en posture de « consommateurs » que d'acteurs. Ayant souvent pour référence un modèle d'étudiant « engagé » (leur propre modèle peut-être) ils ne comprennent plus les ressorts et les comportements d'étudiants qui semblent tétanisés par la réussite de leurs études.
- Les étudiants eux-mêmes font état d'une appétence contrastée pour s'investir dans la vie de l'Université ou tout simplement participer à des événements organisés en son sein. Les attentes des étudiants sont diverses. Si certains expriment un dépit par rapport à un univers qu'ils considèrent comme peu animé beaucoup s'en accommodent et s'investissent dans d'autres lieux ou instances.
- Etudiants et acteurs de l'Université en viennent à critiquer une université de masse qu'ils comparent avec les écoles réputées plus humaines, plus dynamiques. S'engage ainsi un cercle vicieux où l'université s'auto-critique renforçant ainsi une image sans doute injustement dévalorisée.
- Enfin les « contraintes objectives » pesant sur le développement d'un sentiment d'appartenance sont réelles. Nombre important d'étudiants avec un turn over élevé, universités parfois avec un recrutement local, éparpillement des sites universitaires, poids des composantes tant au plan pédagogique qu'au plan du fonctionnement, sites peu conviviaux...
- Ceci dit, la question du sentiment d'appartenance et de la dynamique de la vie étudiante sur un site reste entière. En effet, l'absence de « vie universitaire », de « lien social » ne facilite pas l'intégration des étudiants et notamment des premières années. Le sentiment de solitude exprimé par de nombreux étudiants et confirmé par les services de médecine préventive renvoie directement à la qualité de vie au quotidien sur les campus. A fortiori, l'absence de sentiment d'appartenance nuit directement à l'attractivité et au rayonnement des universités.

Ce sujet du sentiment d'appartenance quoique difficile mérite d'être traité. Toutefois il ne se décrète pas. Il ne peut se résumer à la publication d'un annuaire des anciens par exemple. En revanche il renvoie ou fait écho à une image de l'université. Il résulte donc d'une politique globale et cohérente sur les conditions d'accueil et les conditions d'études des étudiants notamment dans les premières années ainsi que sur une politique de communication.

3. Troisième priorité : promouvoir un « campus à vivre »

Lors de notre enquête de nombreux étudiants évoquent des campus « où il ne se passe rien ». De fait les campus sont rarement conçus comme des lieux de vie imaginés pour les étudiants. Les campus manquent souvent de lieux de convivialité et d'animation, dans certains cas les fêtes y sont même prohibées. Le rythme des étudiants est peu pris en compte concernant les équipements (restauration/accès aux bibliothèques), parfois les sites ne disposent d'aucune commodité et sont coupés de la ville....

Ce constat parfois amer des étudiants mérite d'être tempéré. D'une part tous les campus ne se ressemblent pas. Certains campus sont situés dans la Cité et font corps avec la ville. D'autre part les universités et les collectivités ne sont pas inactives sur ce sujet. Le regroupement de l'université de Strasbourg et l'implication de la Communauté Urbaine via de nombreux projets structurants témoignent de l'intensité des réflexions en cours sur l'intégration du campus dans la Ville.

Si de nombreux projets ont vu le jour notamment dans le cadre de l'opération Campus, les initiatives mériteraient dans un certain nombre de cas d'être capitalisées. Par exemple, de nombreux projets de maison de l'étudiant fleurissent sans que le concept soit clairement posé, défini. Le risque est bien entendu que l'on réponde par un objet, une réalisation concrète (en l'occurrence une maison synonyme de convivialité) à un symptôme plus complexe : le manque de dynamique étudiante. Au regard des différentes réalisations existantes et des projets il est clair que plusieurs concepts peuvent être déclinés.

Sur ce registre du Campus à Vivre la coopération avec les collectivités locales prend tout son sens pour rapprocher l'étudiant de la Cité et envisager des évolutions importantes comme c'est déjà le cas dans certaines villes universitaires. Effort sur les tarifs en termes de transports urbains, amélioration des dessertes, organisation d'événements sur le campus pour inviter les habitants, installation de commerces sur le campus, diversification des services offerts en matière de restauration, cafétéria, réflexion sur les horaires d'ouvertures des bâtiments....

4. Quatrième priorité : diversifier l'offre de logement

Sujet très sensible le logement étudiant mérite d'autant plus une attention particulière qu'il est particulièrement complexe.

- Les situations et les besoins sont contrastés selon les territoires. Les différents rapports produits ces dernières années sur le sujet et nos investigations montrent que les besoins en termes de volume sont particulièrement flagrants en Ile de France et sur le pourtour méditerranéen. En revanche, sur d'autres sites le logement spécifique étudiant peut être globalement satisfaisant voire excédentaire d'où la prudence de certains acteurs en termes d'investissements.
- L'évaluation des besoins est complexe. Les diagnostics locaux réalisés montrent que de très nombreux paramètres doivent être pris en compte pour bien apprécier la réalité des besoins. Citons notamment, la localisation des logements disponibles, le prix auquel ils sont proposés, le niveau de confort et de services, l'offre concurrentielle (logement classique), la souplesse des conditions locatives (organisation des années d'études en semestre), le parcours résidentiel des étudiants, la projection de l'évolution démographique, le désir de décohabitation des étudiants... Les étudiants que nous avons rencontrés témoignent d'ailleurs de la complexité de l'analyse des besoins et la plupart déclare que le logement n'est pas leur problème prioritaire. La plupart trouve des solutions « acceptables » même si elles ne correspondent pas à leur vœu idéal.

- Faute de diagnostic partagé l'échange entre les acteurs peut être difficile. Dans plusieurs cas les acteurs concernés par l'élaboration et la gestion de l'offre de logements font état de diagnostics contradictoires sur les besoins. C'est parfois le cas entre le CROUS et les responsables d'université. Il s'avère que les désaccords reposent souvent sur des orientations différentes lesquelles reposent sur des diagnostics faisant référence à des cibles différentes ou à des logements différents. En schématisant les CROUS dans une logique gestionnaire sont enclins à diminuer le taux de vacance de leurs résidences. Les responsables d'universités peuvent dans certains cas procéder à des analyses plus qualitatives des besoins (en termes de localisation et de confort notamment) et viser des cibles non prioritaires pour les CROUS (classes moyennes notamment juste au-dessus des niveaux des bourses).

L'importance de cette question plaide bien sûr pour un pilotage partagé du diagnostic et du plan d'action entre les acteurs principaux que sont les collectivités, le CROUS et l'Université. A priori le chef de file de ces questions devrait être les agglomérations qui disposent de compétences de droit commun sur ces questions. Cependant il est primordial d'associer les collectivités régionales qui dans certains cas jouent un rôle très important (Aquitaine, Ile de France notamment).

- D'un point de vue qualitatif, les besoins doivent être appréciés localement (via des diagnostics locaux complets prenant en compte l'ensemble des facteurs cités précédemment). Cependant, à l'exception des zones où existe une forte tension, des cibles particulières méritent réflexion.

Le logement qualifié de « très social » s'avère déficitaire. Malgré les financements existants il semble difficile aujourd'hui d'aboutir à des coûts de sortie correspondant aux possibilités financières des étudiants les plus défavorisés. Le coût du foncier, les coûts supplémentaires induits par les normes de confort et les normes environnementales rendent les opérations plus onéreuses. Les collectivités sont ainsi de plus en plus sollicitées non seulement pour le foncier mais également pour les garanties des prêts aidés et pour des subventions qui diminuent le coût de sortie.

Les classes « moyennes » à la limite de l'octroi des bourses peuvent également se trouver face à des choix complexes et « coûteux ». Dans un certain nombre de cas ces étudiants restent à défaut d'autres solutions chez leurs parents, quitte à faire de longs voyages (ce qui ne facilite ni leurs études, ni la vie étudiante sur le campus).

- En matière de logements l'axe de réflexion qui peut être privilégié est la diversification de l'offre pour répondre localement aux nouveaux besoins des étudiants. Cela peut passer par des solutions plus souples en matière de gestion (locations plus brèves sur le mode hôtelier), résidences à coût très faible, résidences plus onéreuses avec une logique de services pour les étudiants plus argentés. Compte tenu des difficultés en matière de foncier et d'amortissement, des solutions mixtes en termes de construction pourraient également être élaborées et facilitées (accueillir un public mixte par exemple jeunes travailleurs et étudiants).

Enfin et même si l'impact est peut être plus marginal il est important de renforcer l'information sur l'offre existante (centralisation de l'offre au niveau d'un territoire par un acteur territorial) de multiplier les offres alternatives (co-location qui rencontre les faveurs des étudiants, logement intergénérationnel) et de favoriser le développement des systèmes de garantie de loyers (notamment pour les étudiants étrangers).

5. Améliorer l'accueil des étudiants étrangers

Les modalités d'accueil des étudiants étrangers ont profondément évolué ces dernières années.

- Au sein des Universités la catégorie générique des étudiants « étrangers » évoque en fait deux grandes catégories de population : les étudiants qui sont en France dans le cadre d'échanges européens ou internationaux organisés (programme Erasmus ou conventions entre universités) et les autres qui arrivent dans les universités françaises à titre individuel.

Les étudiants de la première catégorie (les moins nombreux) bénéficient généralement d'un protocole d'accueil et d'accompagnement mis en place par les Services de Relations Internationales des Universités. Dans ce cadre ils peuvent bénéficier d'une attention particulière notamment au plan de la réservation de chambres en résidences universitaires (selon les conventions existant entre le CROUS et les Universités) et ils bénéficient d'un accueil organisé par l'université et ses partenaires (CROUS, collectivités locales) afin d'organiser au mieux leur séjour. De multiples initiatives ont été prises ces dernières années pour ces étudiants afin d'améliorer leur accueil (accords notamment avec les Préfectures pour simplifier les démarches administratives). Des progrès restent encore à accomplir (notamment sur le plan de l'accompagnement pédagogique) mais globalement les Universités conscientes des enjeux en termes de rayonnement et d'attractivité mettent en place des actions afin de mieux prendre en compte ces étudiants et leurs spécificités (mise en place de maisons de l'étudiant étranger par exemple avec un ensemble de services pour faciliter l'installation et la vie au quotidien de ces étrangers).

- La situation des étudiants en provenance de pays étrangers hors convention est beaucoup plus problématique. Les problèmes qu'ils rencontrent sont nombreux. Problème de logement en premier lieu, car il n'y a pas toujours de place en résidence universitaire pour eux (selon les CROUS des efforts plus ou moins importants sont faits pour accueillir ces étudiants). Le logement dans le secteur privé est difficile d'accès ne serait-ce que parce qu'on leur demande des garants domiciliés sur le territoire national...

Problèmes d'intégration en second lieu dans les universités parce qu'à leur arrivée à l'université, leur accueil n'est pas anticipé. Les étudiants étrangers que nous avons rencontrés lors de cette étude décrivent bien le sentiment de « devoir se débrouiller seul » à l'arrivée. De fait, faute de moyens mobilisés pour faciliter leur intégration ils bénéficient souvent de la solidarité de leurs compatriotes via des associations communautaires. Dans de nombreux cas les universités tentent d'ailleurs de s'appuyer sur ce réseau associatif pour améliorer l'intégration des étudiants de nationalité étrangère.

- Les conditions d'accueil de ces étudiants hors convention posent aujourd'hui non seulement un problème social mais également un problème de cohérence des politiques publiques. Les universités souhaitent et acceptent de les recruter mais n'ont pas l'organisation et les moyens adéquats pour les accueillir. D'où sans doute un taux d'échec élevé lors des premières années de ces étudiants qui sont de surcroît sous la menace dans ce cas d'un départ du territoire national.

Des réflexions sont en cours dans leurs plusieurs Universités avec l'appui notamment de Campus France. Des projets visant à mieux accueillir ces étudiants sont en cours d'examen dans plusieurs universités, l'objectif étant notamment d'anticiper l'arrivée de ces étudiants dès leur inscription.

6. Assurer réellement un Droit à l'enseignement supérieur pour les étudiants en situation de handicap

La question de l'accueil des personnes en situation de handicap est posée de manière relativement récente en France. Ces dernières années et notamment depuis la loi de 2005 relative au Handicap des progrès importants ont été accomplis (mise en place de la Charte Handicap à l'initiative de la CPU). Cependant plusieurs constats méritent d'être notés.

- Les modalités de prise en charge des étudiants handicapés restent très hétérogènes selon les universités. Celles-ci bénéficient d'organisations et de ressources très inégales pour mettre en place de véritables politiques volontaristes.
- Les questions d'accessibilité des locaux sont souvent traitées en priorité. Les besoins restent importants (bâtiments anciens dans certains cas) mais la question des politiques handicap ne peut se résumer à des actions en matière d'accessibilité ni se cantonner à certains handicaps (focalisation sur le handicap moteur).
- Les modalités d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap restent centrales. Il est notamment nécessaire d'anticiper l'accueil de ces étudiants en travaillant en amont sur leur orientation et sur leurs modalités d'accueil et d'accompagnement.
- Ce travail nécessite une organisation et des moyens adéquats. Il est notamment nécessaire de former les chargés de mission handicap, de capitaliser les bonnes pratiques et de mutualiser les ressources.
- La mise en place de politiques volontaristes suppose également un travail important de partenariat avec les acteurs spécialisés sur ce champ : Maison des Personnes Handicapées (MDPH), réseau associatif, CROUS, établissements médico-sociaux. Ce type de travail ne peut pas être effectué par un chargé de mission ou un chargé d'accueil isolé. Cela doit relever d'un service et d'une action transversale portée politiquement par les instances de pilotage de l'Université.

Trois enjeux structurants pour l'avenir

En filigrane de ces principaux constats sur la Vie Etudiante de nombreux acteurs pointent trois enjeux transverses.

› Premier enjeu : le débat entre droit commun et droit spécifique

Les réflexions sur le logement, la santé mais aussi sur les transports, la vie culturelle posent toujours la question de la spécificité des étudiants par rapport à d'autres populations. La question est souvent évoquée à propos de l'ensemble de la jeunesse. En quoi les difficultés rencontrées par les étudiants sont spécifiques et donc appelleraient des solutions particulières par rapport aux difficultés que peuvent rencontrer les autres jeunes ? Faut-il construire des réponses strictement adaptées pour les étudiants ou imaginer des réponses profitant à l'ensemble de la jeunesse ? Cette question est importante tant au plan symbolique qu'opérationnel. Selon les réponses apportées les solutions envisagées pour le logement (construction de logements mixtes) mais également pour la santé (faut-il des centres de soins spécialisés au sein des universités) seront différentes.

› Second enjeu : l'ouverture de l'université sur son environnement

De nombreux acteurs plaident pour une ouverture accentuée de l'université sur son environnement. Il s'agit à la fois de promouvoir une gouvernance territorialisée qui donne sa

juste place aux collectivités territoriales. Il s'agit aussi de mieux inscrire les campus et l'université dans la cité afin d'en faire des lieux de vie et de rayonnement. Enfin il s'agit également dans le cadre de l'autonomie des universités de faciliter leur appui sur des ressources et des expertises extérieures. Cette ouverture accrue suppose des évolutions culturelles et organisationnelles. Les travaux conduits dans le cadre des opérations Campus, l'élaboration de schémas directeurs immobiliers facilitent ces évolutions et cet appui sur l'extérieur. Reste à formaliser des cadres de concertation et de coopération qui répondent aux attentes des différents acteurs de l'université.

› **Troisième enjeu : l'intégration des étudiants dans les premières années et l'appui à l'autonomie**

Il pourrait s'agir d'une certaine manière d'un axe transversal de toute politique sur la Vie Etudiante. Le taux d'échec important des étudiants lors des premières années, le mal être perceptible chez nombre d'entre eux et les difficultés qu'ils rencontrent par rapport aux conditions de vie qu'ils ont pu connaître lorsqu'ils étaient au lycée, autant de constats qui interrogent sur l'accompagnement qui leur est offert à l'entrée de l'université.

Les universités travaillent sur cette question via différentes actions et différents thèmes. Suivi personnalisé pour les études, accueil collectif et organisé à chaque rentrée permettant aux nouveaux étudiants de se familiariser avec leur nouvel environnement, opération de « tutorat », animation au sein des cités universitaires...

Toutes ces initiatives concourent à un travail visant plus ou moins explicitement l'autonomie des étudiants. Aujourd'hui et compte tenu des difficultés que peuvent rencontrer les étudiants il est sans doute nécessaire de s'interroger : comment une politique volontariste de la Vie Etudiante pourrait efficacement contribuer à une plus grande autonomie des étudiants.

Etude sur la vie étudiante

OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE

1. Rappel des objectifs et du périmètre de l'étude

Cette étude co-pilotée par la Caisse des Dépôts et la Conférence des Présidents d'Université a plusieurs objectifs :

- Apprécier et hiérarchiser les besoins des étudiants dans leur vie quotidienne
- Faire un focus particulier sur des populations ayant des besoins spécifiques (publics en situation de handicap et étudiants de nationalité étrangère)
- Identifier les réponses existantes et leur pertinence par rapport aux besoins identifiés et aux priorités des étudiants
- Donner un coup de projecteur particulier sur la question du logement
- Identifier et proposer à la Caisse des Dépôts les champs d'actions et les actions susceptibles de répondre aux besoins des étudiants

Devant l'ampleur du sujet, et les nombreux travaux déjà réalisés sur le sujet de la vie étudiante, cette étude n'a pas vocation à être exhaustive, ni à présenter un état de l'art approfondi sur les différents sujets. Elle vise à présenter une « photo à un temps t » sur le sujet de la vie étudiante, en se fondant sur les regards croisés des acteurs rencontrés sur les sept sites universitaires de notre échantillon. Ce rapport a pour objet de présenter en synthèse les enjeux de la vie étudiante tels qu'ils se posent, et les priorités telles qu'elles semblent se dessiner sur ce sujet aujourd'hui.

L'ensemble des thèmes de la vie étudiante n'ont pu être traités avec le même niveau de détail. C'est pourquoi certaines problématiques, traitées par ailleurs dans d'autres travaux, ont été écartées du périmètre de cette étude, même s'ils font partie intégrante de ce champ de la vie étudiante (l'insertion professionnelle par exemple, qui ressort comme étant un sujet de préoccupation majeur pour les étudiants mais que nous avons décidé avec le comité de pilotage de ne pas traiter dans le cadre de l'étude, ...). Les sujets d'investigation privilégiés ont été pour nous : la gouvernance, le logement, la vie associative et l'animation des campus, l'accueil des étudiants étrangers, la santé et l'accueil des étudiants handicapés. Ils font l'objet chacun d'une partie spécifique dans le corps du rapport ci-après.

Pour chacun de ces thèmes, nous avons organisé le rapport en trois chapitres : une présentation des enjeux tels que nous les avons compris, une description des pratiques émergentes telles qu'elles apparaissent sur les sites universitaires de notre échantillon, et pour terminer quelques préconisations-clés.

Les préconisations s'adressent par construction à l'ensemble des acteurs participant du pilotage et de la mise en œuvre entrant sur le champ de la Vie Etudiante. Chaque institution en revanche, en fonction de son champ de responsabilité, peut être plus ou moins concernée par la mise en œuvre de telle ou telle préconisation.

2. La méthodologie de l'étude

- **15 entretiens au niveau national** (CPU, Caisse des Dépôts, SNI, CNOUS, ARPEJ, ADELE, ALJT, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, OVE, organisations étudiantes, LMDE, AVUF, Ensemble2Génération).
- Des **monographies sur 7 sites universitaires**, que nous avons choisis avec le comité de pilotage afin de représenter des universités avec des histoires différentes, des tailles variées, des villes dans différentes régions de France.

Sur chacun de ces sites universitaires (Le Havre, Bordeaux, Aix-Marseille, Nancy, Strasbourg, Metz et Cergy-Pontoise), nous avons choisi de nous concentrer sur une ou deux universités sur le site (Bordeaux II et Bordeaux IV pour le PRES de Bordeaux, ...). Nous avons rencontré pour chacun des sites :

- Pour l'Université : le Président de l'Université et/ou le Vice-Président du CEVU, des responsables des services universitaires, ...
- Pour les étudiants : des représentants d'organisations étudiantes, des groupes d'étudiants « lambda » (avec quelques groupes spécifiques pour les étudiants étrangers), des entretiens individuels avec des étudiants handicapés
- Pour les CROUS : les directeurs et/ou un de leurs proches collaborateurs
- Pour les collectivités : des responsables des collectivités impliqués sur le sujet de la vie étudiante (Villes, Agglomérations, Régions, Départements)

	Le Havre	Cergy	Bor- deaux	Aix- Marseill e	Nancy	Metz	Stras- bourg
Respon- sables univer- sités /élus étu- diants (entre- tiens indivi- duels)	10	14	8	7	8	8	6
Parte- naires univer- sités	6	5	7	7	4	3	8
Groupes étu- diants	7 groupes (13+3+3+ 5+5+4+4), 37 étudiants	5 groupes (2+2+2+ 3+14), 23 étu- diants	4 groupes (7+8+8+1) , 24 étudiants	5 groupes (8+4+5+7 +5), 29 étudiants	2 groupes (7+6), 13 étudiants	2 groupes (8+2), 10 étudiants	3 groupes (5+6+6), 17 étudiants
Entre- tiens étu- diants handi- capés	4	3			6	2	

	Total
Responsables universités /élus étudiants (entretiens individuels)	61 personnes rencontrées
Partenaires universités	40 personnes rencontrées
Groupes étudiants	153 étudiants rencontrés dont 34 étudiants étrangers
Entretiens étudiants handicapés	15 étudiants en situation de handicap

› Zoom. L'enquête auprès des étudiants

▪ L'organisation des groupes d'étudiants

Sur l'ensemble des sites, 153 étudiants ont été rencontrés au cours des 28 entretiens de groupes effectués. Ces groupes ont été organisés de façon différente selon les sites, entre avril et juin 2009. Des groupes spécifiques ont été constitués en fonction des publics cibles retenus : étudiants étrangers, étudiants inscrits en licence, étudiants en master, étudiants d'écoles... 3 démarches méthodologiques ont été retenues :

- L'organisation de groupes avec l'aide des VP Etudiants et/ou de responsables associatifs selon des critères que nous avons convenu avec eux,
- La constitution aléatoire de listes d'étudiants selon des critères (français ou étrangers, représentation des étudiants boursiers, niveau d'études, filières) via les services de scolarité, puis appel des étudiants pour leur présenter la démarche et leur proposer de participer aux groupes organisés. Cet appel a pu également être « couplé » à l'envoi d'un courriel envoyé par les services de l'Université aux étudiants les informant de l'étude et que nous allons prendre contact avec eux,
- La rencontre directe des étudiants sur les campus le jour même de l'organisation des groupes pour leur proposer d'y prendre part.

Ces différentes méthodes ont pu être combinées pour mobiliser le plus d'étudiants possibles pour participer aux groupes que nous organisons. Du fait des méthodes retenues, une part importante des étudiants qui a participé aux groupes est assez fortement engagée dans la vie associative de l'Université. Toutefois, notamment grâce au « recrutement » de dernière minute sur place, nous avons également rencontré des étudiants « lambda » qui pour une grande part, ont trouvé la rencontre et les échanges intéressants.

Lors des groupes, différents thèmes ont été abordés :

- les facteurs clés de choix de l'Université,
- le sentiment d'appartenance,
- la vie étudiante à l'Université, sur le campus
- les difficultés que les étudiants peuvent rencontrer en tant qu'étudiants sur des aspects comme le logement, les transports, le numérique, la santé...
- ce qu'il faudrait selon eux faire pour améliorer leurs conditions de vie en tant qu'étudiants.

Au début de chaque groupe, il a également été remis à chaque étudiant un questionnaire anonyme, portant sur leur profil, le budget dont ils disposent et leurs principales charges en tant qu'étudiants, ainsi que sur les principaux domaines où ils rencontrent des difficultés. La partie budget est difficilement exploitable, du fait notamment d'interprétations différentes de la notion de budget : les étudiants qui sont chez leurs parents considèrent souvent qu'ils n'ont pas de budget spécifique, même s'ils remplissent généralement les frais liés à leurs dépenses de transports et de télécommunication. Il est également difficile de faire la distinction dans les budgets évoqués entre ce qui est pris en charge par les parents, et ce qui est payé par l'étudiant. Toutefois, ces questionnaires permettent de dresser le profil des étudiants rencontrés et les difficultés majeures selon eux en ce qui concerne leurs conditions de vie en tant qu'étudiants.

▪ **Le profil des étudiants rencontrés**

Sexe	Réponses	%
Homme	86	56%
Femme	67	44%
Niveau d'étude	Réponses	%
Bac + 1	51	33%
Bac + 2	29	19%
Bac + 3	37	24%
Bac + 4	22	14%
Bac + 5	9	6%
Doctorat	5	3%
Structure « universitaire »	Réponses	%
UFR	95	62%
IUT	26	17%
Ecole	26	17%
Ne s'est pas prononcé	6	4%
Boursier	Réponses	%
Oui	51	33%
Non	102	67%
Nationalité	Réponses	%
Française	118	77%
CEE	4	3%
Hors CEE	30	20%
Ne s'est pas prononcé	1	1%
Activité salariée durant l'année universitaire	Réponses	%
Oui	49	32%
Non	104	68%
Type d'hébergement	Réponses	%
Chez les parents	56	37%
Chez la famille (hors parents)	3	2%
En Cité U CROUS	21	14%
En résidence étudiante (hors crous)	12	8%
Dans un logement que vous louez seul, en couple ou à plusieurs	60	39%
Autre : chambre chez l'habitant	1	1%
Total	153	100%

LA GOUVERNANCE DE LA VIE ETUDIANTE

1. Les enjeux

Si le thème de la « vie étudiante » apparaît aujourd'hui comme un enjeu fort et partagé dans les discours des acteurs et les médias, cette thématique reste cependant relativement floue. D'où, sans doute, les questions de gouvernance qui peuvent se poser aux universités. Les modalités de pilotage de la vie étudiante ne représentaient à l'origine qu'un des nombreux thèmes de notre étude. Au regard de l'importance que ce thème revêt aux yeux des acteurs et compte tenu de son importance pour une réelle prise en compte de l'ensemble des dimensions de la vie étudiante à l'avenir, il est indispensable de revenir sur le contenu du concept de Vie Etudiante et sur les modalités de pilotage de l'ensemble de ces dimensions. Bien entendu, les illustrations qui suivent ne prétendent pas représenter toutes les modalités possibles de pilotages. Elles pointent de grands constats et soulèvent quelques questions clés.

a. La Vie Etudiante : un concept à géométrie variable

La Vie Etudiante recouvre une importance et des périmètres différents selon les sites universitaires. Les discours tendent à devenir consensuels sur l'importance de ce thème. Cependant, la prise en compte des différents thèmes qui le composent, l'organisation et les moyens mis en place par les universités pour traiter ce thème sont très différents.

› Un thème de plus en plus d'actualité : la vie étudiante un facteur d'attractivité

- Aujourd'hui, les discours des acteurs de l'université et de leurs responsables semblent converger. La Vie étudiante et plus exactement les conditions de vie des étudiants sont présentées comme des facteurs d'attractivité de l'université. Dans un contexte international et national où règne une concurrence de plus en plus vive entre universités, dans un contexte de baisse démographique, les établissements d'enseignements supérieurs seraient amenés à multiplier les éléments de séduction pour attirer les meilleurs étudiants et les chercheurs les plus brillants. Si la qualité de l'enseignement reste le facteur de choix déterminant, la qualité de vie et les conditions d'études offertes par les différents sites universitaires et les villes qui les hébergent sont de plus en plus perçus comme des facteurs possibles de différenciation. Autrement dit, les questions de logement, de transport, de vie culturelle seraient à qualité d'enseignement comparable susceptibles d'influencer le choix des étudiants entre tel ou tel site comme le soulignent ces présidents d'université.

« Pour qu'une Université soit attractive il faut que l'environnement étudiant soit intéressant. Le premier critère pour un étudiant ? C'est qu'il y ait du boulot derrière ! Le deuxième ? C'est l'environnement, la vie étudiante ! Des villes ont fait le pari de la vie étudiante. Certaines vont même jusqu'à la gratuité des transports comme Compiègne par exemple. Ce sont des décisions Ville ... Ils ont également construit des maisons en bois pour les étudiants. C'est original et cela attire des étudiants. L'objectif c'est de travailler avec les collectivités pour arriver à ce résultat-là. »

« Venir dans l'Est c'est pour beaucoup d'étudiants un gros effort ... On a la volonté d'attirer de plus en plus d'étudiants en provenance d'autres régions. Et cela va dépendre de notre capacité à proposer des formations originales, mais aussi à offrir un accueil de bon standing ».

D'autres présidents d'université insistent sur la nécessité d'offrir des services susceptibles de conforter l'attrait de leur université dans un contexte international de plus en plus difficile :

« Nous, on veut développer la Vie Universitaire pour les étudiants et aussi les enseignants chercheurs. On va faire une maison des arts et des sciences avec un planétarium. Il nous faut un « Faculty Club » pour les enseignants chercheurs comme dans d'autres universités Européennes avec un restaurant, des salons de détente. Il faut construire une véritable vie sociale au sein de l'université mais ouverte sur la Ville ! On est en retard par rapport à d'autres grandes universités Européennes... ».

- Cette vision de la « Vie étudiante » comme facteur d'attractivité est au moins dans le discours de plus en plus partagée par les responsables de collectivités locales, non seulement les Villes mais également les agglomérations et les régions. Pour les collectivités, non seulement les universités constituent potentiellement un vecteur de rayonnement important du territoire mais elles peuvent représenter également un enjeu économique important comme le mentionne ce responsable régional :

« Le cadre dans lequel se déroule la formation et la recherche est un facteur d'attractivité réel pour les chercheurs, et pour les étudiants. On agit beaucoup sur l'enseignement et la recherche (investissements massifs de la Région). Et maintenant il y a un décalage entre les équipements à disposition des chercheurs et le cadre de vie des chercheurs et des étudiants. Or c'est aussi un facteur important d'attractivité. Si on veut que l'Université ait un rôle moteur, c'est un point à renforcer fortement. Les bâtiments, type cité U non encore renouvelés dont la vétusté est « un peu criante visuellement » sont un problème par rapport aux nouveaux bâtiments de recherche qui ont été financés. Ils ne sont pas en ligne avec la place qu'on revendique à l'échelle internationale. »

- Ceci dit, de nombreux acteurs font valoir que la prise de conscience par les universités et par de nombreuses collectivités locales de l'importance de la Vie Etudiante est récente/et ou encore insuffisante. Pendant de nombreuses années, les collectivités locales auraient ainsi « méconnu et négligé » une activité importante ainsi qu'une population significative de leur territoire :

« Il faut montrer les étudiants ». Ils représentent 5% de la population havraise. L'Université emploie 850 salariés, soit la 4^{ème} institution locale qui emploie. Montrer que les étudiants ont un poids économique. Les habitants, les politiques ne se rendaient pas compte jusqu'à une date récente de l'importance de la politique étudiante ».

De même, l'investissement des Universités sur cette question reste à géométrie très variable. De nombreux freins semblent perdurer pour une prise en compte optimale des questions relatives à la Vie étudiante. Culturellement, les Universités restent centrées et focalisées sur leur cœur de métier « la pédagogie et la recherche ». En termes de compétences, de moyens et d'organisations les choix et les priorités peuvent s'opérer au détriment des questions de vie étudiante. D'où des postures en termes de gouvernance qui peuvent être très différentes selon les universités sur ces questions :

« Le volet vie étudiante du plan Campus est encore le maillon faible. Il y a eu un travail poussé sur la partie enseignement, recherche. Mais la partie vie étudiante reste encore très floue, inachevée. On partage tous les constats. Mais on est encore léger en termes de solutions à apporter, d'évolution. Dans le schéma directeur, il faut intégrer la dimension vie étudiante.»

« Beaucoup de Présidents ne voudraient pas récupérer la compétence logement mais moi je suis pour, dans une perspective d'avoir « une vision globale liée à l'accueil des étudiants » . Je me bats depuis des années pour une simplification du système avec une identité plus forte de l'Université. Aujourd'hui, le CROUS est une structure, les écoles d'autres structures, On a un ensemble de petits archipels, de petits îlots, sans capacité de vision globale, sans mise en cohérence. Aujourd'hui, le CROUS pourrait être un des services du PRES ».

› Mais un concept aux contours encore incertains

Le consensus apparent sur l'importance de la Vie Etudiante recouvre des conceptions différentes et des périmètres d'interventions plus ou moins larges.

- **Le périmètre de la Vie étudiante** peut faire l'objet d'interprétations différentes selon les universités et selon le type d'acteur interviewé. Le cœur de la Vie Etudiante est le plus souvent compris comme recouvrant le logement, la vie culturelle et associative, la restauration, le sport...mais à ces thèmes peuvent s'en ajouter d'autres tels que la santé/handicap, la mobilité, l'insertion professionnelle, l'accès aux bibliothèques, la vie au quotidien sur le campus... Il est à noter que ces différents thèmes ressortent de la compétence de différents acteurs. Par exemple, le logement ne relevant pas de la compétence de l'Université, ce thème n'est généralement pas traité dans le cadre des instances de l'université qui réfléchissent sur la Vie Etudiante...

A ces différentes visions thématiques du contenu de la vie étudiante peuvent s'ajouter des lectures par type de publics. Seront plus ou moins inclus les personnels techniques et enseignants. Seront plus ou moins pris en compte les étudiants boursiers et non boursiers. Ainsi selon les CROUS, les questions relatives à la Vie Etudiante couvriront essentiellement les étudiants boursiers...ou prendront en compte d'autres publics.

La question des étudiants étrangers et de leur prise en compte par les services des universités (souvent le service des relations internationales) fait souvent l'objet d'une différenciation entre étudiants qui entrent dans le cadre de programmes d'échanges organisés (programme Erasmus ou accords avec des universités étrangères...) et les étudiants de nationalité étrangère présents à titre individuel au sein de l'université (souvent majoritaires parmi les étudiants étrangers).

- **Le concept de vie étudiante peut également se situer sur différents pôles idéologiques.** Il peut être compris comme relevant d'une politique de services destinés à attirer les étudiants et chercheurs les plus brillants et recherchant des conditions de vie confortables ou être davantage orienté dans une optique d'égalité des chances pour les étudiants. Sur ce dernier registre, plusieurs voix s'élèvent pour insister sur la nécessaire amélioration des conditions de vie des étudiants afin de maximiser les chances de succès des étudiants les plus fragiles et les plus défavorisés. Dans cette conception de la Vie étudiante, celle-ci est un facteur d'égalité des chances avant d'être un facteur d'attractivité.
- **Se dégage une conception de plus en plus globale de la vie étudiante qui devient ainsi la Vie Universitaire.** Plusieurs universités et acteurs des collectivités locales mentionnent qu'il est impératif d'englober l'ensemble des acteurs de la communauté universitaire dans la réflexion sur les conditions de vie sur les campus. Personnels enseignants et personnels techniques doivent être pris en compte pour développer une véritable dynamique sociale susceptible d'accroître le rayonnement et l'attractivité de l'université comme le précise cet acteur universitaire à Bordeaux : *« Il faut privilégier la notion de vie de campus plutôt que celle de vie étudiante. Idée : ne pas parler seulement de la vie des étudiants sur le site (soit 63 000 étudiants) mais également de la vie des salariés, enseignants chercheurs et BIATOSS, (soit 6 000 sur le site) ! ».*

Le concept de vie étudiante n'est pas un concept aujourd'hui partagé. Il ne revêt pas les mêmes dimensions selon les acteurs, ce qui complexifie le pilotage et la prise en compte de l'ensemble des thèmes de la vie étudiante.

La perception de la Vie Etudiante selon les étudiants

A la question « *Pouvez-vous indiquer les trois principaux domaines dans lesquels vous rencontrez aujourd'hui des difficultés, en les hiérarchisant de 1 à 3, 1 étant là où vous rencontrez le plus de difficultés ?* », 130 étudiants ont complété et hiérarchisé correctement jusqu'à 3 domaines où ils considèrent rencontrer le plus de difficultés. Si l'on ne retient que la difficulté principale, un quart des étudiants rencontrés place en premier rang leur inquiétude quant à leurs perspectives d'insertion professionnelle. Viennent ensuite le manque d'argent pour 22% des étudiants et les études pour 14% d'entre eux.

Dans l'ensemble des difficultés exprimées (jusqu'à 3 difficultés exprimées par chaque étudiant), le manque d'argent est cité par une majorité d'étudiants (52%) comme étant une difficulté particulièrement importante. C'est également le cas pour le thème des perspectives d'avenir quant à l'insertion professionnelle (cité par 48% des étudiants), et pour les études (cité par 45% des étudiants). On remarque cependant que si certains thèmes ne sont pas placés au premier rang des difficultés rencontrées, les étudiants sont pourtant relativement nombreux à les avoir placés en seconde ou troisième position. Il en va ainsi du logement et des loisirs (cités par plus d'un tiers des étudiants), ainsi que le sentiment d'isolement, de solitude (cité par près d'un étudiant sur 5).

Le tableau ci-dessous récapitule pour les 130 étudiants qui ont répondu à cette question la proportion d'entre eux qui ont cité au moins une fois le domaine comme une des 3 principales difficultés rencontrées.

Les principales difficultés rencontrées par les étudiants			
	Réponses	% répondants	% réponses
Logement	47	36%	13%
Santé	14	11%	4%
Loisirs / Sport	45	35%	12%
Transports	32	25%	9%
Manque d'argent	67	52%	18%
Isolement / Solitude	25	19%	7%
Etudes	58	45%	16%
Perspectives d'avenir (insertion prof)	62	48%	17%
Autres (*)	18	14%	5%
Total réponses	368		100%
Total répondants	130		

(*) Les réponses « autres » citées sont : « *le manque de temps libre* » (6) et « *le stress* » (2) par les étudiants en médecine ou dans les écoles, viennent ensuite les remarques sur l'organisation des cours et le fonctionnement de l'université (5) : « *les horaires* », « *l'encadrement* », « *l'autonomie* », « *l'administration* », « *l'information sur les formations et les débouchés* ». Sont également cités : « *la cantine* », « *animer et motiver la vie étudiante* », « *l'activité salariale* », « *la recherche de travail* » et « *le renouvellement du titre de séjour* ».

Paroles d'étudiants : les qualificatifs employés pour décrire leur vie en tant qu'étudiant

Au début des entretiens de groupes effectués avec les étudiants, nous leur avons demandé de qualifier en un mot leur vie en tant qu'étudiant. Selon les réponses apportées à cette question, on peut distinguer 4 grandes visions de la vie étudiante :

- **« Les études avant tout »** : généralement, très axés sur les études, la vision de la vie en tant qu'étudiant est souvent liée aux cours ou à leur déroulement, à la charge de travail et au manque de temps libre qu'ils peuvent induire : « *trop chargée* » à cause du volume horaire et de la charge de travail supplémentaire à fournir, « *désordonnée* » du fait des relations difficiles avec les secrétaires de leur formation, du manque d'information...
- **« A la recherche du campus idéal »** : pour ces étudiants, l'aspect esthétique du campus influence beaucoup leurs conditions de vie en tant qu'étudiant. Ils accordent de ce fait une importance à la localisation du site, à son aspect esthétique, à l'environnement : « *c'est beau, agréable, zen...* » [en parlant de la ville et du campus, les deux étant assez liés, le campus étant situé dans la ville], c'est « *plutôt sympa* » pour une étudiante, du fait que le campus soit dans le centre ville, à 10 minutes de la gare ou de la mer, « *globalement bien* » pour un étudiant qui se satisfait que les locaux soient neufs, propres, mais regrette que l'université ne soit pas plus accueillante, que ce ne soit pas un vrai campus comme ce qu'il peut y avoir en Espagne ou aux Etats-Unis.
- **« Être étudiant, l'occasion de s'impliquer par ailleurs, de ne pas se focaliser uniquement sur les études »** : la vie étudiante est ici caractérisée par les activités que les étudiants réalisent en dehors du cadre strict des enseignements, parfois même au détriment de ces derniers, via un engagement associatif et/ou militant, des projets qu'ils peuvent mener parallèlement à leurs études. C'est une vision que l'on retrouve chez les étudiants des écoles, mais pas uniquement puisqu'elle peut également être présente chez des étudiants inscrits à l'université, sensibles à ce qui leur est proposé pour favoriser leur épanouissement en dehors des études. Les qualificatifs utilisés sont : « *brouillon* » pour une étudiante selon laquelle il n'y a pas de cohérence entre les différents services (sports, vie culturelle...), un manque de visibilité et de communication ; « *associative* » pour des étudiants très investis au sein d'associations étudiantes, qu'ils considèrent comme de véritables petites entreprises...
- **« Le désenchantement, la solitude »** : pour un certain nombre d'étudiants rencontrés, la réalité de leur vie d'étudiant est bien éloignée de ce qu'ils imaginaient...si beaucoup ont coché l'isolement comme difficulté dans le questionnaire anonyme distribué en début de groupe, certains ont même osé en parler en groupe : « *en tant qu'étudiant, on est finalement très isolé...c'est pas facile à vivre...* ». Pour certains, la vie d'étudiant est finalement « *assez dure* », « *pas très drôle* », « *pas très épanouissante...* ».

b. Des modalités de gouvernance internes hétérogènes

Les différences d'acceptions du concept de vie étudiante et le caractère relativement récent de sa prise en compte se traduisent par des organisations et des modalités de pilotages différentes dans les différents sites universitaires que nous avons visités.

› Les instances en charge des questions de Vie Etudiante

Compte tenu de la transversalité des questions relatives à la vie étudiante et du morcellement des responsabilités des acteurs sur cette thématique il est difficile d'identifier un lieu centralisé de pilotage au sein des universités. Plusieurs instances (Conseil d'Administration de l'Université, Conseil d'Administration du CROUS, CEVU, Services techniques, Composantes de l'université) et fonctions contribuent au pilotage et à l'organisation de la Vie Etudiante sans vision d'ensemble cohérente le plus souvent.

- Les questions relatives à la Vie étudiante sont plus ou moins prises en charge au sein des Conseils des Etudes et de la Vie Universitaire.

Selon les universités, les CEVU consacrent plus ou moins d'énergie et de temps à l'ensemble des questions ayant trait à la vie étudiante. Dans certains cas, des commissions thématiques permettent d'aborder des sujets très précis (engagement étudiant par exemple, vie associative...). Toutefois, la plupart du temps, les questions stratégiques concernant les conditions de vie des étudiants ne sont pas traitées dans le cadre des CEVU (les questions relatives au logement par exemple). Les CEVU se centrent davantage sur les questions pédagogiques et d'examens.

Les CEVU selon la loi

- Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire est l'un des deux conseils consultatifs prévus par le statut des universités françaises avec le Conseil scientifique. Cette instance a été mise en œuvre dans le cadre de la loi Savary sur l'enseignement supérieur (1984). Ces missions ont été élargies dans le cadre de la loi 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) avec la présence et l'élection d'un Vice-président étudiant.
- Le CEVU est consulté sur :
 - les orientations des enseignements de formation initiale et continue,
 - les demandes d'habilitation et les projets de nouvelles filières et sur l'évaluation des enseignements,
 - les mesures de nature à permettre la mise en œuvre de l'orientation des étudiants et de la validation des acquis, à faciliter leur entrée dans la vie active et à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants
 - les mesures de nature à améliorer les conditions de vie et de travail, notamment sur les mesures relatives aux activités de soutien, aux œuvres universitaires et scolaires, aux services médicaux et sociaux, aux bibliothèques et aux centres de documentation,
 - les mesures d'aménagement de nature à favoriser l'accueil des étudiants handicapés,
 - Il est également le garant des libertés politiques et syndicales étudiantes.

- Les Vice Présidents en charge de l'animation des CEVU sont généralement les acteurs qui ont la vision la plus transversale des questions relatives à la Vie Etudiante. Cependant, l'ampleur des champs à traiter, la complexité des organisations internes (services de la vie étudiante), la multiplicité des partenaires extérieurs ne facilitent pas le pilotage opérationnel de l'ensemble des questions relatives à la Vie Etudiante.
- Les Vices Présidents étudiants jouent dans certains cas de figure un rôle important en matière d'aide au pilotage des questions relatives à la vie étudiante. C'est notamment le cas lorsque le Président délègue fortement au Vice Président Etudiant. (C'est notamment le cas à l'Université de Strasbourg où le VP étudiant et le VP CEVU forment un binôme très équilibré et élaborent ensemble une politique de la vie universitaire).
- Les services techniques en charge des différents aspects de la Vie Etudiante sont plus ou moins développés, outillés et fédérés. Dans certains cas, l'ensemble des dimensions de la vie étudiante (hors logement et restauration qui ne sont pas une compétence de l'université) sont pilotées au sein d'une division de la vie étudiante. Dans d'autres cas, ces thèmes peuvent être éclatés entre plusieurs divisions. De plus, certains thèmes n'apparaissent pas systématiquement dans l'organigramme des universités. Enfin, la complexité du pilotage de ces questions est renforcée par l'éclatement des sites et la plus ou moins forte autonomie des composantes. Par exemple, pour développer une politique en faveur de l'insertion des étudiants en situation de handicap, il est nécessaire de mobiliser et de s'appuyer sur les différentes composantes (services techniques et enseignants) ce qui complexifie les processus.

Des interrogations sur les moyens et compétences internes

Face à l'ampleur des questions qui se posent aux universités, de multiples interrogations émergent sur les compétences, l'organisation, le management et les moyens disponibles.

- De nombreux acteurs, internes ou externes à l'université plaident pour une « ouverture culturelle de l'université sur son environnement ». Celle-ci devrait apprendre à mobiliser davantage qu'elle ne le fait aujourd'hui des ressources et des expertises externes. Que cela soit en matière de gestion immobilière, de gestion d'équipements sportifs, d'animation, d'élaboration de politiques handicaps...l'université gagnerait à s'entourer de ressources spécialisées extérieures à l'université, tout en conservant le pilotage stratégique de ces questions. L'élaboration de schéma directeur immobilier souvent conçu avec l'appui de la Caisse des Dépôts et Consignation est souvent citée comme un bon exemple de coopération entre l'université et ses partenaires.

L'appui de la Caisse des Dépôts dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur immobilier

- Une collaboration qui a débuté en avril 2008 avec l'Université du Havre, avec la relecture par la CDC de la lettre d'intention de l'Université dans le cadre de l'Opération Campus. La DR CDC a joué un rôle d'expert, en conseillant par exemple à l'Université de développer la partie sur les Partenariats Publics Privés. Le Président de l'Université : *« On aura besoin d'aide sur le montage du projet (Opération Campus). Ils ont une vision nationale, ils savent trouver les mots clés pour parler à l'Etat, ils ont les codes qu'en tant qu'universitaire vous n'avez pas. »*
- En mai 2008, la DR CDC a été invitée comme personne qualifiée au sein du Conseil d'Administration de l'Université. Au sein du CA, explique le directeur régional de la CDC, *« on est la petite pierre qui peut permettre de faire avancer la culture ... Même si le Président n'a pas besoin de nous pour l'ouverture. [...] Par ces discours lors des CA, la DR essaie, sans être trop brutale, d'acculturer le CA au secteur privé ... car aujourd'hui de nombreux membres du Conseil d'Administration sont très réticents à ce qu'ils voient comme étant l'arrivée du « grand capital » dans l'Université ».*
- Aujourd'hui, la Direction régionale de la Caisse des Dépôts finance à 80% l'étude pour l'écriture du cahier des charges sur l'élaboration du schéma directeur. A cette occasion, la DR a organisé et animé plusieurs réunions en invitant les différents partenaires (Université et collectivités) à dialoguer autour de l'élaboration du schéma directeur sur l'implantation des différentes écoles, pôles, l'agencement sur le territoire Ci-dessous, les regards croisés de différents acteurs :
 - Le Directeur régional de la Caisse des Dépôts *explique que la Caisse des Dépôts a ici le rôle d'« un tiers qui amène à converger vers une stratégie commune. »*
 - Le Président de l'Université : *« La Caisse des Dépôts donne de la crédibilité au schéma directeur, et garantit une neutralité dans l'analyse. »*
 - La Région explique que la Direction régionale de la Caisse des Dépôts est parvenue à réunir les uns et les autres autour d'une même table. *« Et même si un accord n'a pas été toujours trouvé, les sujets ont pu être discutés : faut-il descendre le pôle universitaire aujourd'hui implanté dans le quartier haut de la ville vers le centre-ville ? ... ».*

Les élus des collectivités plaident dans certains cas fortement pour une collaboration accrue avec l'université.

« La politique de la Ville pour l'instant, c'était aider les projets des étudiants, des établissements. On va continuer à faire ça. Mais il faut aussi entrer dans une logique d'organisation de place. Il faut mettre en place une logique étudiante, pour atteindre une masse critique. Et ne pas se contenter de faire différents petits trucs qui ne se voient pas. Il faut créer des événements qui agglomèrent plusieurs écoles, par exemple une manifestation sportive à l'échelle de l'agglomération. [...] Il faut ouvrir les portes (entre les écoles et les universités de la ville) pour décroquer. [...] Les établissements aujourd'hui ne prennent pas trop en compte la vie étudiante. Les étudiants viennent en direct nous voir. C'est un signe Les Ecoles sont bien structurées. Mais à l'Université, il n'y a pas de système d'annuaire étudiant, pas de service

apporté à l'étudiant. On vous dit qu'on défend l'étudiant, mais en réalité le service apporté à l'étudiant est nul ... La BU ferme à quelle heure ? A 17h30 Et la vie universitaire s'en ressent. Je pense que l'école de management est la plus au point sur les services aux étudiants. Car les étudiants paient et le marché est concurrentiel. L'école se sent obligée. [.....]Mais l'Université c'est un « désastre ».

- Au-delà de l'ouverture de l'université sur des compétences externes, la nécessité d'un pilotage et d'un management plus transversal des questions relatives à la Vie Etudiante est souvent citée. Ainsi, penser une maison de l'étudiant (les projets en la matière ne manquent pas), mettre en place une politique handicap, ou tout simplement imaginer le campus de demain appellent non seulement des compétences particulières mais la mobilisation de nombreux services. Dès lors, il est nécessaire de mettre en place des équipes projets et un type de management à même de dépasser des organisations souvent morcelées ou trop verticales :

« C'est difficile de mettre en place une vraie politique handicap. Il y a plusieurs services techniques à mobiliser. Chacun a un responsable différent. En fait, pour arbitrer, il faut quasiment remonter jusqu'au président de l'université, autrement il y a des décisions incohérentes. On n'est pas organisé pour traiter ces questions ».

« J'ai eu un coup de fil aujourd'hui de quelqu'un qui travaille avec les doctorants. Il a appris que les étudiants de l'Ecole ... (dans la même ville) ne paient pas de frais de dossier avec la banque ... Il m'a dit que la banque avait signé une convention avec l'Ecole qui stipule qu'il n'y a pas de frais de dossier pour leurs étudiants. La personne qui m'appelle voudrait que l'on signe également une convention. Mais j'ai dit « ah ça non ! Voyez ça avec l'agent comptable ! Ce ne sont pas mes oignons ! » Est-ce que c'est à nous d'appeler les banques ? Ou n'est-ce pas plutôt à eux de venir nous proposer ? Le problème c'est qu'on est attaché à l'égalité de traitement. Il faudrait traiter toutes les banques pareil... Et nous, aujourd'hui, on a personne pour faire ça. »

c. Un domaine de compétences éclaté entre plusieurs partenaires

Les différents thèmes de la Vie étudiante ressortent du champ de compétences de plusieurs institutions. De fait, La Vie Etudiante est une compétence partagée entre les acteurs suivants : l'université, le CROUS, les Communes, les agglomérations le cas échéant, les départements, les régions sans oublier l'Etat et ses différents services. A ces institutions, s'ajoutent des partenaires clés tels que les Mutuelles étudiantes, des associations spécialisées (Animafac par exemple).

Il est difficile aujourd'hui de dessiner un périmètre précis des interventions de chaque institution sur les différents domaines de la Vie Etudiante. Selon les territoires, l'histoire, la volonté politique des acteurs locaux, le périmètre d'intervention des uns et des autres est plus ou moins étendu. Le tableau ci-dessous illustre le type d'intervention des institutions rencontrées lors de nos investigations :

Thème	Type intervention CROUS	Type intervention Agglo /Ville	Type intervention Département	Type intervention Région	Type intervention mutuelles
Logement	Maître d'ouvrage/ gestionnaire Information	Financement/ foncier/chef de file Bourse au logement	Financement dans le cadre CPER	CPER a minima, schéma directeur voir chef de file	Information/gestion/ aide aux étudiants /garantie loyer
Restauration	Opérateur quasi monopolistique	Participation financière	Participation financière	Participation financière CPER	Exceptionnellement gestion
Handicap	Chambres réservées adaptées		Collaboration avec l'université via les MDPH	Financement accessibilité	
Santé			Info/sensibilisation/ financement de consultation/chéquier santé		Sécurité sociale étudiante/Complé- mentaire santé/ Prévention
Vie associative		Financements projets	Financements projets	Financements projets	
Transport		Tarifs/dessertes		Tarifs TER	
Accueil des étudiants étrangers	Chambres réservées Accueil	Journées d'accueil Financement maison internationale		Financement maison internationale	
Autres....				Bibliothèques/mobili té	

La nature et l'intensité des interventions des différents partenaires peuvent fortement différer selon les territoires. Cependant, l'implication des collectivités locales est de plus en plus prégnante. Les Régions interviennent sur la partie immobilière mais également sur la partie logement (parfois de manière très volontariste comme en Gironde).

L'intervention d'une Région sur la Vie Etudiante

- La région n'a aucune compétence de droit commun sur l'université ni sur la recherche qui reste une compétence Etat. Pour la Région la compétence c'est le thème du développement économique et non pas celui stricto sensu de la Recherche.
- Le budget d'intervention de la Région consacré à l'enseignement supérieur est à peu près 30 millions d'euros.... Toutefois, l'investissement dans l'enseignement supérieur est peu lisible et peu comparable entre collectivités car il n'y a pas de nomenclature comptable claire et détaillée.
- Les modalités d'intervention de la Région sont les suivantes :
 - Investissement dans les CPER.... La Région est co-financeur des politiques de l'Etat. Les universités sont dans les CPER depuis longtemps. La région ne se considère pas vraiment en tant que co-producteur des projets.
 - Plan de soutien aux écoles d'ingénieurs qui est hors CPER car l'Etat ne souhaitait pas le financer....
 - Investissement de 8-10 millions pour les équipements ou construction de labos. Sont compris des investissements logements et restauration car toutes les collectivités prennent en charge la rénovation des logements (ville/Communauté Urbaine /département/région).
 - Dans la décentralisation de 2004, l'agglomération exerce la compétence logement. La Région continue à intervenir financièrement même si elle n'est pas chef de file.

Les Communes et les agglomérations ou communautés urbaines peuvent intervenir massivement sur plusieurs questions telles que le logement, les transports, la vie culturelle. Ces interventions s'effectuent plus ou moins en collaboration avec le CROUS.

Les efforts d'une communauté urbaine vers les étudiants

- Cette vigilance se traduit notamment par un effort conséquent sur le prix des abonnements au tramway. Les jeunes et singulièrement les étudiants bénéficient d'un abonnement préférentiel alors que dans le même temps le coût de ce mode de transport a augmenté pour les autres populations.
- L'animation de la cité avec la vie étudiante est nécessaire : *« Strasbourg ne peut pas rayonner et avoir le silence d'un petit village. Donc, on doit développer la vie nocturne. On veut monter une charte de la Nuit pour que les commerces de nuit restent ouverts plus longtemps...et en échange, on fait de la prévention sur les risques..... »*.
- *« Aujourd'hui, tout est fermé à 23H00 ! Pas de bar... on a un problème...ce travail, on essaye de la faire sur tous les fronts. On veut développer une offre de transport la nuit et on veut travailler avec les taxis. On veut développer les horaires d'ouverture des services publics pour des rythmes de vie différents ! »*.

L'intervention d'une agglomération sur la Vie Etudiante

« De part nos compétences, nous sommes naturellement chef de files de la question. Nous sommes conscients que l'environnement est déterminant. De longue date on intervient dans le cadre de la vie étudiante dans CPER » :

- Aménagement des campus et insertion urbaine. Démarche volontaire. On a des financements croisés (aménagement piste cyclables/paysage) C'est conséquent.
- On a mis en place une réflexion partagée avec l'université, on est dans la co-production. Convergences de vue et d'objectifs.
- Réseaux urbains pour améliorer les dessertes et jouer sur tarifs.
- Nos schémas de déplacements doux intègrent le domaine universitaire. Les territoires universitaires sont dans la continuité urbaine.
- Carte culture pour les étudiants
- Tarifs transports
- Bourses pour master on recherche l'excellence.... »

Focus Assises régionales de la vie étudiante (PACA)

La région PACA, troisième région de France en population étudiante (6 universités, 15 écoles d'ingénieurs, 10 000 chercheurs, 160 000 étudiants) a mis en place les premières Assises régionales de la Vie Etudiante en mai 2005. Un premier état des lieux des difficultés rencontrées par les étudiants avaient été dressé à l'issue de 5 forums qui se sont déroulés à Nice, Marseille, Toulon, Avignon et Aix-en-Provence durant le dernier trimestre 2004. Suite aux premières assises régionales est né un Plan Régional axé sur cinq priorités : logement, transports, santé, insertion professionnelle, culture et vie associative. La tenue de ces assises ayant rassemblé 300 participants a permis de proposer un plan d'actions à entreprendre :

- Mise en place d'une aide à la caution locative : AILE Aide Individuelle au Logement Etudiant
- Mise en place d'une carte Transport régionale Jeunes permettant aux moins de 26 ans de bénéficier d'une réduction de 50%
- Aide au financement du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), Bourses *doctorales* régionales, Dispositif d'aide pour les stages de longue durée en PME, Programme régional d'aide à la mobilité étudiante, Dispositif FAJE d'accès à la première expérience professionnelle : Formation et Accompagnement de Jeunes Diplômés en Europe, Aide complémentaire régionale au Service volontaire européen
- Aide aux projets étudiants s'inscrivant dans les thématiques culture, sport, lutte contre les discriminations, citoyenneté et humanitaire, santé, insertion professionnelle et accueil des étudiants étrangers.
- Mise en place du chéquier ciné-lecture

› Le rapport au CROUS

Acteur incontournable sur le champ de la Vie Etudiante, les niveaux d'intervention et de coopération du CROUS avec les universités sur les différents thèmes peuvent varier fortement. Quelques tendances se dégagent sur les sites universitaires de notre étude.

- Un partenariat plus ou moins privilégié avec le CROUS

Sinon exclusif, le partenariat avec le CROUS peut être privilégié par les universités sur des thèmes comme le logement social ou la restauration. Acteur légitime et historique sur ces questions, acteur soutenu par les étudiants représentés dans son Conseil d'Administration, le CROUS est l'interlocuteur clé pour le logement des étudiants les plus défavorisés.

Le CROUS c'est mon interlocuteur central. On travaille en proximité sur de nombreux sujets avec le responsable du CROUS et le recteur. On a travaillé ensemble dans le cadre du plan campus et pour

l'instant mon choix est de privilégier cet opérateur. Il sait faire et on a beaucoup de choses à faire pour les étudiants notamment les plus défavorisés.

Ce positionnement « social » des CROUS peut expliquer, dans certains cas, la complexité de la prise en compte de l'ensemble des publics au titre de la Vie Etudiante. Si sur certains territoires, le CROUS revendique une compétence sur l'ensemble des thèmes de la vie étudiante et pour l'ensemble des étudiants sur d'autres sites, le champ s'avère plus réduit en termes de compétences et de publics visés. Ce relatif « flou » sur le périmètre d'intervention des CROUS peut être à l'origine de mésententes ou de conflits entre les universités et les CROUS notamment sur le logement. Ainsi, il n'est pas rare d'entendre des responsables de CROUS mentionner que, selon eux, il n'y a pas de problèmes majeurs de logement sur un territoire. D'autres acteurs et singulièrement des responsables d'universités ou des étudiants font état d'un manque criant de places...Au-delà des éventuelles différences techniques quant au diagnostic effectué, il s'avère dans bon nombre de cas que l'on évoque ni les mêmes logements, ni les mêmes publics. Les responsables du CROUS peuvent évoquer le logement social destiné prioritairement aux élèves boursiers alors que les responsables universitaires peuvent faire référence aux étudiants des classes moyennes ou encore aux étudiants étrangers. Le prisme de lecture des uns et des autres est ainsi différent. Il peut en aller de même sur d'autres sujets comme l'accueil des étudiants étrangers.

Ces perceptions différentes de la Vie étudiante peuvent générer des postures très contrastées en termes de coopération entre les universités et les CROUS. Tous les cas de figures existent. Dans certains cas, le CROUS est l'interlocuteur prioritaire et privilégié de l'université pour toutes les questions qui touchent à la vie étudiante. Ces coopérations peuvent notamment se traduire par des conventions de coopération incluant des objectifs chiffrés entre le CROUS et l'université. Dans d'autres cas, les relations peuvent être plus distendues voire conflictuelles. Certains présidents plaident ainsi pour un « rattachement du CROUS » à l'université pour que celui-ci soit clairement un outil au service de l'université.

Je fais partie de ceux qui pensent qu'une partie de ce que fait le CROUS devrait être confié aux Universités ». Je suis en « colère » contre le CROUS qui n'avance pas suffisamment vite sur la réhabilitation de ses logements. Un CROUS qui ne veut pas se lancer dans des montages financiers de type PPP, ... qui attend d'avoir les financements de l'Etat pour faire ... Je suis pour un scénario CROUS intégré au sein de l'Université, comme un service de l'Université, pour que l'Université ait la main sur cet aspect logement et puisse avoir une vision cohérente, d'ensemble sur l'Université, son offre de formation, sa recherche et la vie étudiante. Aujourd'hui, je suis sidéré. On a des logements des années 70, qui n'ont plus aucune pertinence aujourd'hui. Je suis sidéré que nous n'utilisons pas des systèmes modernes de financement ». Ca permettrait d'accélérer. La réhabilitation « ça fait 15 ans qu'on en parle C'est pour ça que je suis un peu fâché contre les œuvres sociales ... ».

D'autres acteurs de l'Université mentionnent la nécessité pour l'Université de piloter sa propre politique au plan social, le CROUS étant un opérateur possible :

Pour accorder des aides financières suite à une convention entre l'Université et le CCAS de la Ville, il avait été convenu dans un premier temps que l'AS du CROUS assure le suivi financier et l'instruction des demandes pour cette enveloppe mise à disposition par le CCAS. Un nouveau directeur du CROUS arrive et refuse que le système perdure : A l'Université d'avoir sa propre politique sociale, le CROUS a la sienne. La VP CEVU a donc pris en charge l'instruction des dossiers parallèlement à l'instruction par l'AS des dossiers pour accorder les aides sociales d'urgence CROUS ... Récemment l'arrivée d'un nouveau directeur a permis aux deux instances de se rapprocher...

L'université n'est pas opérateur. Le CROUS doit être au service de l'université. C'est un opérateur spécialisé....le CROUS ne doit pas tout faire....L'université n'a pas à gérer le logement....C'est une charge trop lourde, cela ne veut pas dire que l'on ne s'en préoccupe pas....La question de la répartition des tâches peut s'ouvrir...si le CROUS est au service de l'université pas de problème. On n'est pas opérateur, on est client. C'est un service dont on a besoin...cela fait partie du package pour étudiants.

› Le rapport des universités aux collectivités locales

- Le discours des collectivités locales rencontrées lors de notre étude est convergent. Les Universités représentent un facteur d'attractivité important pour le territoire et il est

nécessaire de les aider pour asseoir leur développement et faciliter leur intégration dans la vie du territoire.

La Vie Etudiante vue des collectivités locales est un facteur déterminant pour le développement de l'Université et les collectivités, en fonction de leur champ de responsabilité, se doivent d'y contribuer. Cette contribution doit cependant pouvoir être débattue dans des instances et un cadre prévus à cet effet. La seule participation des collectivités au Conseil d'Administration de l'Université ne serait pas suffisante. Le nombre de participants, les thèmes abordés lors de ceux-ci (thématique enseignement et recherche) ne permettraient pas d'aborder dans le détail et de construire une politique de la Vie Etudiante en concertation avec les collectivités. Plusieurs collectivités plaident ainsi pour la création de structures de pilotage ad hoc sur la Vie Etudiante. Ces instances pourraient rassembler l'Université, les responsables des collectivités locales et le CROUS.

Le point de vue d'une région sur la gouvernance de la Vie Etudiante

- *Il faut un lieu de gouvernance pour l'université, distinct du CA. On y réfléchit...la loi ne l'a pas prévu...il faut un lieu...il faut trouver une forme...Il faut une instance de régulation... En fait, on a deux universités. Nous, il nous faut un PRES... pour travailler sur la mobilité étudiante, les transports...Quel est le bon espace ? En plus, nous, on est en mobilité internationale...et qu'est ce que l'on fait pour cela... ».*
- *« Il y a beaucoup de sujets à traiter ; le logement temporaire, l'accès à la culture...pour se concerter avec les autres universités en Europe. C'est un champ de réflexion pour nous... Nous, on pousse sur un PRES...mais certaines villes ont peur d'être avalées. Mais pour nous, c'est l'intérêt...Y compris sur la vie étudiante ».*
- *« Le CROUS est régional...Le CROUS sera présent dans le PRES... Eux, ils poussent mais l'université a d'autres chats à fouetter... ».*
- *« Il faudrait préciser les attributions des PRES pour partager les visions...mais il faut en plus un lieu pour les principales villes pour discuter des problématiques locales... ».*

- Du point de vue des Universités, le rapport aux collectivités locales peut être complexe et relativement ambiguë. La nécessité de travailler avec celles-ci est indiscutable. Il faut parfois démontrer à la Ville l'importance des étudiants sur le territoire et tout faire pour intégrer la Vie Etudiante au territoire.

Il faut montrer les étudiants. Ils représentent 5% de la population. L'Université emploie 850 salariés, soit la 4^{ème} institution locale qui emploie. Montrer que les étudiants ont un poids économique. Les habitants, les politiques ne se rendaient pas compte de l'importance de la politique étudiante. On a monté un carnaval des étudiants. Désormais, il a lieu tous les ans. Objectif : utiliser les compétences complémentaires de tous ces étudiants pour monter l'évènement. Besoins de compétences en logistique, communication, commerce pour trouver des sponsors. Il y a une fête le soir : 4 000 personnes ... Montrer à la Ville qu'il faut qu'elle sache se saisir de cette chance-là, de la présence et de la compétence des étudiants qui habitent dans la ville. Cela valorise les compétences des étudiants, et en même temps ils deviennent de bon citoyens D'ailleurs, c'est le titre du contrat quadriennal de l'Université : « Conduis l'étudiant à être un bon salarié et un bon citoyen. »

Ceci dit, l'intervention croissante des collectivités locales sur le champ de l'université et de la Vie étudiante peut interroger certains acteurs universitaires et provoquer des réactions de frilosité. Jusqu'où l'université doit-elle s'ouvrir aux collectivités locales ? Dans quelle mesure pourra-t-elle sauvegarder son indépendance ?

Un acteur d'une université sur l'initiative de créer un « conseil de la vie étudiante » par une Communauté d'Agglomération :

« L'élu a mis en place un Conseil de la Vie Etudiante. Les VP CEVU ont été convoqués, pour respecter l'Université. Au début, il pensait l'appeler Conseil de la Vie Universitaire. Mais ça a fait grincer quelques dents ... Ca a évolué vers un Conseil de la Vie Etudiante. [...] D'une certaine manière, on

peut avoir peur que la Communauté d'Agglomération veuille contrôler l'université ... Les politiques locaux ou régionaux ont tendance à beaucoup beaucoup s'intéresser à l'Université. Alors c'est bien parce qu'ils nous aident avec leurs financements. Mais en même temps, ils voudraient bien nous donner des ordres ... C'était aller un peu loin sur les prérogatives de l'Université ... »

2. Les pratiques émergentes

a. Le rôle des PRES en matière de vie étudiante mérite une attention particulière

Leur rôle est aujourd'hui ténu. En effet, ces instances récentes regroupant plusieurs établissements se sont généralement centrées sur des dimensions « recherches » et non sur les questions de Vie Etudiante. Par ailleurs, plusieurs « freins » demeurent quant à la prise en compte par un échelon inter-établissement des questions relatives à la vie étudiante.

« Cela peut être vécu comme une « perte de pouvoir » par chaque université/école : chacun avec son ronron, son église, sa chapelle. Peur notamment sur la culture ... chacun a sa culture ... Des gens de sciences, des gens de lettres, des gens de droit, ... La difficulté de mettre des choses en commun ne se sent pas trop sur des sujets comme la santé, le sport, le handicap (et il existait déjà des services inter-universitaires auparavant sur ces sujets-là), mais plus sur des sujets comme la culture. « Un gros travail pédagogique à faire pour montrer l'intérêt qu'ils ont à faire ça. C'est dur parfois... »

Cependant, quelques PRES se sont déjà saisis de ces questions ou souhaitent à l'avenir se saisir des thèmes de la vie étudiante. De nombreux acteurs considèrent que l'échelon PRES sera à l'avenir l'échelon pertinent pour traiter les questions transversales que sont les thèmes de la vie étudiante.

Les Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur selon la loi

- La constitution de Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) est un des nouveaux instruments de coopération proposés par la loi de programme pour la recherche du 18 avril 2006. En 2007, les 9 premiers PRES sont créés sous la forme d'Etablissements Publics de Coopération Scientifique (EPCS). En 2008, deux nouveaux PRES sont créés suivi par la création d'un nouveau PRES en 2009.
- Les PRES sont conçus comme un instrument de promotion des établissements membres et un moyen, pour eux, de prendre place dans la compétition scientifique internationale.
- Le champ de compétence des établissements a été considéré comme un critère essentiel de la qualité du PRES : chacun des membres fondateurs des 9 PRES retenus ont choisi l'option d'une délégation de compétences sur des champs significatifs, en particulier en matière de recherche, de formations doctorales et d'international.
- En termes de gouvernance, le choix clair du statut d'établissement public de coopération scientifique (EPCS) a constitué un autre critère déterminant pour le ministère : c'est le garant de la volonté des membres fondateurs de s'appuyer sur une gouvernance efficace, à la hauteur des enjeux internationaux de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- En termes de mise en commun des moyens, la délégation de compétences au PRES s'est accompagnée d'un transfert de moyens, notamment financiers et humains, des établissements fondateurs.

Le PRES constituerait ainsi un bon échelon de mutualisation des ressources et des moyens. Il permettrait ainsi d'optimiser l'utilisation d'équipements coûteux ou encore de logements. Des acteurs des établissements d'enseignement supérieurs et surtout des acteurs des collectivités locales appellent de leurs vœux le développement de ces PRES comme le mentionne ce responsable d'une Région.

« Il y a un enjeu de territorialisation très fort. C'est la course au PRES. Dans notre région, il est évident que 2 universités doivent mutualiser des moyens. Même si elles sont éloignées et si l'une est beaucoup plus importante que l'autre. Le CROUS doit être un acteur de ce PRES pour réfléchir à la mutualisation des pratiques ».

Un acteur d'une agglomération insiste sur les retombées potentielles d'un PRES :

« Nous, on pousse le PRES. Ce sont les élus qui sont à l'initiative... nous on pousse pour avoir des interlocuteurs au niveau du PRES... on voulait éviter les guichets... On veut mutualiser... des choses ».

« Sur la vie étudiante, on mutualise peu à part sur notre initiative les équipements sportifs communaux et communautaires... On recense les besoins de toutes les associations et on recense les offres. On coordonne, on fait un guichet unique. On voit des progrès... ».

Nous, on prête beaucoup les équipements sportifs... les étudiants utilisent beaucoup nos équipements... la pratique sportive se développe (3000 pratiquants). C'est gratuit. Ici les étudiants font partie de la dynamique urbaine... On veut un pôle enseignement supérieur pour le dynamisme économique. Retombées en termes économique. Il faut s'intéresser à la vie étudiante... ».

Focus. Le PRES Cergy Université

- L'Université et les écoles de Cergy Pontoise se sont dotées d'un PRES. Celui-ci s'inscrit dans l'héritage de la CODESC, organisation de coopération volontaire des écoles et de l'université à l'époque où le PRES n'existait pas encore. La CODESC était conçue comme une instance de concertation et de fédération des établissements pour offrir un interlocuteur unique aux collectivités locales. La CODESC couvrait notamment les différents besoins relevant du champ de la vie étudiante, logement, restauration, vie culturelle.
- La CODESC a notamment travaillé sur les champs suivants :
 - L'accueil des étudiants étrangers : les établissements travaillent avec la Préfecture, collecte des documents auprès des étudiants et transmission à la Préfecture. Les étudiants n'ont plus besoin de le faire à titre individuel.
 - Organisation d'une journée d'intégration à l'échelon du PRES avec le concours de l'agglomération...
 - Réglementation partagée par l'ensemble des établissements (à l'exception d'une école) sur la consommation de boissons alcoolisées lors de fêtes.
 - Mise en place d'un service de santé psychologique avec le concours de l'agglomération et collaboration avec l'hôpital de Pontoise (le Passage)
 - Création d'un Pass culture également pour l'ensemble des étudiants du territoire
 - Compte tenu de la création du PRES, la CODESC est aujourd'hui de fait fusionnée dans le PRES. Les groupes de travail qui existaient doivent être réinvestis dans le cadre du PRES. Même si les intérêts des différentes écoles et de l'université ne convergent pas toujours en termes de logements, d'équipements sportifs et ou culturels, les acteurs du territoire conviennent de la nécessité d'une instance de dialogue commune au niveau d'un territoire.

b. La mise en place de conseils de la vie étudiante par plusieurs collectivités

Compte tenu des enjeux de la Vie Etudiante pour les territoires et des investissements financiers réalisés plusieurs collectivités locales de notre échantillon réfléchissent ou ont déjà mis en place des structures de concertation sur le thème de la vie étudiante.

Une municipalité qui investit sur la vie étudiante

- Le changement de municipalité à Metz s'est accompagné d'un repositionnement fort sur le champ de la vie étudiante qui a constitué un axe fort de la campagne municipale. Aujourd'hui, une importante partie de la nouvelle équipe municipale est issue de l'Université (ex-président université, ex-président IUT, ex-directeur IUT, ex-VP étudiant, ex-directeur de la communication et service multi-média de l'Université) et elle entend bien « faire de Metz une vraie ville universitaire ».
- Après une longue période où municipalité et université travaillaient peu ensemble, ces deux entités se sont aujourd'hui fortement rapprochées pour atteindre cet objectif commun : *« pendant des années le Maire n'a jamais franchi la frontière symbolique séparant le cœur du centre ville du campus universitaire distant de quelques centaines de mètres, aujourd'hui ce n'est plus le cas et le travail en commun va dans le sens d'une réelle prise en compte de la vie étudiante » (étudiant engagé Metz)*

La question étudiante vue des collectivités : l'exemple de la CUS de Strasbourg

- La communauté urbaine de Strasbourg a décidé d'ériger la jeunesse et les étudiants en tant qu'axe fort de sa politique sociale. Ainsi, elle s'est dotée d'une délégation à la jeunesse et à la vie étudiante. Cette délégation veille à la prise en compte dans l'ensemble des politiques de droit commun développées par la collectivité de la dimension « jeunesse » et « étudiant ».
- *« Avant le mot jeune était péjoratif...Aujourd'hui on mise sur la jeunesse, les jeunes sont un potentiel et une ressource, et non un problème....changement de point de vue politique..... ».*
- Pour ce faire, un comité de concertation comportant des représentants des étudiants a été mis en place. Cette instance de concertation vise à promouvoir un dialogue permanent entre la collectivité et les étudiants sans se substituer aux instances existantes pilotées notamment par l'université.
- *« Le forum de la vie étudiante c'est une instance consultative des étudiants. On aura un lieu de concertation..... C'est comme pour les conseils de quartier.....Les étudiants ont des spécificités. Les étudiants sont là parfois peu de temps dans l'année, donc il faut leur donner une instance particulière. Ils s'exprimeront sur tous les sujets de la collectivité... ». Il n'y aura pas de confusion avec les instances des universités...on ne se substitue pas. On se tourne vers les étudiants ».*

c. L'association des étudiants à la gouvernance de la vie étudiante

Plusieurs universités tentent de mobiliser et d'associer les étudiants à la gestion de la Vie Etudiante. Il s'agit d'aller au-delà des instances existantes (comme le CEVU par exemple) pour associer au quotidien les étudiants sur des questions qui touchent leur quotidien. Sur certains sites se développent des Bureaux de la Vie Etudiante, sur d'autres les services de l'université favorisent la création de fédérations d'association pour bénéficier de représentants d'étudiants et/ou pour leur confier la gestion de maison de l'étudiant.

Focus : Sur la prise en compte de la vie étudiante : deux exemples de BVE

- **A l'Université de la Méditerranée Aix Marseille II, le BVE est constitué par une responsable salariée à temps plein** et fait partie intégrante de la Division des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE) au même titre que le service scolarité, la cellule Apogee, l'OVE et la plateforme d'Information, d'Orientatation, d'Aide à l'Insertion Professionnelle. La responsable BVE travaille en étroite collaboration avec le VP Etudiant. Ses principales missions : elle se doit d'être le relais entre les étudiants et l'Université, de diffuser les informations, de faire remonter les besoins, de réorienter vers les services de l'Université compétents, d'être force de propositions sur les initiatives à développer, de représenter la personne ressource pour les associations étudiantes déjà constituées et les futurs porteurs de projet. A terme, ce Bureau de la Vie Etudiante prendra également en charge la mission handicap. *Les projets pour l'avenir ?* Ce service localisé au sein des services centraux a pour projet de créer des antennes sur les différents sites délocalisés que compte l'Université pour se rapprocher encore davantage des étudiants.
- **A l'université Paul Verlaine,** le service Etudes et Vie Universitaire (SEVU) ne prend en compte qu'une partie de la vie étudiante (référente MDE) mais c'est aujourd'hui au BVE et au Comité d'animation de la Maison de l'Etudiant de travailler en amont sur les questions relatives à la vie étudiante. Les propositions sont alors soumises au CEVU qui statue sur les décisions. Le BVE est composé d'une dizaine d'étudiants membres élus par le CEVU et le CA dont le VP étudiant, un représentant de chaque liste étudiante, 6 représentants associatifs et le président du Comité d'animation de la Maison de l'Etudiant (instance soumise aux élections au même titre que les CA, CEVU et CS). Les membres invités sont issus de l'Université, et du CROUS. Ce BVE a 4 principales missions. Il se doit d'être force de proposition en matière de vie étudiante. Il auditionne les associations qui feront des demandes de subventions à l'Université. Il apporte conseil et aide logistique à toute association porteuse d'un projet de vie étudiante. Il met en œuvre des projets de vie étudiante. *Les projets pour l'avenir ?* Les membres de ce BVE souhaiteraient qu'un salarié avec un fort profil Animation soit recruté par l'Université pour coordonner la vie étudiante. « *Cette personne pourrait avoir son siège à la MDE, elle pourrait faire le lien entre les étudiants et les élus, représenter un point d'appui au BVE, travailler à l'émergence et la mise en place de projets étudiants y compris sur les sites délocalisés et ainsi soulager le CEVU. Le recrutement d'un salarié à plein temps permettrait une réelle prise en compte du développement de la vie étudiante* » (Etudiant membre du BVE, Metz).

3. Les préconisations

Elles s'adressent par construction à l'ensemble des acteurs participant du pilotage et de la mise en œuvre des thèmes entrant sur le champ de la Vie Etudiante. Chaque institution en revanche, en fonction de son champ de responsabilité, peut être plus ou moins concernée par la mise en œuvre de telle ou telle préconisation.

› Définir le périmètre et le champ de la Vie Etudiante et les responsabilités des acteurs

- Identifier les thèmes structurants entrant dans le périmètre de la vie étudiante. Celle-ci comprend-elle tout ou partie des thèmes suivants : le logement, la restauration, l'accueil des étudiants étrangers, l'insertion professionnelle, l'animation du campus, la vie au quotidien sur le campus, le sport, la santé/handicap, la vie associative et culturelle, l'engagement étudiant...
- Clarifier les responsabilités des différents acteurs de manière à bien identifier les domaines d'intervention et la complémentarité des différentes institutions. Il est fondamental d'identifier pour chaque domaine un chef de file.

› Clarifier le positionnement du CROUS sur l'ensemble des thèmes de la vie étudiante

- Champs d'action prioritaires et intervention sur des champs plus « secondaires » ou « facultatifs » (par exemple : vie culturelle, santé, accueil des étudiants étrangers...)
- Publics visés par le CROUS : uniquement les boursiers, la totalité des étudiants, des cibles segmentées en fonction des thèmes de la vie étudiante ?
- Positionnement vis-à-vis de l'université. Il s'agit d'une question clé. La clarification devrait permettre d'établir dans quelle mesure le CROUS est en posture d'autonomie, dans quelle mesure il est au service de l'Université.
- Promouvoir a minima des processus de contractualisation entre les Universités et les CROUS sur des objectifs clairement fixés afin de poser un cadre de collaboration.

› Promouvoir un échelon de pilotage réaliste, efficace et efficient

- Définir au plan national une instance de concertation sur la Vie Etudiante. Elle pourrait être composée de représentations de la CPU de l'ARF, de l'ADF, de l'AVUF, du CNOUS, du Ministère de l'enseignement et de la recherche. Cette instance pourrait se doter d'un organe en charge de capitaliser les initiatives et les bonnes pratiques afin d'en assurer la diffusion.
- Favoriser l'échelon PRES en tant qu'instance de pilotage sur la vie étudiante pour faciliter la mutualisation des ressources et équipements (logement, restauration, vie culturelle, transport, équipements sportifs).
- Mettre en place une instance de concertation/coordination permanente au niveau territorial entre les acteurs clés de la Vie Etudiante. Cette instance serait composée de l'Université, Région, Département Agglomération/Commune, CROUS.
- Cette instance devrait être pilotée par l'Université.
- Cette instance de concertation couvrirait l'ensemble des thèmes de la Vie Etudiante. Idéalement, elle devrait se doter d'un outil de programmation.

› **Renforcer les compétences et les ressources des Universités**

- Mettre à disposition des pôles d'expertises (crédit conseil) pour traiter les thèmes les plus pointus et les plus complexes (appui pour élaborer des cahiers des charges pour réaliser des diagnostics, des schémas, des plans d'action).
- Former les acteurs internes au management de projet et sur certains thèmes (handicap par exemple mais également logement).

› **Normer/labelliser la Vie Etudiante afin d'évaluer et suivre ce paramètre stratégique**

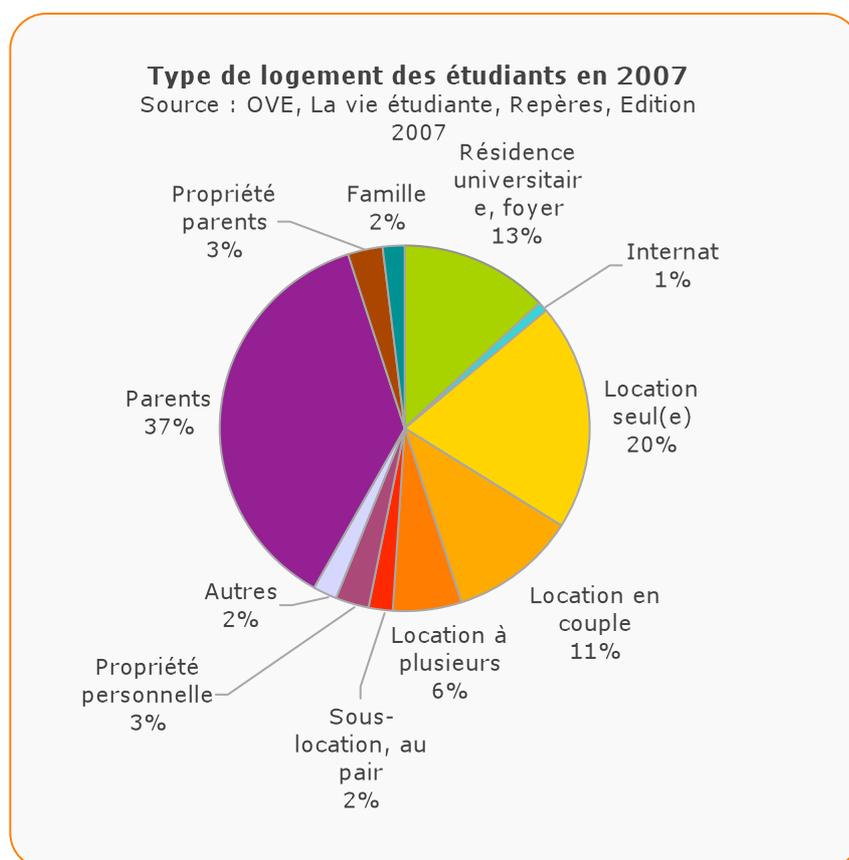
- Définition d'une série d'indicateurs simples rendant compte de la Vie Etudiante sur chaque thème clé (en lien avec les indicateurs de l'AERES, ceux de Campus France...).
- Favoriser la capitalisation des initiatives et des actions réalisées par les universités et leurs partenaires.

LE LOGEMENT

1. Les enjeux

a. Une carte de France contrastée qui plaide pour des diagnostics « micro-locaux »

› En France, 42% des étudiants vivent dans leur famille, 14% habitent en résidence collective, et 37% louent un logement autonome



Les 10 dernières années, les modes de logement des étudiants ont évolué, dans le sens d'une augmentation des logements autonomes. Quand en 2000 32% des étudiants louaient un logement dans le parc locatif dit « diffus » (hors logement spécifique dédié aux étudiants, comme les résidences universitaires), ils sont 37% en 2007 à avoir choisi ce type de logement. En revanche, la part des étudiants habitant dans des résidences collectives (résidences universitaires, foyers ou internats) est restée la même en proportion : elle couvre 14% des étudiants en 2007 contre 15% en 2000¹. Autre tendance, les étudiants se logent moins chez leurs parents aujourd'hui que ce n'était le cas il y a dix ans (42% des étudiants en 2007, contre 46% en 2000).

› Au-delà des statistiques nationales, une forte disparité d'un site à l'autre à la fois de la demande de logement et de l'offre

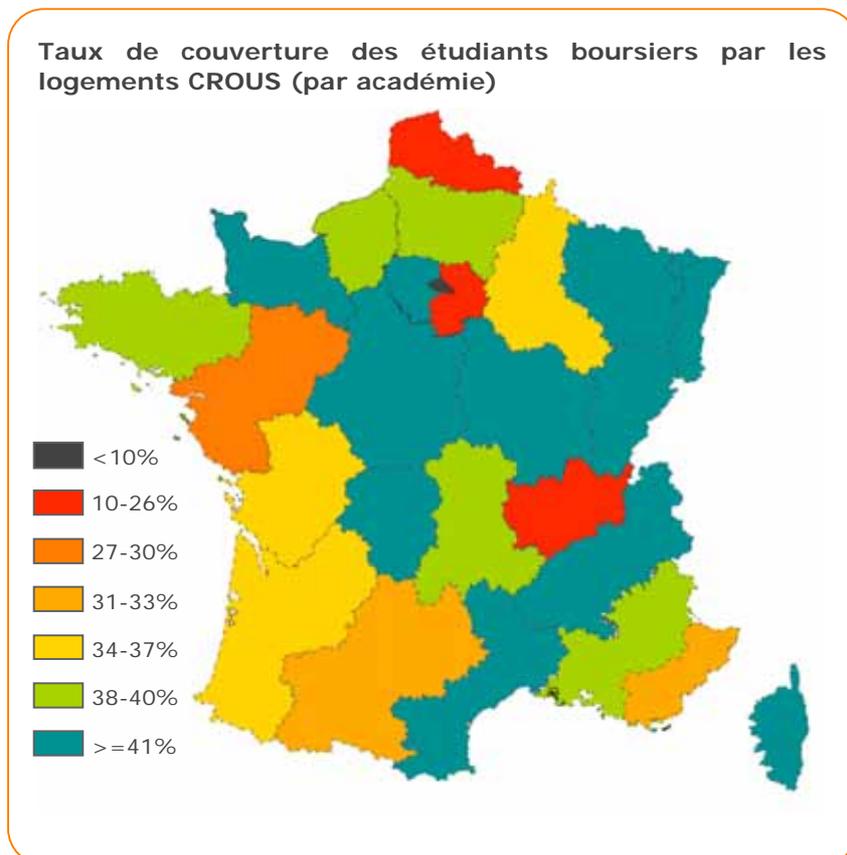
Plusieurs variables ont une incidence sur la nature de **la demande** étudiante de logement :

- Le pourcentage d'étudiants boursiers peut varier fortement d'un site à l'autre. A Bordeaux par exemple, 22% des étudiants sont boursiers, à Metz ils sont 38%. Les sites avec une proportion de boursiers élevée sont ainsi souvent les sites où le taux de cohabitation est important (les étudiants choisissent le lieu d'études le plus proche de là où habite leur famille afin de continuer à s'y loger).
- La part des étudiants étrangers dans la population étudiante totale est également variable et leurs besoins en logement sont souvent marqués par une appétence au logement en centre-ville, et au logement « partagé » (que cela soit en colocation, ou en résidence collective).

¹ Ces chiffres sont issus des enquêtes Vie étudiante successives réalisées par l'OVE en 2000, 2003 et 2006.

- La part de recrutement « national » a, de fait, une importance primordiale : plus la part des étudiants venus d'ailleurs augmente, plus la demande de logements spécifiques ou autonomes augmente elle aussi.
- La proportion d'étudiants dans les premières années des cycles universitaires par rapport aux étudiants en fin de parcours universitaire joue également. Comme le démontre l'OVE, l'étudiant ne se loge généralement pas de la même manière s'il commence ses études que s'il les termine².

L'offre de logement varie elle aussi d'un site à l'autre, quantitativement et qualitativement.



- Les situations du parc CROUS ne sont pas homogènes sur l'ensemble du territoire. La carte ci-jointe montre que si nationalement le nombre de logements CROUS représente 33% du nombre des étudiants boursiers, il peut varier de moins de 10% pour les académies les moins bien dotées à plus de 40% pour quelques académies « privilégiées ». Les régions Ile de France, Rhône-Alpes et Nord Pas de Calais apparaissent comme les régions avec le plus faible taux de couverture des étudiants boursiers.

Qualitativement, l'état du parc CROUS est également variable. Le rythme de rénovation des logements n'est pas le même d'une académie à l'autre. Il varie notamment en fonction de l'implication des collectivités locales. Ce dernier paramètre peut expliquer également la différence des « coûts de sortie » des logements selon la contribution financière des collectivités. Certaines font des tarifs avantageux pour l'acquisition des terrains. D'autres peuvent intervenir sous la forme de subventions, ...

Une mutuelle : « On a une augmentation de la quantité ces dernières années mais on n'est pas encore sur le bon rythme par rapport aux Objectifs Anciaux. Le problème c'est le Foncier..... L'argent de l'Etat ne suffit pas....et les régions ne font pas toutes le même effort.

² D'après Les Repères sur la Vie étudiante publiés par l'OVE en 2007, à 18 ans 57% des étudiants vivent chez leurs parents, 24% dans un logement individuel et 19% en résidence collective. Tandis qu'à 26 ans, 71% habitent dans un logement individuel, 20% chez leurs parents, et 9% dans une résidence collective.

L'exemple d'une Région avec une politique volontariste pour la construction et la rénovation de logements spécifiques étudiants

Alain Rousset, le Président du Conseil Régional, affiche que les universités sont une de ses premières priorités. Le logement étudiant a été un thème phare de sa campagne en 2005. Dans le cadre d'une politique volontariste d'attractivité de l'Université et de politique en faveur de l'égalité des chances, la Région depuis quelques années a fait d'importants investissements dans le logement étudiant :

- En 2005, le Conseil Régional confie à un cabinet la réalisation d'un diagnostic sur le logement étudiant.
- Programme 2005-2010 : le Conseil Régional finance la construction de 3 175 nouvelles places, dans 20 résidences. L'offre sociale sera augmentée de +36%.
- Parallèlement, un programme de réhabilitation fortement soutenu par la Région : 4100 places inscrites dans le CPER.
- La mise en place d'un Fond de Garantie Loyer pour accorder aux étudiants étrangers et aux étudiants français non boursiers une caution solidaire (accès à la location dans le parc privé). Environ 700 étudiants en ont bénéficié depuis 2006.

- Hormis le confort du logement, les étudiants peuvent faire valoir d'autres critères qui rendent les résidences universitaires CROUS plus ou moins attrayantes. Le « degré d'attractivité » des résidences varie entre les villes, mais également au sein d'une même ville : présence de services comme des machines à laver, possibilité d'utiliser des espaces collectifs pour des usages festifs, proximité du lieu d'études ou du centre-ville et liaisons par les transports en commun, « ambiance » aux étages, manières dont sont constitués les binômes ou trinômes d'étudiants qui partageront une unité de vie, ...

Ce qu'en disent les étudiants

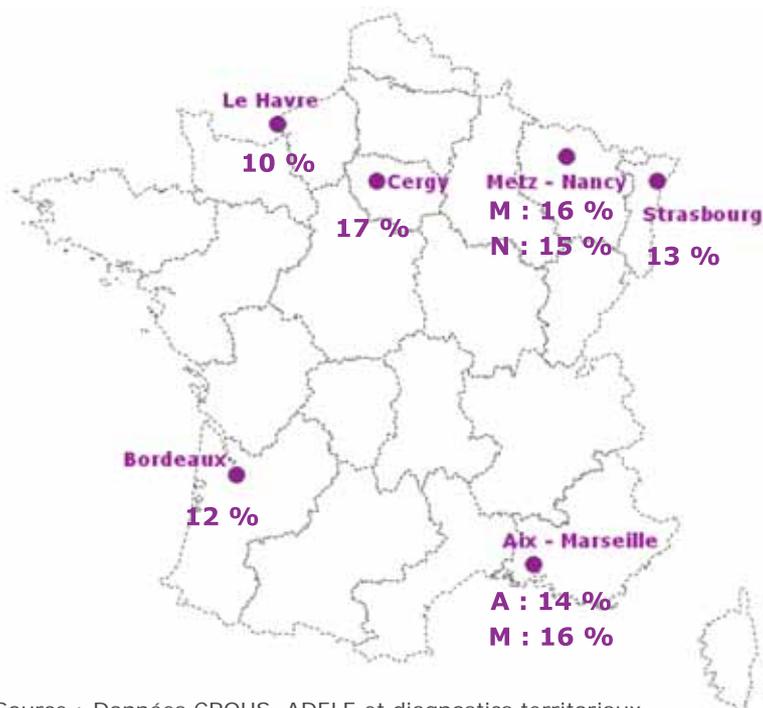
Lisa, étudiante allemande, est venue étudier pour un an à l'université de Cergy-Pontoise ...

Elle a choisi la résidence universitaire dans laquelle elle allait habiter depuis l'Allemagne, sur la base de la description qui lui avait été donnée. *« J'habite Saint Christophe. Je vais en RER à la fac. Mais la plupart des étudiants étrangers habitent aux Chênes d'Or. Les appartements sont plus moches mais ils sont plus proches de la fac. Chaque soir, c'est le point de rencontre là-bas. Il y a une trentaine d'étudiants étrangers, on est tous dans le couloir. Je reste avec eux là-bas jusqu'à une heure du matin, et puis je prends le dernier RER pour rentrer à Saint Christophe. Dans ma résidence, j'ai un studio pour moi toute seule, c'est plus confortable mais en fait c'est moins sympa. Si j'avais su avant que les Chênes d'Or étaient plus proches de la fac, j'aurais plutôt choisi celle-là. Ils partagent des appartements à deux coloc'. Les chambres sont pas très jolies, mais en fait c'est plus agréable. »*

- L'attrait des résidences CROUS réside également dans l'avantage relatif qu'elle peuvent présenter par rapport à leur environnement « concurrentiel ». Premier concurrent même s'il s'agit d'un positionnement différent, les résidences universitaires hors CROUS. On en recense plusieurs types :

- les résidences dont la construction ou la réhabilitation ont été financées par des prêts sociaux (des PLS, Prêts Locatifs Sociaux, le plus fréquemment) mais qui sont gérées par d'autres organismes gestionnaires que le CROUS (l'ARPEJ par exemple, ou bien encore une mutuelle, ou une association créée par une Ecole ou une Université) ;
- les résidences sociales mixtes, qui accueillent des étudiants de même que d'autres publics (les Foyers de Jeunes Travailleurs par exemple, ou les résidences HLM)
- les résidences privées possédées et gérées par des entreprises (ces résidences ne peuvent faire l'objet de prêts sociaux de la part de l'Etat) ;

Nombre de logements spécifiques étudiants (CROUS, sociales hors CROUS, et privés) pour 100 étudiants, dans quelques villes en France



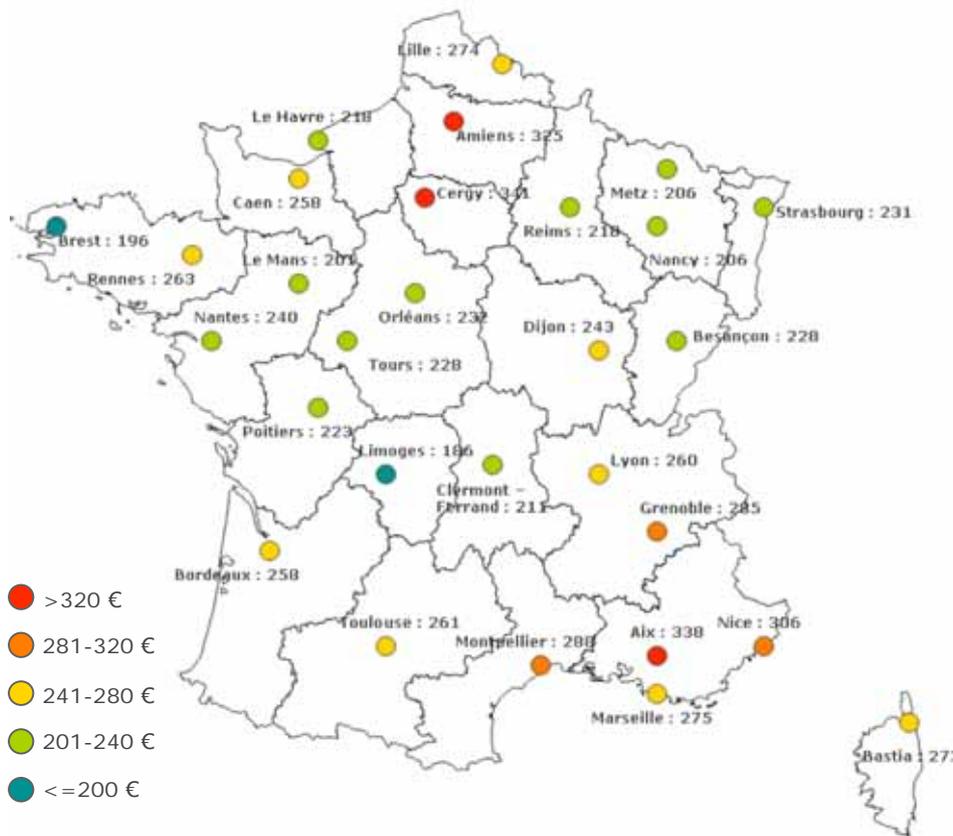
Source : Données CROUS, ADELE et diagnostics territoriaux

Les places dans ces résidences sont plus ou moins nombreuses selon les sites et cela constitue un ensemble de logements « spécifiques » qu'il est important de prendre en compte dans les diagnostics locaux. A ce titre, l'indicateur du nombre de logements spécifiques pour 100 étudiants est révélateur de la diversité de l'offre selon les villes. Il montre également que la plupart des villes peuvent loger plus de 10% de leurs étudiants dans des logements spécifiques, ratio considéré par certains organismes gestionnaires comme le seuil moyen de « saturation » de la demande étudiante en logements spécifiques.

Ainsi par exemple, pour un site de notre échantillon, et selon les gestionnaires le marché semble « saturé » : certaines résidences ont un nombre de places vacantes jugé trop important, une situation que rencontrent à la fois le CROUS et d'autres résidences sociales étudiantes.

- Autre type d'offre de logement, aujourd'hui la solution la plus utilisée par les étudiants qui ne vivent pas chez leurs parents : le logement dans le parc locatif privé « diffus ». L'offre varie également d'une ville à l'autre, en prix, et en qualité. En qualité, puisque selon les villes le parc immobilier, et notamment les logements de type T1 recherchés par la plupart des étudiants (sauf quand ils vivent en couple ou en colocation) sont en plus ou moins bon état. En prix, puisque le marché locatif est plus ou moins en tension, ce qui entraîne des prix de location au m² qui varient du simple au double selon les sites. Ci-joint une carte de France présentant une estimation du prix moyen d'un studio de 18 m² dans les principales villes de France.

Prix estimé d'un studio de 18 m² dans les principales villes étudiantes de France



Selon les sites, ces différentes offres se positionnent différemment les unes par rapport aux autres. Dans un marché immobilier en forte tension, le différentiel de prix entre un studio dans le parc locatif privé (que ce soit en résidence privée ou dans le logement « diffus ») et un studio CROUS sera plus important que dans une ville où les prix du marché privé sont quasiment à la hauteur des prix offerts par les résidences sociales (dans le cas de l'absence de pression immobilière). « L'avantage compétitif » des résidences CROUS pour les étudiants est ainsi considérablement réduit dans des villes avec des marchés immobiliers plus lâches. Sur quelques uns de nos sites, des étudiants dans les groupes pour un même niveau de prestation (surface, emplacement, ...) pouvaient payer le même loyer, qu'il s'agisse d'un studio CROUS ou d'un studio dans le parc « diffus » privé.

Ainsi, les offres de logement varient d'un site à l'autre, en quantité, en qualité et en positionnement les unes par rapport aux autres. Un diagnostic sur le logement étudiant doit prendre en compte une multiplicité de variables, dans un environnement en perpétuelle évolution (volume des étudiants, besoins des étudiants, « politiques » des universités, initiatives des promoteurs privés, investissement des collectivités locales, aménagement du territoire, ...).

› Des indicateurs qui présentent des limites : le besoin d'un état des lieux « micro-local » avec une vision prospective intégrant les nouveaux besoins des étudiants

Y a-t-il une « pénurie » de logements étudiants en France aujourd'hui³? Les indicateurs sont comme toujours, mais encore plus particulièrement pour cette problématique, à prendre avec précautions :

- Les données CROUS représentent une base de données importante et riche. Mais aujourd'hui elles ne sont publiées qu'à l'échelle de l'académie. Ainsi le ratio d'1 logement CROUS pour 3 étudiants boursiers peut être atteint dans une académie, tout en masquant des réalités très hétérogènes entre les villes de l'académie. Prenons l'académie de Rouen : l'offre CROUS en volume couvre près de 40% des étudiants boursiers. Pourtant dans certaines villes comme le Havre où le nombre de boursiers est plus important, le taux de couverture est moindre. Le ratio « moyen » lisse les écarts qui peuvent exister au sein d'une même académie, et risque ainsi de masquer certaines situations « critiques ».
- Pour calculer un indicateur l'échelle de la ville est parfois elle-même insuffisamment précise. De nombreux exemples sur nos sites montrent l'importance de l'emplacement des résidences et des transports en commun qui les desservent. Une résidence mal placée connaît souvent un taux de vacance important : quand elle est loin du centre-ville et/ou de l'université et que de surcroît elle est mal desservie (notamment pour les horaires nocturnes). Sur certains sites, il peut y avoir dans l'absolu un nombre suffisant de logements spécifiques, mais un nombre insuffisant de logements « adaptés » en termes d'emplacement, d'accessibilité et de prix.
- Le diagnostic concernant l'offre de logements spécifiques étudiants ne peut être pertinent que s'il est mis en perspective avec l'ensemble des offres de logements disponibles sur un site : volume, qualité et prix des résidences universitaires privées, des logements de type T1 dans le centre-ville et/ou à proximité de l'université, ...
- Les indicateurs sont souvent jugés au travers de « standards » nationaux : ne pas excéder 10% de logements spécifiques étudiants selon certains organismes gestionnaires, atteindre 10% de la population étudiante pour le CROUS, ... Les objectifs ciblés pourraient être affinés localement afin de correspondre précisément aux caractéristiques du territoire et aux projets des différents acteurs partie prenante :
 - Quelle est la politique de l'Université en ce qui concerne « l'offre de logement » pour ses étudiants ? Souhaite-t-elle développer une stratégie « offensive » pour attirer les étudiants avec un « package » vie étudiante⁴? (Cette question est approfondie dans le chapitre ci-dessous sur les enjeux pour les acteurs de la problématique du logement étudiant)
 - Quel type de recrutement l'Université prévoit-elle ? Pourcentage de recrutements nationaux ? Pourcentage de recrutements locaux ? Quel pourcentage d'étudiants par cycle universitaire ? ...
 - Quels sont les projets d'aménagement du territoire menés par les collectivités et comment la question du logement étudiant s'intègre-t-elle en harmonie avec ce contexte ? (Développement de certains quartiers, recherche de « mixité sociale », ...)
- Aujourd'hui, les indicateurs concernant les besoins des étudiants sont davantage des chiffres présentant leur situation actuelle (voir le graphique OVE ci-dessus) que des indicateurs mettant en valeur les souhaits des étudiants (qu'ils n'ont pas forcément pu réaliser compte tenu de l'offre de logement qui se présentait à eux). Aussi, est-il bien souvent difficile sur les sites de mesurer l'effet de substitution possible entre

³ Nous reprenons ici le terme utilisé par Jean-Paul Anciaux dans sa première proposition (Rapport de la mission confiée par Monsieur le Premier Ministre sur Le logement étudiant et les aides personnelles au logement, février 2008) : « Combattre la pénurie : de nouveaux logements pour les étudiants »

⁴ C'est un terme utilisé par plusieurs Présidents d'Université que nous avons rencontrés.

« cohabitation » et logement autonome. Autrement dit, à quelles conditions l'étudiant se décide-t-il à quitter le logement familial pour accéder à un logement autonome ? A quelles conditions de prix, de confort, d'« ambiance », ... ? De même pour la colocation, si l'on regarde le pourcentage d'étudiants qui choisissent ce type de logement et sa relative faible augmentation au fil des années⁵. Faut-il néanmoins en conclure à un faible potentiel de développement de ce mode de logement ? Ici aussi, un travail sur « l'appétence » des étudiants, et les raisons qui motivent leurs choix, permettrait de comprendre plus finement la nature des besoins des étudiants. Au-delà des indicateurs quantitatifs, un diagnostic sur le logement nécessite en complément des méthodologies qualitatives pour comprendre les ressorts des décisions que prennent les étudiants en matière de logement, et construire à partir de ces constats, des politiques de site adaptées aux objectifs des acteurs institutionnels en présence.

- Les indicateurs d'autre part doivent être vus au travers d'une lunette prospective. Pour chacun des sites, à quoi ressemblera la ville demain et ses quartiers, à quoi ressemblera l'Université, qui viendra y étudier, et combien d'étudiants, ... Chaque site, de par son histoire et les initiatives impulsées par les différents acteurs, évolue et ces tendances sont le contexte incontournable de la réflexion d'un territoire sur le logement étudiant.

La programmation de construction de logements étudiants : l'exemple de Metz

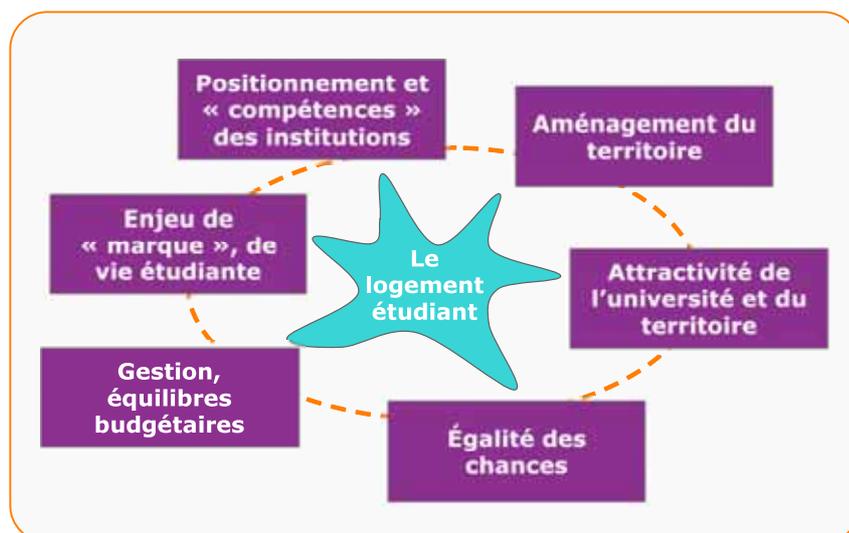
Le Conseil Général : «Le développement de la vie étudiante et la construction d'infrastructures sur les campus étudiants est assez complexe car cette question est enchevêtrée au cœur de différentes problématiques, les prévisions faites à un moment donné peuvent être mises à mal...parfois, on avance plus...on recule...on met en stand by, on repart sur autre chose trop vite ou pas assez vite... A Metz, il y a la restructuration en cours du quartier Pompidou comme deuxième cœur de ville qui va changer le centre de gravité de la ville, il y a le futur projet de Bus Way en site propre, il y a les composantes du campus du Saulcy qui doivent déménager vers le Technopôle pour créer une cohérence des unités de formation. Des logements étudiants plutôt haut de gamme avaient été prévus compte tenu de la création de nouvelles filières qui n'ont finalement jamais vu le jour et maintenant la résidence étudiante est loin d'être pleine... Il y a quelques années, on a mis le paquet sans trop réfléchir à la rentabilité sur du long terme...maintenant il faut que nous fassions plus attention en étudiant tous les paramètres (localisation, coût de sortie, adaptation à la demande, schéma de rentabilité...) De plus, l'Université doit s'efforcer de travailler avec les partenaires tels que les bailleurs sociaux, la CAF, les services sociaux de la ville, elle ne le fait pas assez aujourd'hui... » .

⁵ D'après les enquêtes Vie étudiante menées au fil des années par l'OVE, les étudiants louant un appartement en colocation représentaient 4,7% en 2000 et 6,0% en 2007.

b. Le logement, des compétences partagées et de multiples enjeux

Le logement est le premier sujet auquel les étudiants et les acteurs institutionnels pensent quand on évoque le thème de la vie étudiante. Il représente la première vitrine des conditions de vie des étudiants sur un site.

C'est d'autre part un sujet qui, à l'instar de beaucoup d'autres questions relatives à la vie étudiante, est à la croisée des compétences de plusieurs acteurs : la ou les Université(s) et Ecole(s), le CROUS, et les collectivités locales à leurs différents niveaux.



Sur les sites de notre échantillon, le logement peut ainsi apparaître tout à tour comme un thème fédérateur puisque tout le monde s'accorde à dire qu'il s'agit là d'une priorité. Mais il peut également être le sujet sur lequel se cristallisent de nombreux enjeux, multiples et sensibles, puisqu'il touche au cœur des différents métiers et compétences de chacun.

- Un enjeu pour l'attractivité de l'université et du territoire, auquel sont particulièrement sensibles

les Universités et les collectivités. Pour elles dans la forme de concurrence à laquelle se livrent à l'échelle internationale les établissements d'enseignement supérieur (Universités ou Ecoles), la qualité de vie qu'ils peuvent offrir aux étudiants devient un avantage « compétitif ». La question est particulièrement sensible dans leur discours pour l'accueil des chercheurs et des étudiants étrangers.

La Vice Présidente CEVU d'une Université faisant partie du PRES de Bordeaux estime ainsi que le logement a été jusqu'à présent le thème fédérateur pour ce qui concerne la vie étudiante. *Selon elle, dans le cadre du Plan Campus, la volonté de mettre en place une politique commune a pris corps dans cette question du logement étudiant ... car « le logement ça se voit » et cela peut avoir un impact selon elle sur « le sentiment d'appartenance à l'Université ». D'autre part, explique-t-elle « par rapport à notre souhait d'être attractif pour les étudiants étrangers ... Si les logements sont vétustes, quel symbole cela donne-t-il de la connaissance, de l'université française ? Ce n'est peut-être qu'une enveloppe mais c'est symboliquement important. C'est pour ça je pense que les collectivités se sont engagées dans ces projets immobiliers. C'est leur image aussi qui est en jeu ».*

Les Universités sont très sensibles au logement qui est proposé aux étudiants étrangers, car il est vecteur d'image. Ci-dessous le témoignage du responsable d'un service international dans une université qui montre que cet enjeu peut provoquer des tensions importantes entre l'Université, pour qui l'enjeu d'attractivité est majeur, et le CROUS, pour qui l'enjeu de « bonne gestion » est prioritaire.

« Il y a 20 ans que ça cafouille avec ce problème-là. Nous réservons chaque année un certain nombre de chambres chaque année pour les étudiants étrangers (conventionnés). Mais ils ne leur laissent que des chambres vétustes Pour avoir les chambres neuves, le CROUS veut que l'Université loue les chambres à l'année. Ils voulaient que ce soit l'Université qui s'engage sur 12 mois ! Il y a des Universités qui le font visiblement. Donc comme nous avons refusé, ils ne nous laissent que du vétustes. [...] Il y a des cafards, des problèmes de chauffage, des coupures d'eau, des vitres cassées. On a de ces témoignages. C'est une image catastrophique de l'accueil des étudiants en France. C'est la Roumanie de Ceaucescu ! On a des plaintes pour agression, ce sont des moulins à vent, sans aucune sécurité ... Donc les étudiants cherchent vite à partir. Donc les chambres ne sont

plus occupées, et de ce fait l'année suivante le CROUS réduit nos enveloppes, en disant qu'on ne les utilise pas ... C'est pourtant dans leurs missions, l'accueil des étudiants étrangers. Mais le CROUS dit : c'est vous qui créez le besoin, débrouillez-vous. Allouez les chambres, à vous de les accueillir dans vos chambres. A vous d'organiser l'arrivée des étudiants. [...] Quelle image veut-on donner ? Moi j'ai honte quand on voit les retours des étudiants. Tout l'effort qu'on peut faire par ailleurs pour les accueillir est gâché par les conditions de logements. Et il y a des choses vraiment inadmissibles. Le CROUS nous dit : Il faut que les étudiants s'engagent à rester toute l'année. Mais on ne peut pas si l'endroit est pourri. Il faudrait un endroit où ils puissent rester provisoirement, et après ils trouvent une colocation. Aujourd'hui on ne peut pas leur dire : on vous accueille 10 jours le temps que vous trouviez, une location à durée déterminée. »

Le directeur de la recherche et de l'enseignement supérieur de la Région Aquitaine qui met en œuvre un plan d'investissement ambitieux pour le logement étudiant dans la région explique que « *la vie étudiante est une des déclinaisons de l'investissement de la Région sur la recherche et l'enseignement supérieur. Le cadre dans lequel se déroulent la formation et la recherche est un facteur d'attractivité réel pour les chercheurs, et pour les étudiants. On agit beaucoup sur l'enseignement et la recherche. Et maintenant il y a un décalage entre les équipements à disposition des chercheurs et le cadre de vie des chercheurs et des étudiants.* »

- Un enjeu en termes d'égalité des chances.** L'accès à des logements à faible coût pour des étudiants aux revenus les plus modestes est un enjeu majeur de l'égalité d'accès à l'université. C'est un enjeu premier pour les CROUS dont la mission première est de pouvoir loger à faible prix les étudiants boursiers. C'est un enjeu pour les universités et les collectivités dans la mesure où un logement autonome et de bonne qualité est considéré par tous comme un des critères de réussite des étudiants. C'est un enjeu différent de l'enjeu d'attractivité de l'université car qui dit objectif d'égalité des chances dit favoriser les étudiants boursiers et mettre en place des politiques de vie étudiante à destination de ces publics ; qui dit objectif d'attractivité de l'université dit attirer les étudiants étrangers, les étudiants français en master, en doctorat ou les chercheurs, et ce quelque soit leurs revenus : il ne s'agit alors plus d'une politique « sociale » mais d'une politique qui vise à attirer « les meilleurs », en leur proposant des conditions d'étude favorisées, notamment le logement. D'une certaine manière, dans le premier cas, l'étudiant est « bénéficiaire », dans le second il est « client ». Historiquement, la politique de vie étudiante était portée avant tout par un enjeu d'égalité des chances (concept incarné par le CROUS). De plus en plus, les Universités sont sensibles à l'enjeu d'attractivité, qui les fait s'intéresser de plus en plus au modèle des Ecoles où l'étudiant, comme le client, est « roi ».

Le financement du logement étudiant : 2 nouveaux outils (Plus et PLS) mobilisables

Le logement étudiant ne constitue pas une catégorie juridique à part entière. Il peut s'inscrire dans le logement social et dans le logement collectif via les foyers logements (structure collective de logement comportant un minimum de services).

Aujourd'hui dans la gamme de prêts qu'il est possible de solliciter pour le logement social, le logement destiné aux étudiants peut bénéficier depuis juillet 2008 du financement « prêt PLUS ». Il est ouvert pour les zones en tension (IDF, pourtour Méditerranée).

Le logement étudiant peut également bénéficier du Prêt PLS pour logement intermédiaire (jusqu'en 2007 ce n'était pas possible). Le taux offert est un peu au dessous du marché. Il a les avantages des prêts réglementés...les locataires peuvent bénéficier de l'APL.

Un directeur de CROUS : « *La Région ici ne veut pas réhabiliter le parc existant qui reste très dégradé. Elle veut uniquement créer des places nouvelles. Mais nous avons un désaccord de fond. Nous nous voulons être sur du 14m2 et eux ils veulent du 18 m2. Eux, visent les classes moyennes alors que nous on veut augmenter l'offre sur le « très social », pour les étudiants boursiers échelon 5/6. Ils sont à la recherche de l'autonomie mais ils n'ont pas les moyens. Donc quelle offre avons-nous pour répondre à cette volonté de décohabitation ? »*

Une mutuelle : « *Nous, on soutient le CROUS....Les boursiers et les étrangers sont très fragiles....C'est le CROUS qui répond aux besoins. Les petites classes moyennes ont aussi de plus en plus de difficultés à accéder au logement étudiant....Il faut renforcer les CROUS car c'est l'acteur qui peut intervenir massivement sur le social.... Il faut augmenter le parc géré par le CROUS....car les organisations étudiantes sont présentes. Nous, on veut être présent dans les instances qui gèrent....dans les résidences privées nous on ne maîtrise pas. Les critères de gestion et d'accès, sont maîtrisés par le privé....* »

Un CROUS : « *On nous demande beaucoup de logements pour les ERASMUS.... Les organisations étudiantes ne sont pas d'accord. Cela représente un quota de 20% On n'est pas ici dans une logique sociale, mais une logique de développement international. A mon sens, on doit le faire pour accompagner l'université dans son développement mais cela complexifie encore plus la gestion du parc existant.* »

Un Président d'une Université de « province » explique que la licence est plutôt un enseignement de proximité. Mais que le niveau doctorat, écoles d'ingénieurs attirent des étudiants en provenance d'autres régions. La politique de l'Université est de mettre en place des filières internationales pour accueillir des étudiants étrangers, et des mastères avec la volonté d'attirer de plus en plus d'étudiants provenant d'autres régions. « ***Et cela va dépendre de notre capacité à proposer des formations originales, mais aussi à offrir un accueil de bon standing*** ».

Un Président d'une autre Université explique que parmi les jeunes du territoire, il n'y a pas une appétence spontanée pour l'enseignement supérieur : « *On a 13 à 14 points de retard par rapport à la moyenne nationale en termes de poursuite d'études après le bac. **On fait un gros travail pour attirer les jeunes vers l'enseignement supérieur.** L'objectif c'est de rehausser le niveau de qualification des jeunes de la Région. C'est pour ça qu'on met le paquet sur la vie étudiante, comme élément attractif, fédérateur.* »

- **Un enjeu en termes de gestion et d'attention aux équilibres budgétaires, prioritaire pour les CROUS.** Les CROUS sont responsables d'un parc immobilier important, avec des contraintes budgétaires fortes, des impératifs gestionnaires en termes de taux de vacance. Leur première préoccupation, avant de monter de nouveaux projets est de gérer le parc existant, quitte à entrer parfois en profond désaccord avec les Universités et les Collectivités qui voudraient que certains nouveaux projets se montent et/ou avancent plus vite.

Un directeur de CROUS que nous avons rencontré s'exprime en ces termes : « ***Nous notre priorité c'est remplir nos Cités U. Je ne nie pas qu'il y ait besoin d'un autre type de logement, moins cher, mieux positionné. Mais nous aujourd'hui on a cette résidence-là. Et notre priorité c'est remplir l'existant. Il faut qu'on commence par là !*** »

- **Un enjeu de « marque », de vie étudiante.** Les conditions de logement sont un support essentiel de l'animation du campus, de la vie étudiante (au sens de vie associative, festive, sportive, culturelle, ... en dehors des cours). Les étudiants qui décohabitent sont souvent plus présents sur les campus, la colocation « intègre » davantage les étudiants dans une vie étudiante riche et partagée, ... Un certain nombre d'acteurs des universités sont ainsi convaincus de l'importance du « péri-scolaire » pour l'épanouissement des étudiants et leur réussite dans leurs études, et plus tard dans leur vie professionnelle. Ils sont également attentifs au développement du « sentiment d'appartenance » et pensent que le logement peut y contribuer largement.

Un VP Etudiant d'une université dans une ville de taille moyenne explique que le nombre d'étudiants qui vivent chez leurs parents ne favorise pas « la vie étudiante » : « *On habite souvent chez nos parents. Le soir on n'a peut-être pas forcément le même besoin qu'ailleurs de sortir. On se sent souvent moins seul.* »

Un VP CEVU d'une université avec un taux de recrutement local important, dans une ville de taille moyenne : « *Tous les étudiants français classe moyenne ou défavorisés rentrent chez eux dès la fin des cours et ça plombe la vie étudiante sur place !* »

Le chargé de la stratégie au sein d'un PRES : « *C'est avec la colocation qu'on fait l'esprit de campus aussi* ».

- **Un enjeu en terme de positionnement et d'articulation des « compétences » des institutions.** L'Université se trouve confrontée aux questions de logement de ses étudiants notamment quand il s'agit de situations d'urgence (les étudiants étrangers qui arrivent en septembre, sans logement, ...), sans estimer que ce soit sa « mission première » ni avoir les moyens pour y répondre.

Un VP CEVU : « *On a beaucoup travaillé sur cette question du logement. Avec cette ambiguïté que ce n'est pas notre mission première, le logement. On a contractualisé avec la Communauté d'Agglomération, avec la ville. Le service habitat nous a donné des pistes de partenariat. On a agrandi le cercle des partenaires pour apporter des réponses* ».

Les collectivités se positionnent différemment selon les sites, de manière plus ou moins tacite, plus ou moins négociée/acceptée. Sur un site (Aquitaine), c'est la Région qui historiquement a porté la plupart des investissements sur le champ du logement étudiant, quitte à décourager les autres collectivités qui estiment qu'il s'agit là d'un terrain d'action déjà occupé. Sur un autre (Le Havre), c'est la Ville qui, sur « délégation » de la Communauté d'Agglomération, est tête de file sur le logement étudiant (qui est notamment moteur sur la construction de « containers » pour loger des étudiants, concept importé de Hollande). Le cas le plus souvent rencontré est néanmoins celui où la Communauté d'Agglomération est tête de file. Même si à cette date, aucune commune ni EPCI n'a pris la décision de prendre la compétence « logement étudiant », possibilité qui leur est donnée par la loi de 2004 sur les libertés et responsabilités locales (voir ci-joint).

Le cadre réglementaire

- Depuis la loi de 2004 sur les libertés et responsabilités locales, les communes et les EPCI qui le souhaitent peuvent prendre la compétence « logement étudiant ». Ils prennent alors en charge la construction et l'entretien des logements étudiants appartenant à l'Etat.
- En Ile de France, la Région doit élaborer un schéma directeur du logement étudiant.

Le CROUS, souvent selon les politiques menées par leur directeur, travaille plus ou moins en harmonie avec les universités et les collectivités du territoire sur lequel il est implanté. Le degré de coopération est plus ou moins élevé, et la politique locale du CROUS est plus ou moins bien perçue par les partenaires selon les sites.

- **Un enjeu en termes d'aménagement du territoire avec des visions parfois divergentes.** Faut-il regrouper les logements étudiants en centre-ville quitte à « désertier » ou faire disparaître les résidences étudiantes dans les quartiers les plus défavorisés ? Ou faut-il au contraire viser la « mixité sociale » et tenter de conserver une population étudiante dans des quartiers plus « populaires » même s'ils sont moins accessibles, plus démunis en termes de commerces, de services, ... ? Tous les acteurs ne répondent pas de la même façon à ces questions, avec des enjeux politiques forts à la clé. Nous avons rencontré ces débats de fond dans plusieurs des villes universitaires que nous avons visitées.

c. Les étudiants : des parcours résidentiels souvent non linéaires

A l'issue des groupes d'étudiants que nous avons animés, plusieurs constats peuvent être faits :

- **La plupart des étudiants « déménagent » plusieurs fois au cours de leur parcours universitaire.** Leurs besoins et la manière dont ils priorisent les critères de choix peuvent évoluer rapidement, en fonction des opportunités qui se présentent. Les étudiants d'une manière générale sont une clientèle peu « captive ». Aussi les étudiants nous décrivent-ils des parcours résidentiels souvent non linéaires, guidés pas les nouvelles contraintes auxquelles ils peuvent faire face (un étudiant qui ne revient par exemple que pour quelques mois dans la ville, après un stage dans une autre région), par les opportunités qui se présentent (la possibilité de se mettre en colocation par exemple), et par leurs attentes qui peuvent évoluer (partir d'un logement CROUS par exemple, pour aller dans un logement plus « autonome » dans le parc locatif diffus).

Exemples de parcours résidentiels étudiants

- **Habiter une grande agglomération et utiliser les transports régionaux :** Souad est étudiante en sciences économiques à l'Université de la Méditerranée. Après un premier cycle à Marseille, elle poursuit en Master à Aix en Provence. Elle a fait le choix de continuer à habiter dans un quartier abordable de Marseille et d'utiliser les transports en commun pour se rendre à ses cours à Aix-en-Provence : *« le calcul a été vite fait ! Vu les prix pratiqués pour une chambre ou un petit studio à Aix, c'est beaucoup plus rentable d'habiter dans mon quartier proche du centre ville à Marseille et d'effectuer les trajets plusieurs fois par semaine. Avec la carte de transport régional cela est possible et rentable ! De plus, le coût de la vie est bien moins cher à Marseille quand on connaît les bons plans, au niveau nourriture, vêtements, sorties. Je n'ai jamais regretté mon choix ! ».* (Souad, étudiante en mater Sciences Economiques, Aix-en-provence)
- **Devoir changer de domicile en cours d'année :** Julie est étudiante en première année de médecine. Ces parents travaillent et habitent dans une ville moyenne à plus de 50 kilomètres de son université. Afin de mettre toutes les chances de son côté, elle opte, avec ses parents, pour une location dans un studio en résidence universitaire privée non loin de son lieu d'étude. Mais la situation financière ne devient plus gérable et elle est contrainte de quitter son appartement pour rejoindre le domicile familial et effectuer plus de 3 heures trente de trajet par jour : *« Mon logement ? Et bien, en début d'année j'avais un studio dans la résidence privée à côté, c'était pas mal mais très cher...j'étais de plus en plus mal à l'aise par rapport à mes parents qui se saignaient pour moi et ça commençait vraiment à être un problème donc on a décidé qu'à partir de janvier je rentrais à la maison...maintenant je fais près de 4 heures de trajet par jour mais c'est moins cher, on n' a pas trop eu le choix... ».*
- **Progresser vers la solution « coloc » au fil des années d'étude :** Stéphanie est en deuxième cycle de droit. Elle a connu plusieurs conditions de logement et nous explique les plus et les moins de chacune des options : *« Je suis boursière, au départ, les deux premières années j'habitais dans une chambre non rénovée en cité U, inutile de vous dire que si côté budget c'est rentable, côté confort c'est pas le top ! Avant de se doucher, c'est limite les gants en plastique rose et les bottes de pêcheurs ! Puis, j'ai évolué !! J'ai pris un studio CROUS, plus cher mais plus confortable. J'ai fait ce choix et je l'ai assumé. Je travaille un peu à côté pour pouvoir me payer ce logement. En maintenant, j'ai envie de passer à autre chose...j'en ai un peu marre de n'habiter qu'entre étudiants sur le campus même si cela a des côtés sympas que j'ai appréciés. Aujourd'hui, j'aimerais faire une coloc avec une amie en centre ville dans un grand appart. C'est tout bénéfice ! Confort, sociabilité, localisation, et en plus ce n'est pas plus cher ! ».*

Exemples de parcours résidentiels étudiants (suite)

- **Choisir un studio en résidence privée, la solution rassurante** : Maud est étudiante boursière en DUT en Ile de France. Elle a fait le choix pour sa première année d'étude d'occuper un emploi en soirée et en week-end pour pouvoir louer un petit studio à un locataire privé dans un secteur géographique peu onéreux. Mais après avoir vécu une mauvaise expérience elle recherche aujourd'hui à louer un studio dans une résidence étudiante privée : *« J'ai habité dans un petit studio dans un endroit qui craignait un peu...je n'étais pas très rassurée mais ça allait jusqu'à ce que je me fasse cambrioler...j'ai encore du mal à en parler...c'est vraiment un mauvais souvenir...Donc, pour l'année prochaine, j'ai déjà visité un studio dans une résidence étudiante privée et ça me convient parfaitement, c'est un peu plus cher mais le confort et la sécurité sont au rendez-vous... ».*
- **Continuer à habiter chez les parents dans un premier temps** : Sylvain est étudiant en DUT. Il habite chez ses parents pour le moment. Quel type de logement ? Il ne se s'est pas vraiment posé la question. Il se rend à ses cours en transport en commun et se dit satisfait de cette solution : *« pour le moment, ça me convient très bien. C'est chez moi et j'ai tout ce qu'il faut, pourquoi me compliquer les choses ? Dans l'avenir ? On verra plus tard... ».*
- **Vers le logement inter-générationnel ?** Thomas est étudiant en DUT en IDF. En effectuant ces recherches de logement sur internet, il « tombe » sur une annonce pour des chambres destinées aux étudiants à proximité de son lieu d'étude : *« en fait, je suis tombé dessus par hasard. En fait, il s'agit d'une vieille dame qui habite seule et qui loue deux de ces chambres à des étudiants. Nous sommes deux étudiants, on a une partie de la maison un peu à part avec un coin cuisine et une salle de bain et quand elle s'absente il faut garder le chat et arroser les plantes, sinon, il n'y a pas d'autres contraintes. Je suis plutôt satisfait, ça me convient et c'est un peu moins cher qu'une chambre ou un studio classique ».*

- **Il existe plusieurs moteurs de leur décision.** Parmi ceux qui reviennent le plus souvent :

- **La facilité du « parcours » pour obtenir le logement.** On cherche à avoir le moins de démarches à faire. Cela peut encourager les étudiants à accepter une situation de logement même si elle ne les satisfait pas totalement.

Exemple : Patrick en deuxième année dans une Ecole d'ingénieur rattachée à une Université, sur un site délocalisé, explique qu'il pense continuer à se loger dans le logement CROUS même s'il est aussi cher qu'un appartement dans le centre-ville et peut-être moins confortable. Cela lui évite de faire de nouvelles démarches.

Cette volonté de limiter les démarches de type « administratif » explique également dans certains cas que les étudiants n'aient pas voulu se tourner vers des dispositifs de type Locapass ou Fond de Garantie Loyer⁶. Ils préfèrent « se débrouiller » plutôt que de faire appel à une aide administrative dont ils maîtrisent mal les tenants et les aboutissants, et qui les met dans une relation à l'administration qu'ils préfèrent éviter :

Exemple : Aline, orpheline, qui a des difficultés à obtenir une caution, trouve un moyen de se débrouiller pour ne pas avoir à faire à Locapass. *« Faire appel à ce genre de dispositif ce n'est pas le premier réflexe que l'on a. On pense famille. On ne veut pas de relation de banquier, de prêt. Ce n'est pas assez clair ... Le Loca'pass ça demande une tonne de paperasses. Et si tu peux avoir ça en moins à faire ... C'est pareil que pour le recours par rapport aux discriminations, on le fait pas parce que c'est tellement lourd ... »*

- **Le prix.**

Maxime, 20 ans est en L2 de sciences de la terre et de l'environnement. Il étudie dans une fac située à une trentaine de kilomètres de chez lui. Il ne se s'est pas vraiment posé la question

⁶ A propos des Fonds de Garantie Loyer voir ci-dessous la partie sur les pratiques émergentes.

d'aller étudier ailleurs, comme une conseillère d'orientation lui a dit que pour être météorologue, il fallait passer cette licence et qu'il pouvait la faire dans cette université à côté de chez lui. Il prend sa voiture pour se rendre à l'Université : *« Y'a un parking où on peut prendre un abonnement à l'année, c'est pratique, on est directement sur le site. Franchement, c'est bête de prendre un logement alors qu'on habite à 30 km... C'est de l'argent foutu en l'air ! D'un point de vue financier, vivre chez ses parents c'est la meilleure solution, et puis chez soi, il n'y a pas meilleure demeure ! »*

- L'autonomie.

Exemple : Nicolas, en L1 de maths info originaire d'une commune située à 20 minutes en transports de l'université. *« Là j'habite chez mes parents, mais j'ai fait une demande en cité U pour l'année prochaine, pour être plus proche du campus, mais aussi pour prendre mon autonomie, puisqu'à 20 ans, c'est bien de ne plus être chez papa maman ».*

- « L'ambiance ».

Exemple : Nadine vit aujourd'hui chez ses parents. Elle est boursière. Elle a hésité un moment à demander une chambre en CROUS. Mais n'a pas fait la demande voyant le peu d'ambiance qu'il y avait dans les étages ...

- Le confort (matériel, affectif ou psychologique).

Exemple : Sébastien vit chez ses parents. Cette situation lui convient à la fois en termes de confort, mais aussi parce que ça le « cadre » et qu'il pense en avoir besoin.

Charline, 19 ans est en L1 de droit. Elle vient en train à l'Université, et habite chez ses parents *« un peu à la campagne »*. Elle préférerait visiblement rester au sein du cocon familial, dans une ambiance calme, propice à la concentration sur ses études : *« tout le temps de mes études, j'aimerais vraiment bien pouvoir rester chez mes parents, je m'entends bien avec eux... et puis je viens de la campagne, certains étudiants disent qu'ils ont besoin d'être à proximité des commerces, de la vie du centre, moi je préfère me retrouver chez moi, au calme après les cours, faire des ballades... »*

- La réactivité.

Exemple : Malika habite aujourd'hui dans une résidence CROUS proche de l'Université. Elle sait qu'elle devra la quitter prochainement pour faire son stage de 6 mois. Elle devra revenir pour des cours à l'Université, mais seulement pour quelques mois. Elle ne sait pas encore comment elle va pouvoir s'organiser.

- L'emplacement.

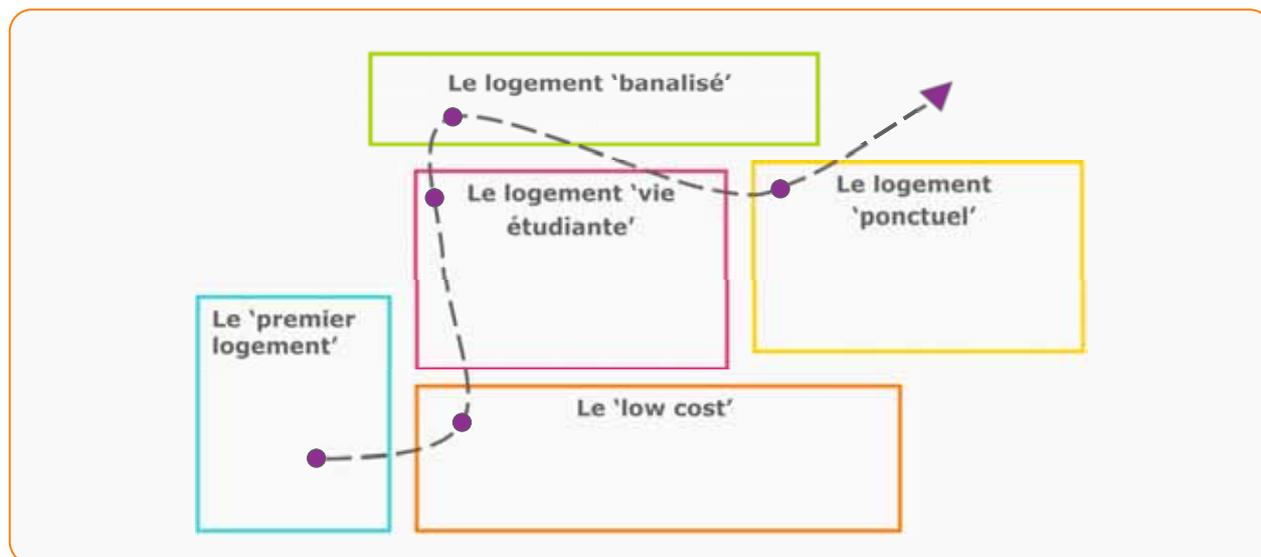
Exemple : Jean-Luc est satisfait du logement qu'il a trouvé. C'est un studio qu'il a trouvé très rapidement en cherchant sur internet. Il se situe proche du campus.

- Ce qu'ils ont pu trouver ...

Exemple : Claire est venue étudier pour son mastère dans une ville loin de chez ses parents. Elle visait dans un premier temps la colocation. Mais a finalement fait le choix d'une résidence universitaire privée, devant les difficultés pour trouver une colocation.

- Il n'y a pas un logement étudiant type, mais bien plusieurs « segments » de logements qui correspondent à des priorités différentes des étudiants. Dans le cadre d'un diagnostic local sur le logement étudiant, il serait intéressant de pondérer ces catégories : combien d'étudiants préféreraient-ils tel ou tel type de logement ? La difficulté est qu'au-delà d'un souhait exprimé à un moment t, les opportunités ou les difficultés rencontrées par l'étudiant dans sa recherche vont le faire « réarranger » très vite ses priorités et s'adapter à l'offre de logement qui est à sa portée. Néanmoins, on peut faire le constat que :
 - Il existe une forte appétence des étudiants pour la colocation et les logements de type « vie étudiante » (voir ci-dessous), même si dans la réalité peu d'entre eux auront finalement la possibilité d'y accéder.

- Une grande majorité des étudiants est amenée à se poser la question à un moment de son parcours de trouver un logement « ponctuel », pour une période inférieure à 1 année scolaire.
- Les étudiants qui vivent en résidence privée sont peu représentés dans notre échantillon. Ils acceptent de payer un peu plus cher quand la prestation est de qualité : cela inclut la possibilité d'avoir un logement rapidement sans faire de lourdes démarches (particulièrement intéressant pour des personnes qui viennent vivre pour la première fois dans la ville en question), le confort permis par une proximité à l'université, une sécurité ou une accessibilité des chambres (cas pour une personne en situation de handicap par exemple).
- Le logement « banalisé » est choisi par de nombreux étudiants (parfois délibérément par envie d'autonomie, parfois contraint car n'ayant pas de places en CROUS ou pensant ne pas pouvoir en avoir). Ils citent pour beaucoup d'entre eux, les difficultés que représente la garantie des loyers impayés. Ils trouvent des solutions mais qui sont difficiles à mettre en œuvre. Comme cet étudiant dont le père ne peut pas présenter une situation suffisamment « rassurante » pour le propriétaire et qui doit faire appel à sa mère qui habite dans les DOM TOM ce qui complique pour lui (notamment affectivement) les démarches. Ou cette étudiante dont les parents ne peuvent se porter caution et dont la tante et le frère se déplacent à l'agence pour les « rassurer » et présenter leur caution solidaire.
- Le besoin d'un logement « low cost » se solde souvent par une « cohabitation » avec les parents. Celle-ci semble souvent « naturelle » aux étudiants : pourquoi payer un loyer alors que notre famille habite dans la même ville ? Le souhait éventuel d'autonomie pèse beaucoup moins lourd dans la balance que le poids d'un loyer dans un budget étudiant. Il faudrait une raison particulière, un évènement déclencheur pour que l'étudiant se décide éventuellement à trouver une autre solution (volonté d'habiter en couple, difficulté particulière des relations avec la famille, ...).



Le « premier logement »

- *Critère n°1* : le calme, le confort et la « sécurité », facilité des procédures pour obtenir le logement, quitte à en payer le prix
- *Profil d'étudiant* : premières années d'étude, besoin d'être rassuré avec apprentissage de l'autonomie progressif ; ou étudiant tous niveaux d'études pour sa première année dans une ville
- *Type de logement* : résidence universitaire de type logement social, ou résidence privée. Attention portée aux services. Recherche d'un environnement propice au travail.

Portraits et paroles d'étudiants

Anne, est en licence 3 à l'Université du Havre. Originnaire de Paris, elle est venue y étudier attirée par une spécialité de l'Université. Elle arrive au Havre, en convalescence, suite à une maladie grave. Elle s'installe dans une résidence universitaire privée proche de l'Université qui lui offre une accessibilité et un confort qui lui conviennent bien.

Le 'low cost'

- *Critère n°1* : le prix, quitte à sacrifier le confort, la proximité, ...
- *Profil d'étudiant* : boursier, ou petite classe moyenne, tous niveaux d'études
- *Type de logement* : souvent une résidence CROUS à tarif avantageux. Segment du « très social ». Quand pas de logement facilement accessible à ce prix, des solutions de « secours » : habiter chez son ami(e), habiter chez ses parents même s'ils habitent loin, ...

Portraits et paroles d'étudiants en logement « low-cost » :

Gwénael, en L1 de droit. C'est sa seconde année d'études depuis le Baccalauréat. Il vit en résidence CROUS, dans une chambre non rénovée au sein d'une cité U assez excentrée. Pour lui, sa vie d'étudiante est « compliquée », surtout sur l'aspect financier. Il explique que s'il n'avait pas de place en cité U, il n'aurait pas pu poursuivre ses études : « je ne suis pas boursier mais j'ai très peu de ressources, juste de quoi pouvoir me loger avec le CROUS mais pas pour avoir un studio en ville ». Ce logement n'a pas que des avantages : « pour manger au RU le soir, je mets 20 minutes de ma résidence, alors l'hiver dans le froid, j'ai pas toujours envie de sortir. Pour les sorties c'est pareil, il faut toujours faire attention à l'heure pour pouvoir rentrer ». Néanmoins, il y apprécie beaucoup la vie en communauté : « à mon étage, y'a une ambiance très sympa, on reste discuter, on se fait des petites soirées... En fait c'est dingue le nombre de choses qu'on peut faire dans un couloir de Cité U ». De ce fait, et pour favoriser les échanges entre étudiants, il est plutôt favorable à des types de logements qui permettent aux étudiants de sortir de chez eux, de rencontrer d'autres étudiants, de se retrouver dans des parties communes.

Le logement « vie étudiante »

- *Critère n°1* : la vie étudiante, la sociabilité, la vie collective, « l'animation »
- *Profil d'étudiant* : souvent en école ou en IUT, ou faisant partie des « associatifs » ou « militants » de l'université, ce sont des étudiants qui ont un réseau développé. Les étudiants étrangers conventionnés également.
- *Type de logement* : résidence d'étudiants réputée pour la bonne ambiance (certaines cités U, les résidences de l'école (ex.Essec) ; ou la colocation.

Portraits et paroles d'étudiants qui ont choisi le logement « Vie Etudiante » :

- Un groupe d'étudiants d'une école (ESSEC) explique le rapport particulier au logement : « sur le campus, il y a 4 résidences qui sont réservées aux « premières années » : « *c'est pratique, il n'y a pas besoin de chercher des meubles et tout, mais c'est un peu cher. Passée la première année, ils se connaissent et se mettent en colocation* ». Une fois les colocations constituées, la recherche s'effectue souvent à proximité de l'école : « *on passe du temps à l'école, et quand on sort tard, on n'a pas envie d'avoir une heure de transport pour rentrer* ». Le coût du logement reste selon eux « *exorbitant* » même en colocation, « *c'est scandaleux, les logements sont dégueulasses et les propriétaires spéculent sur les colocs, un 100 m² à 5, c'est 450€ par personnes, on arrive à 2250 €/mois pour les propriétaires, jamais ils n'oseraient louer à ce prix là à une famille* ». Malgré cela, ils préfèrent vivre ensemble que de prendre chacun un logement particulier, estimant « *plus sympa* » de vivre ensemble et de pouvoir recevoir (une colocation « *mixte* » qu'ils connaissent comprend 11 personnes). Ils soulignent que d'un point de vue réglementaire, « *tout n'est pas fait pour faciliter la colocation, les changements fréquents de locataires, donc on sous-loue entre nous* ».
- Pour Fabien et Baptiste, au début de leur parcours de licence pro en IUT génie civil, le choix de la colocation s'est fait pour des raisons financières mais aussi parce que c'est un mode de vie qu'ils apprécient : « *Dans la ville, il y a beaucoup de logements vétustes, c'est cher pour ce que c'est, en moyenne c'est 350 € pour un 20 m² sans les charges, alors que c'est le même prix pour une chambre en coloc' avec plus d'espace...* » Baptiste explique que lorsqu'il est arrivé dans la ville, il a visité beaucoup d'appartements, mais aucun ne convenait et il était à l'hôtel, « *c'était cher et les toilettes étaient sur le palier, mais au bout de 3 semaines, avec Fabien, on s'est dit qu'on pouvait tenter la coloc'. Et puis, la colocation, c'est un choix de vie, parce que sinon on peut se retrouver vite seul, là si on veut sortir, on est déjà deux ! Et en plus, on évite la vaisselle une fois sur deux !* »

Le logement « banalisé »

- *Critère n°1* : l'autonomie
- *Profil d'étudiant* : plutôt en milieu, fin de cursus, aspire à vivre comme un habitant « lambda », dans la ville
- *Type de logement* : logement locatif « diffus »

Portraits et paroles d'étudiants en logement « banalisé » :

- Julie, 23 ans, étudiante en IUT stratégie de communication. Elle a choisi un appartement pour pouvoir habiter avec son copain. « *Le loyer est de 450€ par mois et le logement est un peu vétuste. J'aurais préféré quelque chose d'un peu mieux, mais compte tenu de ma situation et de celle de mon copain qui n'a pas de travail, on n'a pas trop eu le choix, on a sauté sur l'occasion* ».
- Elsa, 20 ans, étudiante en L3 de lettres modernes. Elle a choisi de venir étudier dans une fac de proximité, située à une quinzaine de kilomètres de là où habitent ses parents. Elle faisait le déplacement en train ou en voiture tous les jours. Pourtant, elle a décidé de déménager cette année et de prendre un logement autonome : « *c'est un studio situé à 10 minutes de la Fac, c'est plutôt une bonne affaire, le loyer est à 300€ et j'ai près de 200€ d'APL. Je suis très contente de ce que j'ai trouvé, j'ai fait quelques travaux* ». Ne plus habiter chez ses parents est une manière pour elle d'être plus autonome (elle va prendre un second « *petit boulot* » pour payer le loyer). Si elle est contente de se rapprocher de la fac, elle ne souhaitait toutefois pas habiter directement sur le campus : « *je préfère pouvoir évoluer dans un autre quartier, voir un peu d'autres gens et une autre ambiance, parce que sinon, on ne sort jamais plus de l'université !* »

Le logement « ponctuel »

- *Critère n°1* : la simplicité
- *Profil d'étudiant* : étudiant en stage, ou étudiant qui revient pour quelques mois de scolarité après un échange à l'étranger ou un stage ; étudiant qui arrive dans une ville et qui n'a pas encore sa solution logement. Suite aux différentes évolutions de ces dernières années (semestrialisation des études universitaires, développement généralisé de la pratique des stages), les besoins d'hébergement en court séjour se sont multipliés.
- *Type de logement* : sous-location, « squat » chez des amis ou de la famille, cité U parfois, auberge de jeunesse, hôtel, ...

Portraits et paroles d'étudiants qui ont choisi le logement « ponctuel » :

De retour de stage compris dans le cursus de L3 pro génie civil à l'IUT, les 4 amis Fabien, Baptiste, Maël et François ont du trouver une solution logement. Ils auraient aimé trouver une colocation, mais pour un mois et demi, ils se sont vite rendu compte que c'était déjà compliqué de trouver un logement en ville même seul. Maël est donc retourné loger chez sa tante qui habite à proximité de l'IUT. Baptiste a obtenu une place en Résidence Crous, « *mais comme c'est un court séjour, ils me font payer plus cher, c'est 450€* ». Fabien aussi s'est adressé au CROUS, mais n'a jamais eu de réponse, il s'est donc rabattu sur une place dans un foyer, une chambre de 13m² à 450€/mois. François habite chez un ami, dans un appartement dans le centre. Malgré tout, ils sont plutôt satisfaits de pouvoir se retrouver pour un mois à un faible rayon de distance.

➡ La demande étudiante en matière de logement est hétérogène, et fluctuante. Il est important dans l'élaboration d'un schéma directeur sur le logement étudiant de prendre en compte les différents facteurs de choix récurrents chez les étudiants pour étudier l'opportunité de tel ou tel projet. Il est important également d'assurer une offre diversifiée qui permettra aux étudiants selon les priorités qu'ils ont à tel ou tel moment de trouver la réponse adaptée. Enfin, il semble que la demande étudiante est « influençable » et qu'en favorisant tel type de logement sur un territoire, en favorisant le rapprochement de l'offre et de la demande, il est possible de développer un type de logement, le logement « vie étudiante » par exemple, si cela correspond à une politique concertée sur un site.

d. Le logement : quelles offres développer ?

	Opportunités	Menaces / Points de vigilance
Logement « social » spécifique étudiant	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permet d'offrir un « package » à l'étudiant. L'idéal étant de pouvoir jumeler pour les étudiants qui le souhaitent inscription à l'université et place dans une résidence. Cela peut être le cas sur certains sites universitaires pour les étudiants étrangers conventionnés (conventions passées à ce sujet entre le CROUS et l'Université pour « réserver » certaines places du CROUS aux étudiants étrangers. C'est le cas par exemple à Aix-Marseille). ▪ Un plus pour favoriser la vie de campus, à condition de penser la dimension « vie étudiante » des résidences : comment constitue-t-on les binômes ou les trinômes dans les unités de vie ? Prévoit-on des espaces de vie collectifs ? Comment les anime-t-on ? ... Certaines écoles (c'est le cas de l'ESSEC que nous avons rencontré) vont ainsi jusqu'à loger 25% de leurs étudiants dans des résidences universitaires qu'ils ont construites et financées grâce à des Prêts Locatifs Sociaux. En pariant sur la dimension «vie étudiante » il semble que le marché peut ne pas être saturé passé les 10% d'étudiants logés en résidence collective... ▪ Autonomie pour des étudiants qui aujourd'hui « cohabitent » Certains acteurs rencontrés font l'hypothèse que si l'on propose des locations de chambres/studios à faible prix, on peut permettre à des étudiants qui cohabitent d'avoir accès à un logement autonome (le coût des transports devenant plus élevé que le coût d'une 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coûts de sortie trop élevés pour offrir du logement « très social ». Plusieurs acteurs rencontrés, et notamment les collectivités locales font part de leur inquiétude quant au coût de sortie trop important quand on construit ou réhabilite avec du PLS (Prêt Locatif Social) uniquement. Aujourd'hui, avec la législation actuelle (pas le droit au prêt PLUS pour les résidences sociales étudiantes sauf dans les Régions Ile de France et Rhône-Alpes), la baisse des coûts repose sur les collectivités, si elles choisissent de donner le foncier à un tarif avantageux, ou de subventionner le projet. D'autre part, l'amélioration des standards pour les chambres/studios (passé de 9 m² à 18 m²) augmente les prix, et ne correspond pas toujours aux priorités des étudiants : un étudiant dont les parents n'habitent pas loin préfère avoir un petit logement, avec un confort et un prix minimum, quitte à rentrer le week-end chez ses parents ; plutôt que de ne pas avoir le budget pour louer un logement autonome. Un VP CEVU d'une Université : <i>« Le problème c'est l'inadéquation entre l'offre et la demande ! Certains studios CROUS sont vacants car ils sont trop chers et ne correspondent pas aux besoins des étudiants classe moyenne ou défavorisés très nombreux au sein de notre université ! Ils veulent des chambres traditionnelles les moins onéreuses possibles ! Donc il faut sortir de cet affrontement avec le CROUS et regarder les choses en face ! »</i> Un CROUS : <i>« Pour notre « mission sociale » le problème c'est le coût de sortie. Comment construire en centre ville (ce que veulent les étudiants) avec des logements répondants aux nouvelles normes (accès au haut débit, à la TNT, à des sanitaires individuels...) et avec un coût de sortie réaliste compte tenu des revenus des étudiants ? on a un double problème : le foncier et la subvention, si on est à 90% de PLS cela sera trop cher en coût de sortie. Il faut donc une aide des collectivités locales. Il faut 30% de subventions publiques, autrement le budget de nos étudiants est trop juste. »</i> ▪ Des contraintes importantes pour obtenir des prêts (notamment les garanties). Cette difficulté a été affirmée à plusieurs reprises par les acteurs interviewés. Quand ils font une demande pour un prêt PLS, la Caisse des Dépôts exige une garantie pour 100% du prêt à l'Etat ou à une collectivité locale. Un CROUS : <i>« Le problème des garanties demandées par la Caisse des Dépôts pour le financement du logement social est insupportable.</i>

chambre en Cité U, ...).

▪ **Effort visible de la « collectivité » pour les étudiants.**

La construction ou la réhabilitation de résidences universitaires fait figure de vitrine de l'investissement de l'Etat, des universités, des collectivités sur la vie étudiante. Cela montre une forme de priorité à l'accueil des étudiants dans une ville, dans une région. L'effet « image » et attractivité est important.

On ne peut pas demander une nouvelle garantie aux collectivités alors même qu'on les sollicite pour augmenter leur contribution sur le foncier et pour qu'elles augmentent leurs subventions. En plus, il faut arriver à garantir le financement nécessaire pour le CROUS et appliquer le plan Anciaux. La Caisse des Dépôts doit être le partenaire de ce financement. »

▪ **Les espaces collectifs non financés par les prêts PLS.**

Les PLS ne prennent en charge que les espaces de logement. Il n'y pas de prêt prévu pour des espaces collectifs dans les résidences étudiantes.

▪ **Risque de « saturation » du marché.**

Un organisme gestionnaire de résidences sociales étudiantes : *« C'est le taux d'occupation qui pose problème. C'est limite de faire 100% sur 10 mois....on n'arrive pas à gagner de l'argent. Le marché en Ile de France est loin d'être saturé....Mais en province attention à part Aix. 10 studios pour 100 étudiants. En fait il ne faut pas excéder 10%.... nous au-delà on n'y va pas. Rennes par exemple, le nombre d'étudiants diminue...donc attention.... Metz, l'offre est trop abondante. On galère et les étudiants sont peu solvables.....Beaucoup de boursiers. Pour être équilibré il faut être à 91%.....Le problème c'est qu'en été on n'est pas plein du tout contrairement à l'Ile de France. C'est un problème.....En Ile de France les étudiants sont hypersolvables..... Là où il y a du potentiel c'est essentiellement Lyon /Grenoble/Paris et le Sud Est. »*

▪ **Irréversibilité des investissements dans un contexte d'incertitude**

quant à l'évolution des effectifs étudiants. Un contexte démographique qui laisse prévoir une baisse du nombre d'étudiants. Des incertitudes quant à l'attractivité de certaines universités par rapport à d'autres.

▪ **Délai de montage du projet/ construction/ rénovation.**

Il faudrait aujourd'hui au minimum 5 ans pour construire une résidence universitaire « classique », jusqu'à 10 ans en région parisienne ...

▪ **Difficulté de trouver du foncier bien placé et à faible prix**

▪ **Une partie du parc vétuste, qui perd de son attractivité**

▪ **Quel degré de substitution entre cohabitation avec la famille et offre de location « low cost » ?**

A partir de quels prix les étudiants pourront-ils faire le choix de quitter le domicile familial ? Y a-t-il d'autres facteurs de choix qui continueront de peser pour retarder l'âge de « l'autonomie » ? (facteurs psychologiques, affectifs, matériels, ...)

▪ **Quel rôle du CROUS ?**

A-t-il partout la capacité de maîtrise d'ouvrage suffisante pour mener de front la gestion du parc existant et le montage de nouveaux gros projets ? Les collectivités et les

		<p>universités s'appuient de plus en plus sur des bailleurs sociaux pour construire les nouvelles résidences, et confient ensuite la gestion de la résidence au CROUS, sans que ce dernier en soit propriétaire.</p> <p>Un CROUS : « <i>Au départ, le logement social étudiant c'est le CROUS. On est à la traîne qualitativement et quantitativement. Le CROUS ne peut pas être le seul acteur. On a de nouvelles demandes avec les LMD, les post doctorats, les séjours courts...on doit répondre à cela mais on ne peut pas y répondre seul.</i> »</p>
Logements sociaux « mixtes »	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permet une plus grande souplesse dans la gestion des logements en fonction des demandes. Selon l'évolution dans le temps des effectifs étudiants et de leurs attentes en termes de logement, les résidences peuvent s'adapter et augmenter les places pour les étudiants ou les diminuer, en s'ajustant avec leurs autres publics (dans les Foyers de Jeunes Travailleurs par exemple) ▪ Mixité des publics, qui intéresse particulièrement les collectivités en termes d'aménagement du territoire, et qui se développe aujourd'hui en faisant le pari de « l'enrichissement par la différence ». ▪ Une politique publique avec une cible « élargie » 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aujourd'hui impose des montages juridiques et financiers complexes. <p>Un bailleur (l'ALJT) : « <i>Nous on veut des étudiants pour mixer culturellement nos populations de jeunes travailleurs. On veut monter des opérations mitoyennes au sein d'une résidence sur un même site. On mixe difficilement dans les mêmes bâtiments logement étudiant, logement jeunes travailleurs, logement autres. Les contraintes sont aujourd'hui très différentes en termes de m2. Les produits sont pourtant très proches, il faut décloisonner. De nombreuses barrières existent aujourd'hui:</i></p> <p><i>-Montage de l'opération et financement. C'est le problème. Pas de subventionnement. Le PLS est trop cher....Le taux est trop cher. Les subventions Etat ou collectivités locales sont trop chères. Il faudrait au moins du PLAI pas du PLS. Quand on est PLAI on a droit à 16% de subvention. PLS et subvention non. Le prix de sortie est trop cher.</i></p> <p><i>-Pour amortir du PLS il faut faire du 250 logements dont personne ne veut et surtout pas les maires. Si on veut des villes étudiantes il faut de petites unités...mais les petits coûtent plus chers... Il faudrait un taux plus intéressant. Il faut un prêt logement jeune. »</i></p>
Logement privé « diffus »	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les étudiants dans la ville ▪ Opportunité pour réhabiliter des logements anciens ▪ Pas d'irréversibilité des investissements 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés pour les étudiants quand le marché immobilier est en tension (Île de France) ▪ Pour les étudiants sans garantie de paiement des loyers, un accès difficile au logement privé
Résidences étudiantes privées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Répond à un certain type de demandes, notamment de « premiers logements » ▪ Rentabilité des investissements 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de coordination entre les différents types d'offre sur un même territoire ▪ Quand saturation du marché, « cannibalisation » des différentes offres
Colocation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une forte appétence des étudiants ▪ Un vrai « plus » pour la vie étudiante ▪ Des loyers moins chers pour les colocataires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effet pervers : augmentation des loyers (crée des réticences chez les élus) ▪ Absence de baux spécifiques adaptés

Logements « alternatifs » (colocation intergénéra- tionnelle, campus vert, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élargit la gamme des opportunités de logement pour les étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des « niches » dont on ne peut attendre qu'elles soient des solutions de masse ...
---	--	--

2. Les pratiques émergentes

a. La généralisation des diagnostics locaux, à l'initiative souvent des collectivités locales

Depuis le début des années 2000, les diagnostics locaux se sont multipliés, confiés à des agences locales d'urbanisme, à des associations ou à des cabinets privés. Ce sont souvent des collectivités locales qui lancent ces diagnostics, dans la perspective d'intégrer une réflexion sur le logement étudiant dans le Programme Local de l'Habitat (dans le cas de l'Agglomération de Nancy par exemple), ou dans le but d'élaborer un plan d'action sur cette thématique (c'est le cas du Conseil Régional d'Aquitaine par exemple). Les CROUS bien entendu sont également à l'origine de diagnostics locaux sur le logement pour les étudiants.

Des diagnostics avec des méthodes et des hypothèses distinctes selon les sites

- **CERGY** : Un diagnostic réalisé en 2004 pour l'Agglomération de Cergy Pontoise. Le diagnostic est basé sur la répartition des étudiants en 3 groupes en fonction de leur lieu de résidence et de leur lieu d'études : les sortants (qui habitent dans l'agglomération mais étudient ailleurs), les stables (qui habitent et étudient dans l'agglomération) et les entrants (qui habitent hors de l'agglomération mais y étudient). Cette classification s'inscrit dans la logique des échanges franciliens. Toujours d'après le diagnostic, les effectifs étudiants sont amenés à croître, compte tenu d'une part de l'évolution passée des effectifs et d'autre part, des hypothèses formulées sur le contenu des formations (plus grande mobilité des étudiants), de la vocation plus nationale de l'Université et du recrutement plus large qui s'en suivra, également alimenté par un plus grand nombre d'étudiants étrangers. La conséquence en serait une baisse de la cohabitation familiale, et une demande de logement amenée à évoluer (besoin des étudiants étrangers, nécessité de développer des formules d'hébergement plus souples et de courte durée). La proposition de programmation des logements étudiants dans l'agglomération prend en compte une augmentation importante du nombre d'étudiants (+18% en 5 ans, une baisse forte des étudiants cohabitants au profit d'étudiants cherchant à se loger en résidences universitaires et dans le parc banalisé), ce qui représente 2 630 places à créer, pour une évolution prévue de 3 100 étudiants résidant à Cergy-Pontoise sur la période 2004–2009.
- **BORDEAUX** : Un diagnostic réalisé en 2005 pour le Conseil Régional d'Aquitaine par un cabinet de consultants : Il porte sur 6 grandes zones, correspondant aux principaux sites universitaires de la région (dont l'agglomération bordelaise). L'état des lieux porte sur 3 entrées : l'évolution et la dynamique des effectifs étudiants, leur profil (origine géographique et distance en km entre le domicile familial et le lieu d'études, boursiers sur critères sociaux, nationalité...), et les réponses en logements mobilisés par les étudiants. Ce diagnostic a également été couplé à des entretiens pour apporter des éclairages plus qualitatifs. L'offre est étudiée à la fois sur le « dédié » (privé, HLM, CROUS) et également sur le diffus en prenant en compte le parc de « petits logements » de l'agglomération bordelaise. L'estimation des besoins non satisfaits est de 3000 logements pour l'agglomération bordelaise, dans l'hypothèse où les effectifs étudiants et la contribution du parc privé diffus resteraient stables pour combler le retard face aux demandes sociales de logement (nombre de logements pour 100 étudiants inférieur à la moyenne nationale alors que la proportion de boursiers y est plus élevée). Le diagnostic plaide également pour un redéploiement territorial, et une diversification des réponses en matière de

Des diagnostics avec des méthodes et des hypothèses distinctes selon les sites (suite)

- **STRASBOURG** : un diagnostic réalisé en 2006 sur le logement étudiant en Alsace pour le CROUS par le cabinet Sémaphores. Le diagnostic dresse le profil des étudiants en Alsace, ainsi que l'état des lieux des modes de logement des étudiants. Les données du parc diffus sont obtenues et établies par le différentiel entre le nombre d'étudiants ne résidant pas chez leurs parents et l'offre disponible en logement spécifique étudiant (CROUS, résidences privées, foyers et internats). Des niveaux de tensions pour chaque type de parc sur les principales agglomérations étudiantes que sont Strasbourg, Mulhouse et Colmar sont présentés (obtenus semble-t-il par « les professionnels du logement étudiant »). Le diagnostic aborde également les caractéristiques qualitatives de la demande de logement par les étudiants et les insatisfactions qu'ils peuvent signaler sur ce sujet. Compte tenu des hypothèses d'évolution et du contexte national et alsacien, le diagnostic part de l'hypothèse d'une baisse de 1,5% des effectifs étudiants à 10 ans. Les hypothèses formulées (recrutement plus local d'étudiants, rééquilibrage continu des CSP d'origine des étudiants au profit des plus modestes, et le renforcement de l'hébergement au domicile parental), le diagnostic conclut que « *la construction de logements supplémentaires en Alsace ne paraît pas utile* » mais préconise toutefois de développer le segment de l'hébergement d'urgence pour faire face aux tensions de la rentrée sur le marché locatif. En termes qualitatifs, le diagnostic préconise un effort de réhabilitation au sein du parc CROUS sans modification du coût pour les étudiants, ainsi que des contrôles accrus des logements proposés par le biais d'annonces et la nécessité de développer transports et offres de services aux alentours des quartiers à forte concentration d'étudiants
- **LE HAVRE** : Ce diagnostic a été commandé par la CODAH et réalisé en 2007 par une agence d'urbanisme (AURH). L'étude vise à « *apporter une connaissance fine des besoins en logement des étudiants, [...], mesurer si l'offre de logement au Havre est adaptée aux besoins quantitatifs et qualitatifs des étudiants* ». L'étude synthétise les enseignements d'un questionnaire diffusé auprès des étudiants du Havre, d'entretiens semi directifs et de statistiques, notamment celles de l'OVE. Sont abordés : le profil des étudiants, leur origine géographique, leur situation vis-à-vis du logement, le coût de celui-ci selon le type d'habitat, les temps de déplacement des étudiants entre lieu de vie et lieu d'études. Les 3 grands sites universitaires dans la ville sont différenciés. L'offre de logement est étudiée sur différents segments (offre du CROUS, parc locatif social, internats, parc locatif privé). Une cartographie du logement spécifique est réalisée. Le diagnostic est étayé des attentes et des remarques qualitatives des étudiants en ce qui concerne le logement. Les pistes d'actions envisagées sur la base de ce constat sont un accroissement du parc CROUS pour atteindre un seuil de 10 à 12 % du nombre total d'étudiants, une plus forte ouverture du parc locatif social public aux étudiants, ainsi que le développement de formule de logements souples pour les étudiants en Master, les doctorants, les chercheurs...

› Les points forts

Ces diagnostics sont perçus par les acteurs comme des supports intéressants à l'élaboration de plans d'action. Ils sont des points de référence incontournables pour les différents acteurs sur la question du logement (organisations étudiantes, CROUS, collectivités locales, Caisse des Dépôts).

Ils peuvent faire l'objet d'un vrai consensus entre les acteurs, premier pas vers une stratégie commune. A Nancy par exemple, les différents acteurs s'accordent à dire que le problème du logement étudiant sur le territoire est plus qualitatif que quantitatif : le nombre de logements spécifiques étudiants serait suffisant, mais le parc est en mauvais état et demande à être réhabilité. Au Havre, les études ont montré que certaines résidences plus éloignées du centre-ville ne séduisaient pas ou plus les étudiants, et qu'ils privilégiaient les logements à proximité du centre. Ces constats sur chacun des sites ont donné lieu à des actions qui y répondent : ouverture de nouvelles résidences en centre-ville par le CROUS au Havre. Ou encore réhabilitation de résidences universitaires par le CROUS à Nancy.

› Les difficultés rencontrées et les axes de progrès

Certains points moins faciles à appréhender dans les diagnostics comme l'analyse des besoins des étudiants peuvent faire défaut. Comme l'explique cet élu d'une Communauté d'Agglomération : « *L'étude n'est pas assez précise à mon goût. (...) J'aimerais qu'on interroge vraiment les étudiants, et interroger également des personnes qui ont 14-15 ans aujourd'hui pour leur demander comment il se voient logés dans le futur. On a fait un état des lieux mais il n'y a pas suffisamment de prospective.* »

Certains résultats des études peuvent être également contestés, par l'un ou l'autre des acteurs institutionnels. Les organisations étudiantes de Strasbourg sont par exemple en désaccord avec le constat que le nombre de logements étudiants est suffisant. Sur un autre site, la Région regrette « *qu'aucune étude indépendante n'est menée sur le sujet. Le Conseil régional n'a aucun élément tangible et il ne peut décider d'investir dans ces conditions... il nous faut une vraie étude indépendante menée par un cabinet indépendant qui travaillerait sur une approche globale mais aussi par site sur les prévisions de déménagement de sites, de profils de besoins étudiants... Tant que le débat ne sera pas dépassionné, on n'y va pas et la région restera en retrait... d'autant plus que le domaine du logement génère de nombreux surcoûts, des glissements de charges qui ne sont pas fixés au départ, on reste donc très prudent...* ».

L'absence de diagnostic partagé peut être un frein à l'implication des différents acteurs sur le sujet.

b. Des pistes pour aider les étudiants à accéder au parc locatif privé

Plusieurs expérimentations sont nées du constat que les étudiants français non boursiers et les étudiants étrangers rencontrent parfois des difficultés pour louer un logement dans le parc privé. Ils ne disposent pas toujours par leur famille ou leurs proches d'une caution solidaire suffisante (et sur le territoire français) à présenter aux bailleurs.

Plusieurs dispositifs nationaux existent pour pallier ces difficultés, mais avec chacun leurs limites :

- Le dispositif national Locapass : en l'état actuel de la législation les étudiants étrangers, et français non boursiers ne sont pas éligibles à la garantie pour les loyers impayés.
- Le GRL : Elle vise à remplacer à terme le dispositif Loca'pass trop coûteux car ne faisant l'objet d'aucune cotisation ni par le bailleur ni par le locataire ; et trop sélectif (les étudiants français non boursiers et les étudiants étrangers par exemple n'y ont pas accès). La Garantie des Risques Locatifs est un service d'assurance, souscrit volontairement par le bailleur. Elle apporte une couverture des impayés de loyers sur toute la durée du bail (dans une limite de 2300 € par mensualité). Pour un bailleur isolé, le coût est de 2,5% TTC du loyer annuel + charges, déductible des revenus fonciers ou crédit d'impôt. Il est de 1.8% pour les propriétaires faisant gérer leur bien par des professionnels de l'immobilier. Ce système est encore peu utilisé.

C'est dans ce contexte que les Régions Aquitaine et PACA ont expérimenté depuis plusieurs années, en collaboration avec la Caisse des Dépôts, un Fond de Garantie Loyer pour les étudiants. De son côté, la LMDE a monté un dispositif au niveau national qui propose aux étudiants une caution, à la seule condition qu'ils ouvrent un compte bancaire à la Banque Populaire :

L'expérimentation de « Fonds de Garantie Loyer » par les Régions Aquitaine et PACA, en collaboration avec la Caisse des Dépôts

- Le fonctionnement des Fonds :
 - Les deux Fonds sont co-financés par la Région et par la Caisse des Dépôts.
 - Pour l'étudiant, il s'agit d'une procédure similaire à celle du Loca'pass : dépôt d'un dossier pour obtenir la garantie.

Exemple. Quelques principes du dispositif Aquitaine tel qu'il a été pensé :

 - **Un système mutualiste.** L'étudiant cotise (1,5% de son loyer par mois). Cette cotisation a pour vocation d'être pédagogique et responsabilisante pour l'étudiant.
 - **Un partage des risques avec le bailleur.** Le Fond de Garantie ne donne une garantie que sur un plafond de loyer (380 euros par mois pour un logement 1 personne). L'objectif est notamment d'éviter que la mesure ne provoque un effet pervers d'augmentation des loyers. D'autre part le fond ne garantit que 12 mois de loyer.
 - En Aquitaine, tous les étudiants sont éligibles (mis à part ceux qui sont éligibles au dispositif national Loca'Pass). En PACA, les critères ont évolué avec le temps. N'étaient éligibles au dispositif que les étudiants étrangers titulaires d'un bac+3. Les publics cibles se sont ensuite élargis à l'ensemble des étudiants étrangers quelque soit leur niveau d'étude.
 - En PACA, la communication autour du dispositif et l'instruction des dossiers est confiée au CROUS ; en Aquitaine, c'est la Région elle-même qui assure la communication (encarts dans la presse, présence d'un vacataire payé par la Région pendant les mois de rentrée pour assurer la promotion du dispositif, ...).
 - Il existe deux types de garantie : la garantie de l'emprunt pour financer le dépôt de garantie demandé par le bailleur (désormais plafonnée à un mois de loyer), et la garantie des loyers impayés.
- Les résultats :
 - **En Aquitaine :**
 - Depuis la rentrée 2006, 700 étudiants ont bénéficié du dispositif.
 - 90% des personnes qui ont fait appel au Fonds de Garantie Loyer Clé Aquitaine sont étrangères. Ce sont donc environ 6% des étudiants étrangers résidant dans la région qui ont fait appel au dispositif. Chez les étrangers, les Chinois et les personnes originaires des Pays de l'Est sont surreprésentés par rapport aux personnes qui viennent d'Afrique du Nord ou d'Afrique Noire. La Région fait l'hypothèse (mais le bilan détaillé du dispositif n'a pas encore été établi) que ces derniers publics ont des réseaux qui leur évitent de passer par Clé Aquitaine.
 - 10% seulement des étudiants ayant fait appel au dispositif sont Français. Ces chiffres sont en-dessous des estimations initiales de la Région, et les conduisent à penser que les étudiants français visés (avec ces niveaux de revenus un peu au-dessus de ceux des étudiants boursiers) ne sont peut-être pas beaucoup à avoir besoin d'un tel dispositif d'aide au cautionnement.
 - Le Fond enregistre très peu de défauts de paiement. Le logement social enregistre 2,5% de défauts de paiement en moyenne. Mais quant à lui, le dispositif Clé Aquitaine enregistre moins de 1% de défaut de paiement. Le dispositif s'autofinance (les cotisations des étudiants suffisent à payer les défauts de paiement). Le coût du dispositif est celui de la gestion du fond.
 - **En PACA :**
 - Le dispositif a été supprimé par la Région en 2008 devant des résultats jugés insatisfaisants.
 - La garantie de Loyers et Charges a été utilisée par 139 étudiants depuis la mise en place du dispositif en novembre 2006.
 - Cela a concerné quasi exclusivement des garanties pour les logements CROUS et non pour des logements du parc privé.

L'expérimentation pilotée par la LMDE sur les cautions logement pour les étudiants

Depuis maintenant presque trois ans la mutuelle étudiante expérimente un dispositif destiné à fournir une caution pour les étudiants qui en auraient besoin. Le dispositif est monté en partenariat avec les Banques Populaires. Les étudiants sont informés de l'existence du dispositif via la LMDE qui dispose d'un contact de proximité avec les étudiants. Ceux-ci peuvent se voir proposer une caution pour une durée de 1 an s'ils s'engagent à ouvrir un compte au sein du Groupe Banque Populaire.

Le bilan qualitatif et quantitatif à ce jour du dispositif est nuancé. Le dispositif ne semble pas avoir dépassé un certain nombre de freins. La Banque reste aujourd'hui seule décisionnaire concernant une décision d'attribuer ou non une caution à l'étudiant. Un partenariat étroit avec les agences du Groupe est donc nécessaire et nécessite du temps. De plus, les propriétaires ne semblent pas nécessairement rassurés par une garantie proposée par une Banque. Dans certains cas, cette garantie pourrait constituer un handicap (signe d'une fragilité de l'étudiant) face à un candidat répondant aux critères classiques.

La Mutuelle des étudiants souhaite aujourd'hui parfaire ce dispositif en expérimentant de nouvelles formules. Les Banques Populaires pourraient mobiliser le réseau d'agences immobilières FONCIA en leur garantissant la caution. La mutuelle pourrait fournir un flux de candidatures important et ainsi faciliter la maîtrise du taux de vacances pour les agences. Ce cercle vertueux devrait bénéficier d'une expérimentation afin d'en évaluer l'impact.

Le micro-crédit : un projet pour faciliter l'accès au logement des étudiants

La Mutuelle MGEL propose de développer le recours au micro-crédit pour les étudiants. Ce dispositif présente les caractéristiques suivantes :

- Le montant du prêt est relativement modeste. Il peut être de 100 euros au minimum et peut aller jusqu'à 3 000 euros.
- Le prêt peut être motivé par trois types de besoins
 - o Les Frais universitaires directs (frais d'inscriptions/Scolarité)
 - o Accompagner la mobilité des étudiants (Europe ou extra européen)
 - o Le logement....Il faut avancer un mois de loyer, pour avance de trésorerie plus les garanties et la caution.

La Mutuelle développe un partenariat avec la BNP et bénéficie d'un taux d'intérêt en dessous des taux du marché (3,5%). L'étudiant doit avoir remboursé 60 mois plus tard au maximum (ce qui exclut les étudiants en premier cycle universitaire).

Le dispositif repose sur le schéma suivant : la BNP prête, la CDC garantit à 50% et la MGEL accompagne les étudiants. La mutuelle cible les étudiants qui ont vraiment besoin de ce micro-crédit. La Mutuelle souhaite également mobiliser d'autres collectivités pour assurer la prise en charge des intérêts de l'emprunt, l'étudiant n'ayant donc dans ce cas à sa charge que le remboursement du capital.

La BNP reste toutefois maître de la décision d'accorder ou non le micro-crédit. L'accompagnement de la Mutuelle consiste à sensibiliser les étudiants à gérer un budget. La Mutuelle les accompagne pour solliciter toutes les aides (accès au droit) auxquelles ils sont éligibles.

› Les points forts

Ces Fonds de Garantie Loyer sont utiles, et notamment pour les étudiants étrangers qui ne disposent pas d'un réseau pour dépasser la contrainte du cautionnement.

Ils correspondent également aux besoins de certains étudiants français non boursiers, même si cela concerne semble-t-il un petit nombre de personnes sur chaque territoire.

› Les axes de réflexion pour la suite

- Des dispositifs qui correspondent avant tout aux besoins des étudiants étrangers. Ils ont en effet été moins utilisés à ce jour par des étudiants français. Plusieurs hypothèses peuvent être faites à ce sujet :

- Les étudiants français qui rencontrent des difficultés pour avoir une caution solidaire, parviennent finalement à en trouver une au sein de leur famille plus large. Ou ils passent par des réseaux et choisissent des logements où les propriétaires sont moins exigeants en termes de garanties. De même, les étudiants étrangers peuvent privilégier la solution du « réseau » à une procédure administrative difficile à comprendre. A Bordeaux 2 par exemple, le chargé de mission vie étudiante a construit un site internet où les étudiants étrangers peuvent s'échanger les « bonnes adresses ». Cela leur évite souvent de passer par une procédure de cautionnement via le Fonds de Garantie Loyer.
- La garantie offerte aux étudiants par ces dispositifs expérimentaux ne permet pas de bousculer la « file d'attente ». Un bailleur continuera a priori de privilégier un dossier avec une caution solidaire venant de la famille de la personne, qu'un dossier avec une garantie venant d'une institution (procédures perçues comme plus lourdes, rapport de force inversé face à une institution, ...). Dans un marché immobilier en forte tension, les bénéficiaires d'une garantie Loca'pass ou Fonds de Garantie Loyer continueront de se voir privilégier des étudiants avec une caution solidaire familiale.
- Les étudiants qui n'ont pas de caution solidaire sont souvent aussi ceux qui n'ont pas les revenus suffisants pour payer un loyer chaque mois. La question d'obtenir un logement dans le parc locatif privé ne se posant pas, celle de disposer une garantie pour les loyers impayés non plus ...

On peut donc faire l'hypothèse que ces dispositifs sont utiles pour des étudiants Français non boursiers, mais cela ne concerne que quelques cas, à la marge.

- Ne pas choisir de critères d'éligibilité trop contraignants. Ne pas exclure notamment les étudiants étrangers dans leurs premières années d'étude.
- Un enjeu de communication auprès des étudiants important. Le Fonds de Garantie Loyer en PACA semble ainsi avoir souffert d'une publicité trop circonscrite aux étudiants logés en résidence universitaire CROUS.
- Des dispositifs qui devront s'articuler et s'ajuster dans le contexte de dispositifs nationaux réformés.

c. La mise en place de services d'aide à la recherche de logement pour les étudiants

› Les expériences

- Une bourse locale du logement au Havre. La Ville du Havre a le projet de créer une bourse locale du logement en partenariat avec l'Université et les Ecoles de la Ville. Il s'agirait de labelliser les logements du parc privé afin que les étudiants, via un portail internet, puissent obtenir rapidement des informations pertinentes sur les logements disponibles.
- Le site ADELE. Il s'agit d'un site Internet qui permet aux étudiants de connaître les places disponibles dans les résidences étudiantes (mis à part pour les résidences CROUS dont les données ne sont pas toujours actualisées). Plus de 800 résidences étudiantes du secteur privé y sont référencées, dans toute la France. L'étudiant peut faire un bail en ligne, et a sur le site, à sa disposition, de nombreux conseils pour faciliter ses démarches logement.
- Des guides élaborés par les Universités pour les conseiller à leur arrivée. L'Université du Havre par exemple a rédigé un « guide social de l'étudiant » qui donne aux étudiants un certain nombre de « bonnes adresses » pour se loger, même quand il doit s'agir de situations transitoires « d'urgence ».

- Des portails internet développés par certaines universités. Le chargé de mission vie étudiante d'une université à Bordeaux a développé par exemple un site internet pour que les étudiants étrangers puissent s'échanger les « bonnes adresses ».

› Les points forts

Ces différentes initiatives ont une vraie valeur ajoutée dans l'information délivrée aux étudiants pour se loger.

› Les difficultés rencontrées

Les initiatives manquent parfois de coordination entre les différents partenaires (Université, collectivité, CROUS, ...).

d. L'expérimentation de nouvelles formes de logement

› L'expérience de la colocation intergénérationnelle

Le principe est pour l'étudiant de se loger chez une personne âgée, à loyer modéré, en contrepartie de sa présence auprès de la personne, et éventuellement de quelques « petits coups de main » que l'étudiant peut lui apporter.

Plusieurs structures se sont montées, notamment à Paris (comme par exemple l'association Ensemble2Génération), sur le double constat de la difficulté des étudiants à se loger dans les grandes villes et de la solitude rencontrée par certaines personnes âgées. Elles ont le rôle de communiquer auprès des personnes âgées et des étudiants, de constituer les binômes, et de les accompagner tout au long de la colocation.

Cette forme de logement a été soulignée à plusieurs reprises comme étant une vraie opportunité à la fois pour les « jeunes » cherchant à se loger et pour les personnes âgées vivant seules à leur domicile. En 2004, le secrétariat d'Etat aux personnes âgées a confié à la Fondation Nationale de Gérontologie en liaison avec Sciences-Po une réflexion sur cette forme de logement. Cela a abouti en 2005 à la charte « Un toit, deux générations ». Les deux rapports Anciaux font également référence à la colocation intergénérationnelle comme étant un « concept » qui « fonctionne et répond clairement à un triple objectif : l'accroissement du nombre de logements pour les jeunes, la lutte contre l'isolement et l'aide au maintien à domicile des personnes âgées ». Plus récemment, la commission Hirsch sur la Jeunesse a fait de la « colocation intergénérationnelle » un point de son appel à expérimentation, et plusieurs structures ont été retenues dans le cadre de l'expérimentation.

› Axes de réflexion pour l'avenir

- Comme le souligne le rapport Anciaux, la colocation intergénérationnelle n'a pas aujourd'hui de « statut juridique propre » et manque de moyens. L'expérimentation dans le cadre du Haut Commissariat à la Jeunesse aura peut-être pour effet d'identifier les moyens de sécuriser juridiquement ce type de dispositif, et de démontrer le potentiel qu'il représente et les moyens qu'il nécessite.

- Ce type de logement ne peut être *la* solution qui règlera le problème du logement des étudiants. En revanche, aux côtés d'autres formes de logement « alternatives » (comme les

Un autre exemple de logement « alternatif » pour les étudiants : les Campus Verts

- Le principe : héberger des étudiants et des stagiaires à la ferme, dans des studios, dans un rayon de moins de 20 km par rapport au lieu d'études
- Nord pas de Calais, Bretagne et Picardie pour le moment
- De 300 à 350 étudiants logés dans 130 fermes (15 au lancement en 1996)
- Les Tarifs en 2009, Hors Charges :
 - T1 de 25 à 30 m² : de 243 à 269 €
 - T2 de 35 à 40 m² : de 276 à 324 €

Campus Verts par exemple), il peut contribuer à la diversification des offres de logement sur un territoire et répondre aux besoins de certains « segments » de la population étudiante.

e. Les efforts de concertation entre partenaires pour l'élaboration d'une politique de site

› Les expériences

- La répartition de la compétence logement étudiant entre collectivités locales

La Région Alsace : *« Dans la décentralisation de 2004 les agglos peuvent avoir la compétence logement. Quand elles le choisissent elles ont la compétence logement. Nous, la région n'intervenons plus sur les constructions de logement étudiant. Décision prise dans le contrat de projet (CPER), c'est agglo qui intervient. Mais CUS et département doivent aider sur le logement étudiant (aide à la pierre et logement social). De fait, on continue quand même à financer même si on est en mineur....On n'est pas chef de file....On est naturellement derrière la CUS et le Département....Eux ont les compétences... »*

- Certaines collectivités prennent à bras-le-corps la question du logement étudiant, et mettent en place des politiques ambitieuses.

L'exemple de la politique logement étudiant de la Communauté Urbaine de Strasbourg

Les priorités et modes d'intervention de l'agglomération à Strasbourg concernant le logement sont diversifiés selon l'élu en charge de la jeunesse et de la vie étudiante :

- Le prix du foncier à Strasbourg étant élevé, une des priorités est de construire. *« On fait 1500 logements sociaux par an (avant c'était 100). Donc on détend le marché. On fluidifie le parcours résidentiel. »*
- Ils favorisent les étudiants dans l'accès au parc social de logement. *« On a ce genre d'attention, on essaye d'influencer les commissions d'attribution ». L'étudiant est en situation de logement mixte.*
- Le CROUS est considéré par l'Agglomération comme l'interlocuteur central pour l'attribution.
- La collectivité va donner du foncier pour la cité internationale de l'étudiant (plan campus). Le site sera en face de la mairie au centre ville.
- Ils veulent construire deux maisons étudiants.
- *« On a un projet urbain structurantc'est remettre les étudiants dans la cité... ».*

« Le logement, il n'y a plus de problèmes massifs. Il faut réhabiliter....on joue la qualité....nos cités sont équipées en WIFI...et on essaie de diversifier l'offre. L'ambition de Strasbourg c'est de participer à la mobilité internationale. A ce sujet, on a un projet phare : construire une maison de l'accueil internationale, avec 400 chambres et des prestations de qualité. Pour des courts séjours....on veut favoriser la vitrine....On est à 22% d'étudiants étrangers....les effectifs vont baisser dans les années à venir... Nous on veut une amélioration qualitative. On joue l'accueil sur les masters. »

Le développement du logement étudiant : l'exemple de Cergy Pontoise

En 2004, l'Agglomération finance un diagnostic sur le logement étudiant. Celui-ci montre qu'il manque un nombre de logements important notamment si les pouvoirs publics souhaitent répondre au désir de décohabitation d'un nombre significatif d'étudiants. L'Agglomération décide avec ses partenaires de dynamiser l'offre via la création de 1 400 logements dédiés supplémentaires pour les étudiants.

L'Agglomération s'est attelée à la réalisation de cet objectif en rencontrant un certain nombre de freins à leur réalisation. Au niveau des financements notamment, l'Etat privilégiant pour le financement du logement social les familles et non les étudiants. De plus, le logement étudiant serait perçu comme une manière commode de s'affranchir du quota obligatoire de logement social.

La diversification de l'offre apparaît comme nécessaire pour l'agglomération qui note le peu d'évolutivité du logement spécifique étudiant. Toutefois cette diversification se heurte à plusieurs difficultés. La promotion de la co-location, mode qui suscite l'engouement de nombreux étudiants se heurte à l'objectif de modération des loyers poursuivi par l'Agglomération (les propriétaires augmenteraient significativement les loyers en cas de co-location ce qui dérégulerait le marché).

- L'attention portée sur certains sites à garantir une diversité des logements étudiants pour répondre aux différents segments de population étudiante

Une collectivité locale : « Suite au diagnostic réalisé on disait que c'était OK sur le volume de logement disponible car il y a une forte diversité des opérateurs. Le logement diffus est naturel ici....Il y a une grosse tradition chambre étudiant chez l'habitant....Le marché est tendu mais offre vers les étudiants....Il y a un problème au niveau de prix mais il y a une offre disponible. Donc pas d'enthousiasme pour les investisseurs....car risque de déséquilibre de l'offre. Il faut rester sur les prix raisonnables. Il faut garder une palette de prix et de services....Il faut la diversité....Il faut garder le marché très social....c'est important... Il doit y avoir des choix différents possibles pour les étudiants....

3. Les préconisations

a. Favoriser le dialogue entre les acteurs, et la concertation

› Par la mise en place d'instance locales de coordination et de pilotage associant tous les acteurs institutionnels impliqués

- Regrouper dans une même instance de pilotage (voir la partie sur la gouvernance) l'Université, les collectivités locales, le CROUS et faire du logement un thème central. Ce peut être un thème fédérateur pour une réflexion partagée des acteurs locaux sur la vie étudiante. Il est au cœur de compétences et d'enjeux croisés. Les initiatives doivent être articulées et pensées en cohérence avec une « stratégie » commune d'attractivité de l'université et du territoire.

› Mener des diagnostics territoriaux et mettre en place des plans d'action partagés (des schémas directeurs du logement étudiant ?)

- Les diagnostics co-pilotés dans le cadre de cette instance peuvent être un premier pas vers une vision partagée des points forts et des points faibles du logement étudiant sur le territoire, et vers un plan d'action commun avec des responsabilités réparties entre les différents acteurs.
- Favoriser les diagnostics micro-locaux, pour prendre en compte les multiples variables qui agissent sur l'attractivité des différents logements étudiants : accessibilité en transport en commun, attractivité du quartier, proximité à l'université ou au centre-ville, ...
- Considérer la demande de logement étudiant dans sa diversité : répondre par une offre diversifiée et équilibrée à l'ensemble des segments de la population étudiante (demande de « premier logement », de logement « low cost », de logement « vie étudiante », de logement « banalisé », et de logement « ponctuel »)
- Penser le schéma directeur du logement étudiant en cohérence avec les besoins des étudiants, et en cohérence avec les stratégies des différents acteurs (stratégie de développement de l'université, stratégie d'aménagement du territoire des collectivités, objectifs du CROUS, ...)
- De la même manière que la Région Ile de France est tenue de le faire de par la loi (loi de 2004 sur les libertés et responsabilités locales), chaque territoire pourrait se doter d'un schéma directeur du logement étudiant. Il formaliserait un diagnostic validé par l'ensemble des acteurs, des objectifs communs, et un plan pluriannuel d'actions sur ce champ.

b. Diversifier l'offre pour répondre aux différents « segments » de la population étudiante

› Permettre la construction/rénovation de logements « low cost »

- Utiliser davantage les prêts PLUS pour du logement étudiant, dans les zones devenues éligibles (Ile de France et Rhône-Alpes)
- Elargir ces prêts à d'autres territoires pour baisser le coût des réhabilitations et des nouvelles constructions ? Ou déterminer d'autres moyens de baisser les coûts de sortie pour certains nouveaux logements construits ou réhabiliter ? (travail sur les normes, ... ?)

› Trouver des réponses adaptées au problème de garantie des loyers (réponse locale ou nationale)

- Articuler les différents dispositifs locaux/nationaux mis en place pour apporter un cautionnement solidaire aux étudiants avec les réformes en cours du Loca'pass et de la GRL

- Identifier les bons relais d'information/communication auprès des étudiants
- › **Répondre à la demande de colocation des étudiants (bourses à la colocation, ...)**
- Arbitrer sur les territoires entre le risque d'augmentation des loyers et le développement de la colocation
- Mettre en place de nouveaux services au niveau des Universités/CROUS/collectivités pour favoriser la colocation : mise en relation de futurs colocataires, mise en relation propriétaire / colocataires, ...
- › **Faciliter la construction de logements mixtes, ou trouver des montages juridiques et financiers adaptés**
- Faciliter les montages juridiques et financiers pour construire des résidences mixtes : jeunes travailleurs / étudiants, personnes âgées / étudiants, ...
- Monter des expérimentations sur certains territoires pour bâtir des concepts de résidences mixtes adaptés aux besoins des étudiants et des autres publics
- Penser la construction de logements mixtes sur un territoire au sein de l'ensemble de l'aménagement des sites, et en cohérence avec les différents types de logement étudiant existant sur le territoire

c. Expérimenter de nouvelles formes de logement et de nouveaux services pour les étudiants

› **De nouveaux services pour les étudiants : bourse locale du logement, « labellisation » des résidences, ...**

- Penser de nouveaux services qui rendent la vie étudiante attractive : aider l'étudiant à trouver rapidement un logement adapté dans le parc privé, décrire les résidences universitaires avec précision pour que les étudiants étrangers puissent faire à distance leurs choix de logement en connaissance de cause, ... Les universités, en articulation avec les CROUS et les collectivités, peuvent être au cœur de nouveaux services rendus aux étudiants : bourse locale du logement, « labellisation » des résidences, ...

› **De nouveaux espaces « vie étudiante » dans les résidences**

- Penser les résidences universitaires comme des espaces d'études mais aussi de vie étudiante. Trouver les moyens d'animer les résidences universitaires : lien avec les associations d'étudiants au sein de l'université, mise à disposition d'espace de « vie étudiante » au sein des résidences, ...
- Déterminer des montages financiers intéressants pour pouvoir systématiser la présence d'espace de vie collective au sein des résidences universitaires

› **Sur le même mode que la colocation intergénérationnelle, ou les campus verts, continuer d'expérimenter des modes « alternatifs » de logement étudiant**

- S'inspirer des expériences étrangères qui ont déjà montré leur pertinence (...)
- Trouver des réponses adaptées aux besoins de logement « ponctuel ».

ANIMATION DU CAMPUS ET VIE ETUDIANTE

1. Les enjeux

Qu'est ce qu'être étudiant aujourd'hui ? Lorsqu'on les interroge sur leurs représentations initiales de la vie d'étudiants, la plupart imaginaient une vie *foisonnante, animée, une vie remplie de rencontres*.

Qu'en est-il en réalité ? Celle-ci est bien entendu plus nuancée et surtout montre qu'il n'existe pas un modèle unique d'étudiant et de vie étudiante. Les ressources d'un site à l'autre varient ainsi que l'implication des étudiants.

a. Un univers associatif diversifié

D'une université à l'autre, plusieurs grands types d'associations se dessinent, même si leur poids relatif peut varier selon les sites :

- **Des associations de type « corporatiste », « BDE » de type médecine, pharma ou école.** Elles offrent souvent des services aux étudiants (polycop...), organisent des « week-ends intégration » en début d'année et des « week-ends désintégration » en fin d'année. Certains étudiants des filières concernées les apprécient, d'autres moins comme nous l'explique cet étudiant *« ici, on est assez « corporatiste. Il y a beaucoup d'associations de filières. C'est peut-être pour ça qu'il y a moins d'associations autres. Ca ne permet pas d'initiatives autres à côté... Tout passe par les associations de filières. Elles organisent des activités cycliques, avec toujours la même chose d'une année sur l'autre. Ca ne permet pas vraiment de développer l'initiative étudiante »*.
- **Du côté des filières moins sélectives, existent les associations de filière en histoire, sociologie, philosophie** qui organisent des « cafés philo », « cafés socio » ou autres événements en rapport avec leur domaine d'étude.
- **Les universités comptant une filière Arts du spectacle** dénombrent souvent des associations organisant des animations au sein des campus, qu'ils s'agissent de concerts ou de théâtre de rue. L'objectif est de proposer des moments festifs au sein des universités ouverts à tous les étudiants afin de *« montrer qu'on peut aussi passer du bon temps sur un campus »* et *« brasser un peu les étudiants entre filières »* et *« les faire décrocher un moment de leurs cours ! »*.
- **D'autres associations ont des projets spécifiques et regroupent des étudiants issus de plusieurs filières**, il peut s'agir d'associations qui montent des projets humanitaires, d'associations qui ont pour objectif de mettre en place des activités à destination des étudiants étrangers afin de faciliter leur intégration, des associations qui organisent des manifestations sportives (tournoi de foot....).

Ce tissu associatif peut être diversifié mais n'est pas toujours très dense et mobilisateur pour les étudiants.

b. Mais des étudiants souvent déçus ...

Dans les groupes que nous avons animés, les étudiants font souvent valoir les fortes attentes qui prévalaient initialement dans leur imaginaire de la « vie étudiante ».

La réalité est, d'après eux, toute autre et beaucoup d'étudiants nous décrivent leur déception :

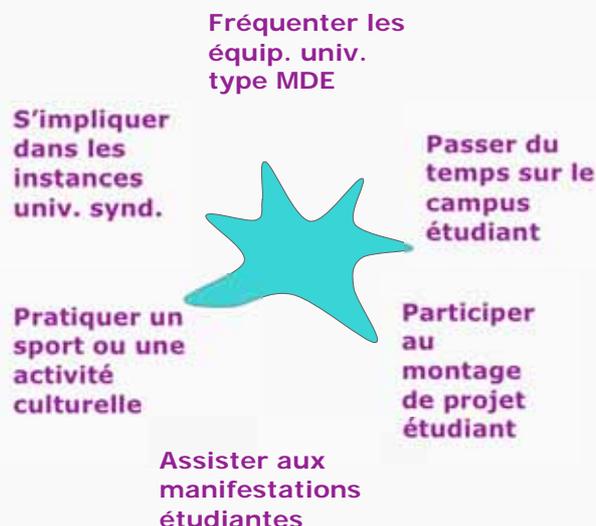
« *Je ne m'attendais pas à ça, finalement, les étudiants se connaissent peu entre eux...* ». La sociabilité étudiante qu'elle soit intra-filière et encore davantage extra-filière reste assez faible. Finalement, la majorité d'étudiants pratiquent peu d'activités extra-pédagogiques avec l'université, qu'il s'agisse de la pratique d'un sport, d'un loisir culturel, du montage d'un projet étudiant, ou de la participation à des instances universitaires. Ils fréquentent rarement les équipements universitaires qui leur sont dédiés, comme les Maisons de l'Étudiant. L'université est souvent vécue comme un lieu de travail plus que comme un lieu de vie. Certains vont jusqu'à comparer leur vie étudiante avec celle d'un salarié, comme cette étudiante en DUT :

Quelques chiffres-clé sur l'implication des étudiants

- 19.9% des étudiants déclarent pratiquer une activité sportive dans le cadre de l'établissement (Enquête OVE 2006).
- 6.5% des étudiants déclarent pratiquer une activité artistique et culturelle (Enquête OVE 2006) dans le cadre de l'établissement
- 2.1% des étudiants déclarent pratiquer des activités syndicales ou politiques (Enquête OVE 2006) dans le cadre de l'établissement.
- Le taux de participation des étudiants s'élève à 14% pour les élections des conseils de l'Université, et à 5.5% aux conseils CROUS (*Etude sur la participation des étudiants aux élections universitaires CIDEM mars 2004*)

« *Nous sommes un groupe d'étudiants en DUT et on habite en majorité chez nos parents en IDF. Parfois l'image véhiculée sur les étudiants c'est l'étudiant qui se lève tard, se couche tard et passe son temps à sortir avec ses amis étudiants... Nous, en tout cas, c'est pas ça ! On en est loin ! On est des étudiants qui avons des emplois du temps de salariés ! On habite tous chez nos parents certains à l'autre bout de l'Île de France, on se lève à 06H00, on a des journées de cours chargées et on rentre vers 20h00 un peu épuisés par une journée bien remplie. La vie de campus ? Le pass culture ? Pourquoi on le prendrait ? Entre les transports et les cours il ne reste que les week-ends où on sort avec nos amis du lycée ou même avec certains de notre promo. Le sport et le cinéma c'est toujours à côté de chez nous ! Sur le campus, on ne sait pas trop ce qu'il s'y passe...ce qui est dommage c'est que nous n'avons aucun contact avec les autres étudiants. On se connaît bien entre nous ce qui est moins le cas dans les autres filières type psycho. Malheureusement, les étudiants d'autres filières, on en connaît aucun...c'est dommage. C'est pas exactement comme ça qu'on imaginait notre vie d'étudiant... Un jour Adrien de notre promo a invité des amis à lui qui étaient étudiants à Amiens à venir avec nous à un pique-nique qu'on avait organisé avec quelques étudiants pendant un jour férié, c'est les seuls étudiants d'une autre filière et d'une autre ville qu'on a eu l'occasion de connaître en un an... c'était chouette... »*

Les différents registres de la vie étudiante



Cette relative absence de « vie » sur le campus entraîne chez les étudiants rencontrés un sentiment d'appartenance à l'université fragile. Dans nos groupes, ils déclarent pour la plupart ne pas s'identifier à l'Université, rarement à leur UFR (« vocabulaire qu'ils n'utilisent pas »), mais plutôt à leur filière. Lorsqu'ils évoquent leurs études à des amis ou à des membres de

leur famille, ils sont « étudiants en DUT de biologie », « étudiants en médecine 2^{ème} année », « étudiants en master d'histoire » avant d'être étudiants de l'Université de Cergy-Pontoise, étudiant de l'Université Paul Verlaine – Metz ou étudiant de l'Université de la Méditerranée Aix/Marseille II. Nous avons souvent observé ensemble leur carte d'étudiant pour découvrir un logo qu'ils n'avaient pas bien identifié : « *Quel logo sur ma carte d'étudiant ? C'est une bonne question ! Je ne sais pas trop...[à la vision du logo] Ah, c'est quoi ce logo ? [C'est le logo des 3 universités qui sont en cours de fusion] Ah, j'en ai vaguement entendu parlé je crois...* »

L'implication dans la « vie du campus » concerne aujourd'hui une minorité d'étudiants.

Les étudiants ayant franchi le pas, s'étant impliqués dans une association, finissent souvent par former un « univers » régi par ses codes et ses rythmes... Certaines associations ont un local qui devient alors leur QG et ces membres ont tendance à s'impliquer de plus en plus. Ces étudiants cumulent alors souvent plusieurs casquettes, ils font partie d'une association, sont issus parfois d'un syndicat, sont élus dans un conseil universitaire et parfois même au CROUS ! Cet univers paraît alors pour un certain nombre d'étudiants assez peu ouvert « *le local des associations, je passe tous les jours devant mais j'avoue que je ne sais pas bien ce qu'ils font, ils se connaissent tous là dedans...on n'ose pas trop rentrer...c'est un peu en monde à part...* ». Il arrive alors parfois que certains lieux type MDE soient investis par ces quelques « étudiants impliqués » et désertés par les « étudiants ordinaires ».

Différents types d'attitudes des étudiants par rapport à la vie extra-scolaire à l'université

Offre proposée par l'Université

L' « Etudiant perdu »

- Il avait souvent effectué un choix de proximité, par défaut... il vient « *pour voir...* », « *pour tester...* »
- Face à l'offre, attitude déceptive, souvent il s'isole...
- Deux réactions possibles, soit il abandonne, soit il décide de se réorienter...

Paroles d'étudiants...

« *Cette première année à la fac reste un mauvais souvenir...on se retrouve seul dans ce monde froid et impersonnel...* »

L' « Etudiant consommateur de cours »

- Son choix de formation est plus défini, il est fortement engagé dans son cursus mais peu impliqué dans la vie étudiante de son campus
- Face à l'offre, attitude déceptive passive, il n'attend plus grand-chose en termes de vie étudiante...

Paroles d'étudiants...

« *L'Université c'est pas ce à quoi je m'attendais...mais je m'y suis fait...* »

L' « Etudiant en attente de service »

- Son choix de formation est plus défini, il est fortement engagé dans son cursus mais peu satisfait de la vie sur son campus...
- Face à l'offre, attitude de frustration, il est insatisfait, soit il s'implique, soit il se réoriente vers une offre plus attractive...

Paroles d'étudiants...

« *C'est un campus mort...c'est le néant!!* »

L' « Etudiant multi-intégré »

- A choisi une filière sélective ou une filière moins sélective et a décidé de s'engager (syndicats...)
- Face à l'offre, attitude pro-active, il s'implique de plus en plus...et vit sa vie d'étudiant comme un tout « *les cours + la vie extra-pédagogique + la colocation...* »

Paroles d'étudiants...

« *La vie d'étudiant c'est génial, c'est mouvementé et festif!* »

c. ... et qui déçoivent les « promoteurs » de la vie étudiante sur les campus

› Un intérêt pour le fonctionnement de l'université potentiel mais qui ne se concrétise pas

Les étudiants membres d'organisations étudiantes rencontrés expliquent eux-mêmes leurs difficultés à mobiliser les étudiants sur les sujets de l'Université au niveau local (l'avenir de l'Université au niveau national a pu, lui, susciter une implication beaucoup plus grande). Les membres actifs des syndicats s'interrogent sur le faible intérêt des étudiants qu'ils qualifient parfois « d'étudiants lambda » sur le fonctionnement de l'Université. Malgré la proximité qu'ils tentent d'instaurer avec l'ensemble des étudiants, les campagnes qu'ils mettent en place lors de chacune des élections, ils parviennent difficilement à faire augmenter le taux de participation des étudiants.

› Un manque de projets étudiants « structurants »

Pour certains acteurs comme un Conseil Général rencontré, les manifestations étudiantes organisées manquent d'envergure... Il faudrait voir plus grand...les rendre visibles et lisibles : *« Je n'ai rien contre les petites associations de psycho mais ce n'est pas ce que j'ai envie de subventionner en priorité, le CG a envie de subventionner de grosses manifestations étudiantes qui sont visibles et lisibles ! Il faut me ramener du monde ! Me remplir un amphi ! »*. Pour ce faire, l'Université et ses étudiants doivent prendre de l'assurance et se lancer : *« Certaines écoles y arrivent très bien d'autres moins. Il vaut mieux aller vers ce type d'initiatives et pas de micro-initiatives qui restent confidentielles ! J'hésite à financer des petites manifestations avec quasi aucune portée ! Il faut se lancer dans la recherche de sponsors, des démarches de com... »* (Un Conseil Général).

› Des freins identifiés, mais que l'Université peine à surmonter ...

Les étudiants engagés (associatifs et membres de syndicats) ainsi que les acteurs universitaires (VP CEVU, responsables de services de l'Université) identifient plusieurs freins à la mobilisation étudiante :

- Des étudiants qui habitent loin des campus : *« Ma mission en tant que VP CEVU est de développer l'animation du campus, mais comment voulez-vous que je dynamise la vie étudiante si tous les étudiants courent prendre leur train pour rentrer chez eux dès la fin des cours, ça plombe la vie étudiante ! »*.
- Un « éclatement » des sites universitaires : *« L'université c'est 13 sites éclatés géographiquement sur un grand périmètre. Nous n'avons pas de correspondant et d'activité en soutien de la vie associative sur chacun des sites. C'est donc déjà compliqué...La maison des étudiants n'est que sur le site principal et n'est fréquentée que (et assez peu) par les étudiants d'ici. La vie associative est assez réduite malgré nos efforts. Seules 32 associations sont actives sur les 54 comptabilisées pour une population de 17 000 étudiants. Il s'agit principalement d'association de filières conçues pour rendre des services aux étudiants. Les associations généralistes qui font réellement de l'animation sont très peu nombreuses. C'est un vrai challenge de mobiliser de nouveaux étudiants et renouveler les dirigeants... »* (Un service vie associative)
- Une relative « passivité » des étudiants : plus consommateurs, qu'acteurs, ils éprouveraient des difficultés à imaginer le cadre universitaire comme un cadre favorisant l'épanouissement.
- Une offre pas toujours adaptée à la « culture » étudiante ? Les services culturels notamment font souvent les frais de programmations jugées « rébarbatives » par les étudiants. Les responsables de ces services peuvent pour certains regretter de faibles taux de fréquentation des événements ou activités qu'ils organisent, et ne savent pas comment communiquer vers les étudiants, ni comment les attirer vers la Culture telle qu'ils veulent la promouvoir et la partager.

- Des enseignants qui se mobiliseraient peu pour participer et encourager le développement culturel à l'université. Ainsi par exemple les personnels qui assisteraient aux événements culturels de l'université seraient davantage les ATOS que les enseignants chercheurs ...
- Une coopération avec les collectivités locales qui demanderait à être davantage organisée pour mutualiser les équipements culturels et les ressources. Aujourd'hui, il manquerait un cadre de régulation pour articuler au mieux les politiques et les actions des différents partenaires.

› ... Malgré les moyens mis en œuvre et les pistes d'action imaginées

Des fonds financiers dédiés aux initiatives étudiantes qui ne sont pas toujours consommés.

Du côté de l'Université, le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes créé en 2001 est un fonds réservé en grande partie (70% à 80%) à l'aide aux projets étudiants. Au sein de chaque établissement, c'est une commission constituée de représentants d'élus étudiants CA et CEVU, de représentants d'associations étudiantes, du VP CEVU, du responsable du BVE, du directeur CROUS, et autres personnes qualifiées (services culturels de l'université, assistantes sociales, collectivités territoriales) qui gère ce fond. De plus en plus souvent, les Bureaux de la Vie Étudiante ont pour mission de pré-sélectionner les projets associatifs (parfois suite à des auditions), de proposer les attributions de crédits qui sont ensuite validées par la Commission.

Les évolutions juridiques et réglementaires : la circulaire sur le développement de l'engagement associatif et des initiatives étudiante le FSDIE Le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (Circulaire n° 2001-159 du 29-08-2001)

- Le FAVE est remplacé par un nouveau fonds appelé FSDIE, Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes ».
- Ce fonds est alimenté par une partie des droits d'inscription acquittés par les étudiants auprès de leur université, dont le montant est fixé chaque année par l'arrêté qui détermine les taux des droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant de l'éducation nationale. Par ailleurs, ce fonds peut être abondé par d'autres moyens provenant des universités ou d'une aide apportée par les collectivités locales. Les crédits du FSDIE sont affectés d'une part à l'aide aux projets étudiants et d'autre part à une aide sociale aux étudiants en difficulté.
- Dans chaque université, le conseil d'administration, après avis du CEVU détermine les pourcentages de crédits attribués à chacun des domaines dans les limites de 70 à 80% pour l'aide aux projets et 20 à 30% pour l'aide sociale.

Dans certaines universités pourtant il semble que la proportion du FSDIE réellement consacrée aux initiatives étudiantes représente bien moins que les 70% prévus par la loi :

« On n'a qu'une partie du FSDIE. Alors on râle ! Comme il n'y a pas beaucoup de sous, les gens n'osent pas en demander... C'est un cercle vicieux ! Je pense que le manque de moyens bloque le développement d'associations. [...] On a 20% du FSDIE. Le reste part au service social et au service culturel. Le problème c'est qu'on ne peut pas justifier qu'il nous faut plus d'argent car il n'y a pas assez de demandes. Mais les gens n'osent pas demander ... » (Une étudiante engagée)

« Cette année, les reliquats du FSDIE de notre université s'élèvent à 24%. Sur les 76% dépensés, 43% des subventions vont aux associations, 31% au volet social (en partie pour université et en partie pour le CROUS qui gère le FSU, Fonds de Solidarité Universitaire, aide d'urgence destinée aux étudiants en grande difficulté), 12% aux actions culturelles de l'Université, 10% à une contribution financière pour l'Université, 3% aux élus étudiants ». (Un VP CEVU)

On enregistre également d'importants reliquats sur le volet « initiatives étudiantes » dans plusieurs universités rencontrées. Le FSDIE semble parfois sous-utilisé, et de nombreux personnels de l'université décrivent des étudiants « raisonnables » dans la gestion de ce fonds comme nous l'explique ce service vie associative « en fait, historiquement le FSDIE n'est pas

complètement consommé ici. Les étudiants présentent des petits projets, souvent peu ambitieux et peu coûteux. En fait, on a l'argent pour financer des projets. Avant on consommait uniquement la moitié du FSDIE ! Le FSDIE est géré par une commission mixte administrations/élus étudiants. C'est une commission rattachée au CEVU pilotée par le VP étudiant. Les élus ont des marges de manœuvre mais souvent ils sont assez sévères sur les critères d'attributions. En plus, l'agglomération a un Fonds FSIU de 13 000 euros ! Donc ce n'est pas vraiment un problème d'argent... ».

Parallèlement à l'Université, les autres collectivités, villes, agglos, départements, régions subventionnent également les projets étudiants sous forme d'appel à projets plus ou moins ciblés sur des thématiques. Au-delà de ces subventions, certaines villes tentent de dynamiser les initiatives étudiantes en facilitant les démarches de mise à disposition de locaux, de matériel et les procédures d'obtention d'autorisations pour l'organisation de manifestations dans les lieux publics en cœur de ville.

Les Universités volontaristes pour « animer » les campus.

« Mais où est passé l'enthousiasme étudiant » ? Tel était un des slogans utilisé par ANIMA FAC lors d'une de leurs rencontres nationales. A l'analyse des ratios nombre associations/nombre d'étudiants au sein de certaines composantes universitaires, la question des ingrédients du dynamisme étudiant se pose. Plusieurs acteurs rencontrés, qu'ils soient issus de l'université ou d'autres collectivités, ont insisté sur le rôle que l'université pouvait et se devait de jouer...

Vers une politique offensive en matière de valorisation de l'engagement étudiant

Les freins ont été identifiés du côté des étudiants mais c'est à l'université de développer une réelle politique en matière de valorisation des initiatives étudiantes. Il faut que l'Université s'en donne les moyens comme nous l'explique un acteur rencontré : « *il faut mettre les moyens, en termes d'équipements, d'accès à l'équipement, et un minimum d'accompagnement pour permettre au potentiel associatif de se réaliser. La difficulté : il faut laisser la liberté pour que la responsabilité n'échappe pas aux étudiants. D'un autre côté, il faut vraiment une politique. Entre les écoles qui valorisent la vie associative et celles qui ne le font pas, le résultat est très visible, et ce n'est pas lié à la filière !* ». Cette politique se doit d'être structurée comme le préconise cette VP CEVU : « *Aujourd'hui la vie associative est une juxtaposition d'associations, avec aucun projet structurant à l'échelle de l'ensemble de l'Université. La commission vie étudiante ne sert qu'à distribuer l'argent pour les activités festives. Ce que je constate, c'est qu'il n'y a pas de projet fédérateur entre les associations.* »

Une meilleure collaboration entre services universitaires (sport, culture, accueil des étudiants étrangers) y participerait également : « *Ce n'est pas évident... Chacun est un peu dans sa bulle. Pour avoir la salle de musique par exemple, c'est toute une histoire ici ! Le résultat c'est qu'il y a peu de concerts !* ».

Ce qu'en disent les acteurs... « Il faut continuer à essayer... et s'arranger pour qu'il n'y ait rien d'autre à faire que faire des choses à l'Université ! » (Un VP étudiant)

« Sur la vie étudiante il y a beaucoup de choses à faire encore car on est jeune, on n'a pas la « culture vie étudiante ». Il y a des soirées en boîte de nuit, mais ... [...] L'objectif c'est que différents étudiants, de différentes composante se prennent des verres ensemble, que cela ne soit pas cloisonné. On habite souvent chez nos parents. Le soir on n'a peut-être pas forcément le même besoin qu'ailleurs de sortir. On se sent souvent moins seul. Il faut essayer de faire bouger les étudiants. Par exemple, pendant les Universiades, qu'on soit plus à participer. Donner un petit coup de pouce ... Et ce n'est pas en disant les étudiants sont flemmards Il faut plutôt voir ce qu'on ne fait pas, ce qu'il faudrait faire : s'arranger pour qu'il n'y ait rien d'autre à faire que faire des choses à l'Université ! ... Au service culturel, ils sont un peu déprimés, car il y a plein de choses qui sont organisées mais il n'y a que les organisateurs et les gens de leur promo qui viennent. C'est un peu partout pareil : on est centré sur notre petit nombril ... Mais je rejoins le directeur du SUAPS : si on dit tout le temps qu'on a du mal à sortir les étudiants, ... on entre dans un conflit de « générations », un cercle vicieux : on se dit que ça ne sert à rien de faire tout ça, et résultat des courses ça n'avance pas ... Il faut continuer à essayer ... Ici c'est une fac très jeune qui s'est beaucoup axée sur la recherche, l'insertion professionnelle, l'aide à la réussite. Maintenant il faut qu'on s'occupe de la vie étudiante ! ».

Donner une véritable place aux associations étudiantes

Dans l'univers des étudiants engagés, les luttes pour les locaux, les subventions règnent... et peuvent être expliquées, d'après certains, par la primauté donnée aux élus des instances universitaires :

« En fait, seuls ont des locaux ceux qui se présentent aux élections...donc, effet pervers, les assos se tirent dans les pattes...et les gens ne siègent pas....C'est le cas dans 50% des cas. Seuls les élus étudiants sont reconnus. En fait, les associations n'ont que peu de places dans les instances décisionnelles. L'étudiant est infantilisé... on focalise sur les élus... ». « La répartition des locaux étudiants c'est une décision de la fac. C'est un système de répartition des locaux proportionnel au nombre de voix obtenues par la liste lors des élections. Pareil pour le FSDIE. [...] Ce n'est pas possible d'exister si on n'est pas élu. Une association avait préparé une conférence. On n'a pas pu avoir d'amphi car l'association n'avait pas d'élus ! Pour le jardin botanique pareil, la Présidence n'a pas fait confiance. Le projet a été refusé. Il faudrait faire un peu bouger ces lignes ».

Encourager l'implication des étudiants dans les instances universitaires

Qu'ils soient étudiants engagés ou salariés de l'Université, tous préconisent une communication différente concernant le fonctionnement de l'Université. *« Il faudrait trouver, comprendre comment intéresser davantage les étudiants...qu'ils se sentent concernés... ».* Certains étudiants reprochent à leur université de « faire un peu semblant » : *« Il faudrait une appropriation de la gestion de l'Université par les étudiants. Qu'on puisse décider pour l'Université. Aujourd'hui, on a des taux de participation effarants. [...] Et les étudiants ont bien raison de penser que ça ne sert à rien. Les élus n'ont aucun pouvoir... Dans le CA, les profs et l'administration font bloc, et les étudiants ne pèsent pas... On est une caisse enregistreuse ! Et les étudiants n'ont aucun retour sur l'activité des conseils centraux... »*

Impliquer le corps enseignant

Si elle n'est pas suffisante en soi, une implication du corps enseignant est nécessaire à un développement de l'engagement étudiant : *« Il ne faut pas mettre le problème que sur les étudiants ». Il est important de laisser aux étudiants le temps de déjeuner, de laisser le jeudi après-midi libre : « pour moi le bon prof c'est celui qui ne met pas en premier son emploi du temps à lui. [...] La vie étudiante commencera le jour où les enseignants y accorderont de l'importance ! »* (Directeur d'un service d'une université)

Ce qu'en disent les acteurs : L'université pourrait...

- **Travailler le côté « promo » et réseau des anciens** *« L'Université aussi peut travailler son côté « promo ». Lors d'un voyage à caractère économique en Chine avec un collègue de l'agglomération nous avons rencontré des chefs de grandes entreprises dans une zone industrielle chinoise en plein développement et par coïncidence (je me suis renseigné par la suite) deux des chefs d'entreprise rencontrés dans la journée avaient été formés chez nous ! Ce fut un choc ! Ça a fait « tilt » ! Et là, on s'est dit qu'il fallait faire quelque chose et que l'université se devait de valoriser les compétences, de travailler sur le côté réseau des anciens élèves ! Il faut s'en donner les moyens et cela fonctionnera ». (un CG)*
- **Travailler le charismatique** : *« Il faut travailler le charismatique : apprendre à mener une réunion de projet, à écrire un projet, à le présenter à l'oral. Ce sont des compétences liées à l'Université Populaire, au sens noble. L'enseignement n'est pas qu'académique. Il y a aussi tout ce qui est non formel. A ... (école rattachée à l'Université), il y a un BDE, un BDS, j'espère qu'on ira sur ce type de campagne là pour les délégués. C'est une question de mentalité. Il faut leur donner de l'assurance, des envies de militantisme. Il faut leur expliquer de prendre le temps pour écrire ce que vous faites, ce que vous voulez devenir (l'association). Au bout du compte, ce sont des personnes très timides à l'Université....» (Un service universitaire)*
- **Sortir d'une politique culturelle universitaire un peu élitiste** : *« Je n'ai rien contre les arts vivants et l'opéra mais je comprends tout à fait que cela n'intéresse pas l'ensemble des étudiants...on pourrait proposer et faire émerger d'autres visions de la culture... » (Un CG)*

d. Des campus universitaires français qui ne sont pas encore des « campus à vivre »

Le matériau recueilli via les entretiens individuels auprès d'acteurs, les groupes d'étudiants ainsi que les observations effectuées in situ (bâtiments, couloirs, parvis...) fait apparaître deux modèles types opposés d'université : le modèle de l'Université que l'on pourrait qualifier « d'Université ouverte » et le modèle « d'Université aseptisée ». Le modèle de l'Université aseptisée cristallise la contradiction entre le concept de « lieu de vie » et le concept « sécuritaire » :



Regards croisés sur la vie dans les campus

L'opinion d'un VP CEVU :

« - Est-ce que les campus sont des lieux de vie aujourd'hui ?

« A l'heure actuelle, à la fac de D. ... il n'y a rien. Elle est trop éloignée. A ... ? Il n'y a rien. (...) Le campus D ? ... rien non plus ! »

- Vous avez déjà pensé à installer un cinéma, un guichet automatique, ... ?

« Il en a été question. On nous cite toujours l'exemple des universités étrangères. La définition du campus anglo-saxon où vous trouvez tout... Il y en a certaines en France, qui deviennent des lieux de vie intégrés ».

- Vous avez la volonté d'arriver à ça ?

- ... (soupir) « Il y a le problème de la surveillance, de la protection des locaux. Le doyen veut mettre une clôture autour du campus parce qu'il y a beaucoup de vandalisme. (...) Il y a ce souci de sécurité qui est présent et qui est un frein. »

L'opinion d'un étudiant :

« Ici dès qu'on a fini les cours, on rentre. Il n'y a pas d'endroits conviviaux pour rester, pas de maison de l'étudiant ... On vient seulement pour travailler. [...] Le campus a besoin d'être approprié par les étudiants. Aujourd'hui on est des passagers, des usagers du service public... Dans notre campus ... il n'y a pas de vision d'ensemble. Entre le campus F. et le campus H. ... c'est le rideau de fer ... Il faudrait créer des lieux de détente, de rencontre, pour créer de la vie... ». En fait, il faudrait un lieu qui soit géré par des étudiants. [...] Le type d'espace qu'il faudrait c'est un foyer d'étudiant par exemple, pour créer du lien

social... Aujourd'hui le campus c'est très impersonnel, on est noyé dans la masse. La fac c'est un endroit de passage ».

L'opinion d'un étudiant impliqué dans une association :

« Il faudrait pouvoir mettre des tables, des journaux, un panneau d'affichage. Mais ce n'est pas possible. C'est un campus aseptisé... On a un ingénieur hygiène-sécurité qui fait trop bien son boulot ! Ça empêche toute innovation. Rien ne peut être mis en place... C'est trop compliqué... La machine à café dans le couloir on nous a dit que c'était impossible, pour laisser le passage en cas d'incendie... Il n'y a aucune autonomie possible. Les assos étudiantes, on a un panneau qui n'est pas visible. C'est mal foutu. Mais si on veut mettre un panneau roulant tout de suite on nous parle des problèmes de sécurité : ça va obstruer en cas d'évacuation ... Or on est déjà dans l'illégalité puisque la scolarité met déjà des panneaux roulants partout ... [...] Il faut qu'il y ait un peu de vie ! Par exemple, je voulais organiser un café concert. Je voulais l'amphi ... Et on me dit « L'Université n'a pas vocation à organiser ça. Ça pose des problèmes de sécurité ... » La sécurité a bon dos ! On a voulu organiser également une projection. Ils nous ont sorti un article de loi comme quoi pour toute projection il faut deux agents de sécurité. Comme on n'a pas eu les moyens, ça n'a pas pu être fait. Les organisations étudiantes, on fait tout pour les décourager ... On est une fac sclérosée. C'est comme une chape de plomb. Si on veut organiser une expo, ils veulent voir tout ce qui va être exposé ! Il y a un droit de censure. C'est un peu désespérant pour une fac d'économie, de droit et de sciences politiques ... Et ensuite malgré ces postures tellement legalistes, ils pensent que c'est à nous d'animer la vie sur le campus ... C'est un énorme gâchis ! »

Paroles d'étudiants à propos de leur campus

- **Un campus théoriquement proche du centre ville...** Le Campus se trouve en centre ville à 15 minutes de bus de la gare et à quelques minutes à pied du centre ville. De nombreuses composantes sont rassemblées au sein d'allées verdoyantes. On dénombre 10 endroits différents pour manger sur le campus, en passant par la gamme « Restaurant U CROUS traditionnel », « Brasserie CROUS », « snack », « sandwich », « cafèt »... La bibliothèque est agréable et dénombre plusieurs types d'espaces de travail. Les bémols ? *« Il y aurait un potentiel, c'est un chouette campus mais finalement beaucoup d'étudiants le quittent rapidement dès la fin des cours, tout le monde prend le bus au sein du campus pour rejoindre directement la gare sans passer par le centre qui est de l'autre côté de la rue... Il existe une Maison des Etudiants un peu mal placée qui reste peu connue par les étudiants même si cela commence changer un peu... Quelle animation du campus ? C'est surtout l'école d'ingénieur qui organise des manifestations, on les entend de loin, eux lorsqu'ils organisent un événement on ne peut pas ne pas être au courant entre la communication, ils font du bruit dans tous les sens du terme... et donc même les étudiants des autres filières droit, aes, informatique y vont... »*
- **Le premier sandwich à plus de 10 minutes...** Le Campus se trouve à 15 minutes de transport en commun du centre ville et de la gare. L'environnement est plutôt verdoyant mais les services fournis aux étudiants sont peu nombreux. Les équipements sportifs se trouvent sur un autre campus. Pour manger ? *« au moins ici nous n'avons pas le problème pour le choix ! Il n'y a qu'un restaurant universitaire qui ferme tôt, un automate café/friandises souvent en panne et un snack « La galère » qui ferme assez tôt ! On fait avec et on s'est habitué mais c'est vrai que c'est pas terrible d'autant plus que la majorité des étudiants n'ont pas le temps d'aller faire 10 minutes aller et 10 retour de transport en commun pour aller acheter un sandwich ! La Bibliothèque universitaire est bondée et pas ouverte le soir. Nous avons obtenu l'ouverture tolérée de certains amphithéâtres le soir pour pouvoir réviser un peu ensemble et pas chacun dans sa petite chambre ! Le seul bémol, ils ne sont pas chauffés donc l'hiver on vient en mitaines ! Le parking qui était gratuit est devenu payant ! Certains campus sont mieux dotés mais bon c'est comme ça ! »*
- **Une fac plus proche du lycée que d'une vraie fac...** Le site est assez excentré, peu d'animation ou de services autour. Il y a une cafétéria et un RU, mais peu d'autres solutions de restauration aux alentours : *« il faudrait changer la cantine, et le personnel avec, ils sont aimables comme une porte de prison... La cafétéria est un peu mieux mais c'est un peu plus cher, sinon on mange au MC Do de temps en temps, mais faut prendre la voiture pour y aller »*. Le rêve de Maxime *« qu'une boulangerie s'ouvre en bas des immeubles en construction à côté de la fac, ça me permettrait d'éviter le RU »*. Les locaux sont neufs, propres même s'ils ne sont pas vécu comme très accueillants : *« on aimerait bien avoir un peu de couleur, un bon coup de peinture sur les façades, même du blanc, parce que le gris c'est trop moche... paraît que c'est très moderne, mais bon, c'est pas très gai »*. L'espace est essentiellement occupé par les 7 bâtiments du site, il y a assez peu d'espaces conviviaux où les étudiants peuvent se retrouver (le foyer des élèves est dans une salle au fond d'un bâtiment au fond du campus, visiblement assez peu fréquenté). Damien a le sentiment que le site ne favorise pas vraiment cette dimension de la vie étudiante : *« la fac ici, elle est pas faite pour ça, on n'a pas de grande salle, il n'y a que des salles de cours »*. Le numérique est un gros point noir pour Maxime, qui a son micro-ordinateur, mais qui regrette la faible couverture du site par le wifi : *« on ne capte que dans le RU, la bibliothèque et dans les salles à côté. C'est pas très bien fait, par exemple on a reçu un mail de notre prof, on l'a regardé au RU ce midi mais si on était dans une salle pour travailler, on n'aurait pas pu ! »*. En synthèse, *« La fac, c'est un peu le lycée en amélioré, on est un peu plus autonome, si on ne veut pas venir en cours on n'y va pas, mais ça reste plus proche du lycée que d'une vraie fac ! » « C'est une bonne ambiance pour travailler c'est tout. Il n'y a rien, pas d'activités, pas d'endroits où se poser, rien pour accrocher les gens... Y'a jamais de soirées universitaires, personne ne reste... Il faudrait un truc pour donner de l'ambiance, pouvoir organiser des petits concerts, des petites soirées »*.

Paroles d'étudiants sur ce qu'est une ville étudiante

- **La ville universitaire idéale... la « continuité lieu de cours/lieu d'habitat »** « *Ma tante était aussi étudiante en pharmacie dans la même ville...elle m'a souvent raconté ses années d'études, l'ambiance et ça me donnait envie...ils habitaient tous à côté de la fac...il y avait les cours mais aussi toute une vie à côté, les étudiants de la promo, ils se retrouvaient « Chez Auguste », c'était le bar des pharma, il y a avait une sacrée ambiance...c'était une manière de vivre...Ma vie d'étudiante en pharma à moi ? C'est pas trop ça...il y a les cours, les révisions, les stages, et les choses intéressantes entre étudiants le week-end c'est pas ici que cela se passe mais dans les petites villes à côté. Si vous voulez voir des étudiants qui font la fête ou un apéro entre étudiants, ne le cherchez pas à la fac, vous ne trouverez pas ! et c'est ça qui est bien dommage ! Il faudrait proposer aux étudiants des apéros en soirée, le vendredi, le week-end pour qu'ils aient une raison de rester sur la ville...sinon on y arrivera jamais...dans les vraies villes universitaires les étudiants habitent à proximité des facs en centre ville...c'est la continuité entre le lieu de cours et lieu d'habitat et donc la convivialité ! ».*
- **Les ingrédients-clé d'une ville étudiante selon les étudiants:** « *A quoi reconnaît-on une ville étudiante ? On voit bien, le week-end, y'a comme un vide, y'a moins de monde, c'est moins jeune !* » Ce que les étudiants recherchent :
 - « *Ce qui est agréable, c'est d'être dans une ville jeune* » et avoir un ensemble d'activités qui peuvent aller avec : *salles de ciné, de concerts, cafés, bar, boîtes...*
 - *Une cité historique ou une ville modernisée* : « *c'est une ville authentique, avec des vieilles pierres* » ; « *c'est bien ils ont réhabilité le quartier près de la fac* » ; « *même les travaux sont bien !* »
 - *Un contact avec « la nature »* : « *c'est vert, y'a des cours d'eau...* » ; « *on a la plage à 10 minutes* »
 - *Des services, des commerces* : « *on ne sera pas loin du centre commercial qu'ils vont construire* »
 - *Un réseau de transport pensé aussi pour l'Université* « *c'est bien, les trams passent tous pas très loin* », « *la gare est juste à côté, on peut prendre le train pour venir à la fac* », tout comme des solutions de stationnement adaptées à leurs moyens financiers.

Donner des raisons aux étudiants de passer du temps sur « leur campus »

Selon certains acteurs rencontrés, l'intégration de la « logique service » au sein de l'Université est une des clefs d'un campus animé. Comme nous l'explique ce CG et cette Région, il est aujourd'hui nécessaire de « réanimer les campus » : « *Parfois il faut prendre exemple sur ce qui marche ailleurs, il faut rajouter des services au cœur des campus ! Des boutiques papeterie ! Des cafés ! Mettre en place des bourses au logement, bourses co-voiturage...pourquoi pas un cinéma ?* ». « *Aujourd'hui, il s'agit d'une ville dans la ville, morte. Pas d'activité, aucun service ! Un périmètre défini où pas de mixité entre les universitaires et les extra-universitaires. Pas la moindre supérette ! Pas le moindre logement !* ».

Focus : Exemple de types d'action qu'une Région souhaiterait aujourd'hui promouvoir :

- **Proposer des systèmes d'auto-gestion par les étudiants.** Que des associations d'étudiants gèrent un certain nombre de services, tout en s'assurant de la pérennité des services offerts.
- **Monter des lieux qui associent les personnels de l'université et les étudiants.** Que le concept de Maison de l'Etudiant soit remplacé par le concept de Maison de Campus.
- **Planter des commerces sur le site, des bars, ...** « Arrêter les clichés » car « ce sont souvent ceux qui prônent une vie dans le campus qui s'inscrivent contre l'implantation de commerces au sein de l'Université ... »
- **D'où l'idée de monter un séminaire en commun** sur la vie étudiante où interviendraient plusieurs spécialistes et où pourraient se tenir des échanges, l'objectif étant de « faire converger les idées ».

2. Les pratiques émergentes

Face aux nombreuses interrogations sur les facteurs clefs du développement de la vie étudiante, les universités ainsi que les collectivités ont mis en place différents dispositifs et actions.

- Certaines universités ont créé un **service de la vie associative**.

Focus : La volonté politique de l'Université pour dynamiser la vie associative : exemple de création d'un service vie associative

- L'Université de Cergy Pontoise souhaite dynamiser fortement la vie associative pour développer un sentiment d'appartenance et renforcer l'identité de l'université. Pour ce faire, elle a mis en place **un service vie associative** constitué d'agents dont la mission est d'initier des activités qui pourront être portées par les étudiants dans un second temps. Par exemple, un agent organise des concerts et mobilise des étudiants pour former des groupes musicaux. Un autre agent est chargé d'accompagner les projets des étudiants pour les aider à les réaliser (par exemple création d'un journal).
- Par ailleurs, l'université tente de structurer la vie associative autour de la maison de l'étudiant. L'objectif est de confier la gestion cette maison aux associations via la création d'une fédération des associations.
- Enfin, l'investissement dans les associations est encouragé via le bénéfice d'**ECTS** dès lors que l'on s'engage dans des actions vie étudiante ou citoyenneté.

- **Les dispositifs de « Bonus Etudiant » et d'ECTS** sont de plus en plus souvent mis en place au sein des universités. Le principe du Bonus Etudiant ? Au sein d'une des universités rencontrées par exemple, les étudiants pratiquant régulièrement un sport dans le cadre de l'Université, participant à l'organisation de manifestations d'intérêt général ou à des actions de solidarité à titre bénévole (aide aux devoirs, informatique et langues dans les écoles primaires...), les étudiants élus ayant une présence active aux conseils d'UFR, d'Université et CROUS peuvent obtenir des points sur leur moyenne générale. Ce dispositif comporte des règles précises d'application. Le simple fait d'être membre d'une association étudiante n'y donne pas accès. Le Service de la Vie Etudiante transmet la demande au président de jury d'examen concerné. Le jury fixe librement le nombre des points accordés au titre du Bonus (sur la moyenne générale). Le nombre des points accordés ne peut être supérieur à 5% du total des points résultant de l'addition des épreuves.

Focus : Quel impact du BONUS étudiant ? Paroles d'étudiants ?

- **« Les pour »** : « *Je suis pour car cela permet à certains étudiants de s'engager dans la vie de leur université, ils sont déjà trop peu nombreux malheureusement alors il faut l'encourager. Il y a pas mal de choses à préparer avant les conseils et réunions, et quelques points en plus en fin d'année sont parfois les bienvenus !* » (Etudiante élue dans un conseil de l'Université)
- **« Les contre »** : « *Je trouve ce système choquant...un étudiant de ma filière est passé de justesse en mécanique grâce à son implication. L'implication est une bonne chose, par contre, qu'il ait obtenu sa note en mécanique alors qu'il n'avait pas obtenu la moyenne dans cette matière, je ne trouve pas ça normal, il faudrait inventer un autre système...* » (Etudiant en mécanique).
- **« Les dubitatifs »** : « *Le bonus étudiant ? Est-ce que cela fonctionne ? Je ne crois pas que cela soit décisif... Ceux qui sont déjà impliqués, ça les aide un peu mais ça n'est malheureusement pas suffisant pour impliquer d'autres étudiants !* »

Pour certains acteurs, ce type de dispositif n'est pas suffisant comme nous l'explique cet associatif :

« En France, on ne reconnaît que les savoirs pas les compétences....Les ECTS ne suffisent pas pour valoriser l'engagement des étudiants....Il faut aller plus loin, accompagner les étudiants à traduire ce qu'ils savent faire (bilan de compétences et valorisation). Cela ne passe pas que par la certification. L'université pourrait attester de l'expérience acquise....En fait, les ECTS c'est pervers....Il ne faut pas que la certification de l'engagement ne passe que par la reconnaissance du diplôme. Faire le lien avec l'insertion professionnelle. Dans le cadre de la mission Insertion Professionnelle de l'université, il faut valoriser la dynamique projet et les compétences !

- Certaines écoles ont une véritable **politique de reconnaissance de l'engagement étudiant**. L'ESSEC par exemple, compte environ 80 associations, pour 1500 étudiants sur site. La vie associative prend une place importante avant même d'intégrer l'école : lors des épreuves d'admission, la pause de midi est animée, les associations répondent toujours présentes, comme pour les autres moments importants de la vie de l'école (journées d'accueil, journées porte ouvertes...). Les étudiants ont l'impression d'avoir une assez grande liberté et une autonomie dans les projets qu'ils souhaitent développer. Les budgets sont parfois importants, surtout pour le BDE et le BDS qui bénéficient de cotisations des étudiants en début d'année. Les événements organisés (des conférences aux soirées étudiantes) peuvent mobiliser beaucoup de personnes, bien au-delà du cercle des étudiants de l'école (par exemple « les nuits de l'ESSEC » concernent environ 6000 personnes chaque année).

La reconnaissance de l'engagement étudiant dans le cursus et son impact sur l'animation des campus : l'exemple de l'ESSEC

Les liens entre les étudiants et leurs associations sont très forts : ils parlent de « bébé », s'en sentent les « héritiers », ont le « sentiment d'avoir quelque chose à prouver » quand ils prennent les rênes d'une association. « Les associations se livrent une bataille pour la visibilité, c'est une lutte d'influence, mais il y a assez de place pour tout le monde, on est tous gagnants » nous dit une responsable. Cette focalisation sur la vie associative est selon les étudiants liée également au fait qu'ils ne soient pas dans une ville très animée, ce qui concentre la dynamique associative et développe l'animation sur le campus.

Pour les étudiants les plus engagés, les mandats sont l'occasion d'apprendre beaucoup, et ceci est valorisé au même titre que l'expérience professionnelle dans le cadre de leur cursus. Le parcours à l'ESSEC, assez modulable et organisé par trimestre leur permet, l'espace d'une année, de pouvoir pleinement s'investir dans les associations, dont les plus emblématiques sont considérées comme « de petites PME ». Les étudiants uniquement consommateurs y sont plutôt rares, et même si cela peut arriver, ce ne semble pas être vu d'un très bon œil par les autres étudiants...

- **Les services culturels des universités** sont de plus en plus nombreux à proposer aux étudiants des « Pass Culture » qui donnent accès à des réductions de spectacles, places de cinéma, places de théâtre.

Focus – Un exemple d'action des services culturels : les «Pass Culture »

- Le principe ? Accessible à tous les étudiants post-baccalauréat, la Carte culture permet aux étudiants d'obtenir des tarifs préférentiels pour les spectacles, des festivals, pour certaines séances dans des cinémas partenaires ainsi que l'entrée gratuite dans des musées.
- A Strasbourg, 91 609 entrées au tarif Carte Culture ont été enregistrées en 2007/2008 (34% pour les spectacles vivants, 53% pour les cinémas, 13% pour les musées).
- A Cergy, en 2008, plus de 5 000 étudiants ont acheté le pass-culture. Il est aujourd'hui majoritairement utilisé pour le cinéma.

▪ Les Espaces de rentrée et Bus itinérants

Des Espaces de rentrée sont mis en place par plusieurs universités. Il s'agit de guichet unique regroupant les principaux acteurs de la vie universitaire. Dans certains cas, ces services vont être étendus à toute l'année ou prennent la forme de Bus itinérant comme à Marseille.

Focus – Accueil des étudiants : exemples d'Espace Rentrée », l'exemple de Bordeaux 2

- **L'Espace rentrée de Bordeaux 2** : Un pôle d'accueil pour les étudiants, de septembre à octobre, qui rassemble la CAF, la Préfecture, la médecine préventive, le CROUS, tous les services de l'Université. En projet, un Espace Rentrée permanent, c'est-à-dire qui permette aux étudiants de trouver l'ensemble des services concentrés en un même endroit.
- **Le Bus sortie d'amphi mis en place par la ville de Marseille** : Créé à l'initiative de la Mairie de Marseille en 2004, le Bus Sortie d'Amphi rassemble des services utiles aux étudiants afin de leur éviter de « *courir aux quatre coins de la ville pour résoudre leurs problèmes* ». Il sillonne les campus selon un calendrier hebdomadaire de 10H à 17H : les lundis à St Jérôme, les mardis à Luminy, les mercredis à St Charles, les jeudis à la Timone. Les animateurs ex-étudiants proposent un libre service multimédia, des entretiens individuels, une base de documentation, un point accueil MEP, une permanence de co-voiturage et informe les étudiants sur leurs démarches, aide au logement, sécurité sociale, mutuelles étudiantes, informations sur les offres d'emploi étudiants...et met en place des animations santé, prévention...

▪ Les Maisons de l'Etudiant : un concept à géométrie variable

De nombreuses universités ont déjà mis en place des Maisons de l'Etudiant, certaines y réfléchissent et d'autres avancent sur leur projet... La création d'une telle structure symbolise les enjeux sur la vie étudiante : Comment est prise en compte la vie étudiante ? Comment les étudiants sont-ils intégrés au projet ? Quels types de besoins couverts ? Quels équipements proposés ? Quels acteurs impliqués ? Aujourd'hui, les différents modèles se côtoient et les universités n'ayant pas encore construit la leur ne souhaitent pas reproduire les erreurs commises par leurs homologues.

Cette Maison ne devrait pas être qu'un regroupement de services universitaires, qu'un guichet unique inter-institutionnel, qu'un ensemble de locaux associatifs. Il faudrait faire de cette structure un véritable espace de vie où les étudiants aient plaisir à se retrouver pour se rencontrer, discuter, se divertir, y travailler le soir ou en week-end... ce qui implique des espaces spécifiques modulaires, salle de spectacles modulaires pouvant servir à des colloques, des spectacles, des pièces de théâtre, des concerts de musiques, des soirées, des horaires adaptés aux rythmes de vie des étudiants...En bref, en faire un lieu convivial comme nous l'explique cet acteur universitaire :

« Il faudrait faire de la Maison de l'Etudiant un lieu convivial, un lieu cocon, famille, [...] La plupart des Maisons de l'Etudiant ont été faites comme nous. Créée parce qu'il y a eu des crédits à un moment. Et au départ, pas de cahier des charges assez précis ... Où est l'étudiant ? On a créé des Maisons de l'Etudiant avec des services cloisonnés : SUIO, service culturel, mini service scolarité, ... Aujourd'hui notre maison de l'étudiant est un carrefour des courants d'air. Malgré son emplacement dans un lieu très central, un lieu de passage ... Mais finalement elle n'est pas exploitée du fait du cloisonnement, du problème de lisibilité, ... »

Focus – La Maison de l'Étudiant : un concept à géométrie variable : Quelques exemples

- **Le modèle institutionnel** : La maison de l'étudiant a été créée initialement avec le concours des collectivités locales et notamment de l'agglomération. Elle était destinée à accueillir et être un point de rencontre et d'animation pour les étudiants de l'ensemble du territoire au-delà du seul public de l'université. D'ailleurs, elle est physiquement très identifiable puisqu'à l'arrivée sur la zone du campus est érigée une tour où figure lisiblement « Maison des étudiants ». Au fil du temps, la maison des étudiants a évolué... Aujourd'hui, elle regroupe dans ses étages plusieurs services de la vie étudiante (culture/vie associative/handicap/service de relations Internationales...). Syndicats, mutuelles et associations bénéficient également d'espaces dédiés au sein de la tour. Le rez-de-chaussée se veut depuis quelques mois un lieu de vie et d'animation. Il accueille régulièrement des concerts (animation musicale organisée par le service vie associative de l'université). Plusieurs projets existent pour dynamiser cette maison des étudiants que ces derniers semblent méconnaître en tout cas qu'ils fréquentent peu. Le lieu tel qu'il est conçu actuellement est peu convivial, et paraît peu accueillant. En tout état de cause, il ne s'agit pas d'un lieu « d'animation », de convivialité alors même que les étudiants aspirent à l'existence d'un espace de ce type. Le campus manque cruellement de lieu de rencontres et d'échanges faute de véritable cafétéria.
- **Le modèle services** : Dans ce modèle auquel réfléchissent actuellement plusieurs universités dans le cadre de projets, la maison de l'étudiant est imaginée comme un vecteur d'attractivité de l'université. Non seulement, elle doit participer à l'animation du campus, mais elle doit offrir des services en relation avec les objectifs stratégiques de l'université. Ainsi cet espace pour les étudiants pourrait comporter une salle de spectacles, des espaces de travail, des espaces d'information sur la mobilité internationale ainsi que sur l'orientation professionnelle, des espaces bibliothèque et médiathèque...Lieu de rencontres, d'échanges, d'informations la maison de l'étudiant serait ainsi un lieu dédié à la vie étudiante au sens large. Ce concept se doit d'être bien réfléchi en amont afin de ne pas reproduire des équipements existants peu adaptés aux besoins et attentes des étudiants.
- **Une Maison de l'Étudiant à mi-chemin entre l'institutionnel et l'informel...**Construite début 2000, elle se situe entre les bâtiments des filières et le restaurant universitaire. En rez-de-chaussée, un espace avec une pièce ouverte accueillant régulièrement des expositions. Le bureau de la vie étudiante. Et une porte qui donne sur la salle de spectacle de l'Université. Au premier étage le service culturel. Un autre étage avec les associations. Dernier étage le service d'orientation et d'information (SUIO). L'Université regrette qu'elle ne soit pas davantage le lieu d'un dynamisme étudiant : *« un problème d'identité du lieu : à mi-chemin entre l'institutionnel et l'informel. Elle est censée être un endroit important. Elle est juste à côté du RU donc a priori c'est un endroit rêvé, avec un arrêt du bus juste à côté. Le seul problème c'est qu'elle a été investie par des services de la vie étudiante : le BVE, le SUIO, le service culturel. Même si le service culturel fait tout pour que le lieu soit attractif, les étudiants n'y vont pas beaucoup. En redynamisant les assos on essaie de faire en sorte qu'ils viennent plus nous voir, qu'ils s'arrêtent au passage du RU. »* (VP CEVU).
- **Une Maison de l'Étudiant gérée par les syndicats et les associations...**cette Maison de l'Étudiant est située sur le campus mais est excentrée...Au rez-de-chaussée, plusieurs espaces : un espace restauration avec quelques tables où l'on peut manger des plats CROUS et des sandwiches, un petit espace « lecture » où quelques magazines sont consultables, une petite salle d'activités « pas réellement équipée pour de grosses manifestations musicales ou autres d'après les étudiants utilisateurs ». A l'étage, un petit « espace salon » avec quelques fauteuils, une table basse, une table haute et puis un couloir avec les bureaux des associations et syndicats dont les membres ont toujours l'air bien occupés... Le CV CEVU explique les raisons de ce qu'il qualifie d'un semi-échec « d'abord, elle est pas très bien placée, elle n'est utilisée que par une poignée d'étudiants appartenant aux syndicats et aux associations, on avait mis en place un comité d'animation qui n'a pas très bien fonctionné...on a un peu cumulé...aujourd'hui, je pense que si vous prenez des étudiants au hasard sur le campus, peu sauront vous dire où elle se situe et encore moins ce qu'on peut y faire... ».

La ou les Maison(s) de Campus à Bordeaux : de la difficulté de monter un tel projet

- Dans le cadre de l'Opération Campus, le PRES de Bordeaux qui réunit 4 Universités se pose la question de construire une Maison de Campus qui participerait à ce « *que la vie s'installe dans les domaines* ».
- Aujourd'hui disent les acteurs « *la réflexion n'est pas encore du tout aboutie* ». Elle a été commencée dans le cadre de la Commission Prospective mise en place au moment de l'élaboration du Plan Campus (présenté comme un véritable « coup de pouce » de la réflexion partagée sur ces sujets).
- Principe fondateur énoncé pour cette Maison de Campus : « *On est parti de l'idée de la maison étudiante, avec la volonté de ne pas faire à nouveau des ghettos* ». La Maison du Campus pourrait être une maison pour les étudiants mais aussi pour les personnels et les personnes « du dehors ».
- Se posent alors plusieurs questions auxquelles l'équipe n'a pas encore les réponses :
 - Etant donné l'éclatement des campus (Carrère, Bastide, Victoire, TPG) et l'étalement du site Talence-Pessac-Gradignan, faut-il une ou plusieurs maisons de campus ?
 - Comment attirer des personnes à la Maison de Campus ?
 - Comment faire pour « *ne pas isoler cette enceinte (le campus) comme elle l'est aujourd'hui* » ? Au-delà de la Maison de Campus la réflexion touche aux infrastructures sur le campus, aux infrastructures qui peuvent attirer le public (cinéma, centre de santé, ...)
 - Comment communiquer auprès de l'ensemble des habitants des résidences environnantes ?
 - Difficulté de travailler avec de nombreuses communes pour un campus qui est « à cheval » sur plusieurs territoires.
 - Difficulté de « faire vivre ensemble toutes ces personnes avec des cultures extrêmement différentes ».

- Certaines universités réfléchissent à l'édition et distribution de newsletters étudiantes, et mettent en place des commissions vie étudiante pour identifier les leviers d'action et proposer de nouvelles actions ou dispositifs.

Focus – Des pratiques émergentes à l'Université de Bordeaux II

- Mise en place d'un **conseil du service culturel** auquel sont associés des étudiants afin de monter ensemble la programmation et de réfléchir aux modalités de communication auprès des étudiants.
- Volonté de mettre en place une **newsletter étudiante** qui serait envoyée sur les adresses mail institutionnelles des étudiants afin d'inciter les étudiants à utiliser davantage cette adresse.
- Mise en place d'une **Commission de la Vie étudiante au sein du PRES**, qui réunit les VP Etudiants des quatre Universités : « Elle fonctionne plutôt bien à mon sens ». Ils ont participé à la rédaction du Plan Campus en faisant valoir une parole des étudiants, et ils sont en train de préparer une manifestation pour présenter cette commission aux élus, aux représentants des associations, et aux représentants des collectivités locales. En projet également, la création d'un FSDIE inter-universitaire, qui serait réservé aux projets étudiants partagés entre plusieurs universités du PRES « pour supprimer le clivage entre les universités ».

- **Certaines universités ont pris le parti de confier de plus grandes responsabilités aux étudiants** et permettent ainsi de favoriser et d'encourager une dynamique étudiante sur les campus. Ainsi l'AFGES à l'Université de Strasbourg (une organisation étudiante) gère une cafétéria universitaire. Quant au Bureau de la Vie Etudiante à Nancy, il est entièrement géré par des étudiants :

Pratiques émergentes : le BVE de l'Université Henri Poincaré (Nancy)

- Un BVE, service de l'Université « entièrement géré par des étudiants », composé d'une dizaine d'élus étudiants.
- *« Le BVE est chargé d'organiser des formations pour les associations étudiantes de l'Université, mais également pour ses élus étudiants. La gestion de l'attribution des subventions du FSDIE lui est également confiée. Il réalise un tri préliminaire parmi les dossiers de demande de subvention afin de s'assurer que les dossiers sont correctement constitués. Le BVE peut être consulté par le Président de l'Université ou par l'un des 3 conseils centraux pour toute question ayant trait à la vie étudiante. Enfin le BVE a pour mission d'initier, d'encourager et d'appuyer le développement de l'engagement associatif des étudiants »* (source : Rapport sur la vie associative à l'UHP, rédigé par le BVE)
- Le VP Etudiant explique : *« L'objectif du BVE est de promouvoir la vie universitaire sur l'ensemble des sites. L'UHP est réputée en termes de vie associative. (...) Il y a eu une grosse dynamique lancée par l'UHP il y a 10 ans, au moment de la création du BVE. Le VP CEVU et le Président se sont dit 'on veut faire de la vie étudiante, et il faut que ce soit les étudiants qui managent ça'. Il y a eu une forte volonté de valoriser nos associations. Les associations ont chacune un local si elles le demandent. Elles ont le matériel nécessaire : un téléphone, une prise internet. Elles ne paient pas de loyer. Il y a aujourd'hui une grosse implantation, un gros développement des associations. »*
- Le Président du BVE est le Vice-Président Etudiant. Celui-ci dispose d'une lettre de mission qui précise son rôle. Il est indemnisé et l'Université réserve une ligne budgétaire Vie Etudiante (en plus du FSDIE) pour laquelle il a délégation de signature (20 000 euros annuels en 2008/2009, somme qui devait être doublée l'année suivante).

3. Les préconisations

› Mettre en place une vision urbanistique des campus comme lieux de vie

- Travailler sur la convivialité des lieux (transformer les lieux de passage en lieux de vie : halls, parvis...)
- Etudier les parcours étudiants à travers la ville, le campus (parcours type gare, centre ville, campus, lieux de restauration...)
- Analyser les rythmes étudiants (adaptation des horaires d'ouverture des équipements de types bibliothèques, maison de l'étudiant, cafés...)
- Penser les équipements type Maisons de l'Etudiant ou Maison du Campus comme équipements structurants (en termes de services fournis, horaires...)

› Proposer des services aux étudiants sur le campus

- Intégrer une logique de services sur les campus : petite restauration : terrasses de café ouvertes sur le campus, point presse/librairies, extension des horaires des équipements en soirée, week-end, vacances...

› Démultiplier les leviers pour favoriser l'implication étudiante

- Au-delà des mesures incitatives type Bonus Etudiant, intégration d'Unité Obligatoire qui permette à chaque étudiant de « faire ensemble » avec d'autres étudiants : pratiquer un sport, participer à un club photo, participer au montage d'un projet étudiant...
- Concevoir et organiser un véritable accueil des étudiants : tutorat, dispositifs Etudiants Relais, forums, Bourses Emploi, Bourses de co-location...
- Mobiliser la communauté enseignante au niveau local, acteurs à part entière de la politique de reconnaissance de l'engagement étudiant
- Travailler les compétences clefs savoirs être et savoirs faire des étudiants en termes de rédaction de projet, présentation de projets, recherche de sponsors, communication...
- Appuyer l'organisation d'évènements structurants qui permettent une sociabilité étudiante inter-filières, une animation des campus...
- Valoriser l'engagement étudiant en termes d'insertion professionnelle future
- Travailler la constitution de « réseaux des anciens » dans les composantes universitaires pour notamment développer le sentiment d'appartenance et l'insertion professionnelle
- Rendre l'utilisation des sites internet, ENT, adresses mail université incontournables, communiquer via des newsletters attractives ou autres supports
- Travailler sur la communication à destination des étudiants (utilisation des réseaux sociaux par exemple)
- Réfléchir à une animation nationale, mise en place d'une ingénierie (partenariat Anima Fac par exemple...)
- Elaborer une Charte de la Vie Etudiante : indicateurs qualité de vie sur le campus (en termes de gamme de services, d'amplitude horaire, de valorisation de l'engagement étudiant).

L'ACCUEIL DES ETUDIANTS ETRANGERS

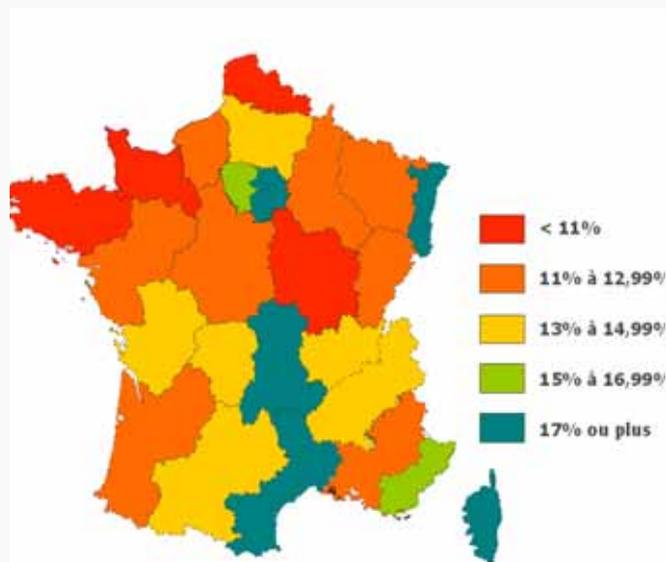
1. Les enjeux

› La France, 3^{ème} pays d'accueil des étudiants étrangers

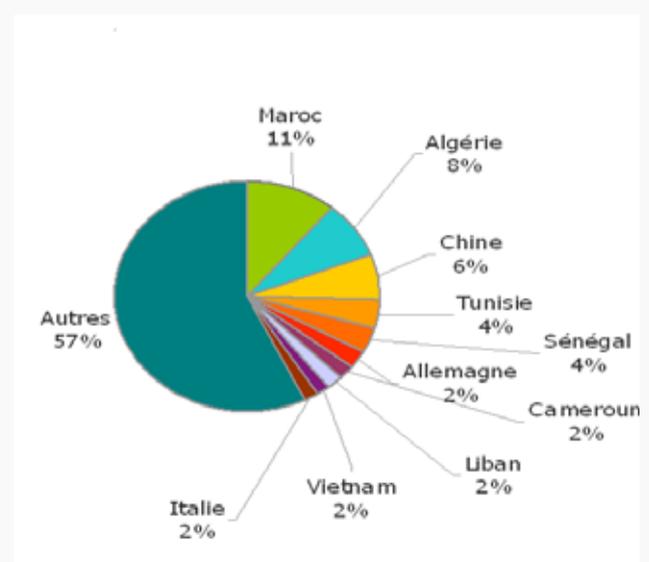
Le nombre d'étudiants étrangers accueilli en France a augmenté de plus de 71% depuis 1998 mais baisse pour la deuxième année consécutive. L'enseignement supérieur français accueille plus de 261 000 étudiants de nationalité étrangère soit 11,7% (en 2007) du total de ses effectifs étudiants (y compris les étudiants étrangers résidant en France) contre seulement 7.1% en 1998. La France est donc le 3^{ème} pays d'accueil d'étudiants étrangers derrière les Etats-Unis et la Grande Bretagne. En 2007, 50% de ces étudiants internationaux sont en Licence, 38% en master et 12% en doctorat.

Si la proportion d'étudiants étrangers en Université s'élève au niveau national à 15%, de fortes variations peuvent exister entre Universités. Ainsi, les Universités d'Alsace comptent plus de 21% d'étudiants étrangers dont 42% sont européens, 30% viennent du continent africain, 21% proviennent de l'ensemble Asie-Océanie et seuls 6% du continent américain.

Chiffres Clefs - Pourcentage d'étudiants étrangers par académie (Données Campus France Etablissements Universitaires 2007)



Chiffres Clefs - Les 10 premiers pays d'origine des étudiants internationaux en France en 2006



› Une forte proportion d'étudiants étrangers hors convention

Parmi ces étudiants étrangers, certains viennent en France dans le cadre d'un programme de coopération ou d'une autre forme de prise en charge, on les qualifie souvent « d'Etudiants sous convention » ou « d'Etudiants conventionnés ». Si les programmes Erasmus ou Socrates sont les plus connus, beaucoup d'autres conventions peuvent être passées avec des pays africains, asiatiques ou d'Amérique du Sud. D'autres étudiants viennent en France dans le cadre d'une démarche individuelle. Et ce sont ces étudiants « hors convention » qui sont les plus nombreux. Ils sont estimés à plus de 75% des étudiants étrangers inscrits dans les Universités⁷.

⁷ Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, 2005, DEP du MENESR, dossier n°6/14.

A titre d'exemple, l'Université de la Méditerranée d'Aix/Marseille II accueille 63% d'étudiants étrangers « hors convention » et 37% d'étudiants étrangers « sous convention » (26% CEF, 4,2% Attestation de formation spécialisée, 2,1% convention pays asiatiques, 3,2% Erasmus, 0.8% co-tutelle, 0.4% Med Accueil, 0.06% programmes avec l'Amérique).

› Des Services Relations Internationales (SRI) dédiés à l'accueil et à l'accompagnement des étudiants étrangers sous convention

Dans la majeure partie des cas, les Services Relations Internationales des Universités n'ont pas vocation à s'occuper de tous les étudiants étrangers. Leur champ d'action est limité à l'accueil des étudiants sous convention comme l'explique cet interlocuteur SRI que nous avons rencontré :

Paroles d'acteurs : L'accueil des étudiants étrangers sous convention par un SRI

« Chez nous, les étudiants étrangers représentent 12% des étudiants de l'université, mais très peu sont sous convention. Ici, on a environ 400 conventions à gérer avec des universités étrangères, c'est beaucoup et on n'a pas vraiment le temps et les moyens pour gérer tous les étudiants étrangers ! On s'occupe donc prioritairement des étrangers qui sont dans le cadre d'échanges. On s'organise avec les collectivités locales pour faire une journée d'accueil et simplifier leurs démarches avec la Préfecture. C'est nous qui collectons l'ensemble des papiers nécessaires pour éviter à l'étudiant de multiples démarches. Malgré ces efforts pour l'accueil, il nous reste de gros progrès à faire... Nous avons des problèmes importants en termes de sécurité sur le campus. Il y a eu plusieurs agressions... Nous ne sommes pas non plus complètement au point avec les enseignants.... Certains ne font absolument aucun effort pour accueillir au mieux les étudiants étrangers... » (Un Service des Relations Internationales).

› Une simplification des procédures pour une partie des étudiants : les Espaces CampusFrance

Le GIP Campus France (ex. EduFrance) a pour mission de promouvoir les formations supérieures françaises dans le monde et d'offrir aux étudiants étrangers un parcours de réussite dans l'accès aux études supérieures en France. La grande majorité des établissements y adhèrent aujourd'hui (220 établissements dont 75 universités, 15 grandes écoles et 50 écoles d'ingénieur).

Au-delà des informations délivrées via le site internet de Campus France aux étudiants sur les possibilités de formation en France ainsi que les éléments sur la vie quotidienne française, les Espaces Campus France à procédure CEF (Centres pour les études en France) mettent à disposition des étudiants étrangers plus de 100 bureaux dans 75 pays. Ils gèrent aussi dans plus de 30 pays le dispositif de demandes d'inscription en ligne. Ils représentent 80% des demandes de visas pour études vers la France.

Focus Les Espaces Campus France à procédure CEF (30 pays, 80% des demandes de visas pour études vers la France)

▪ **CAMPUS France** : Agence Nationale pour la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger placée sous la tutelle du ministère des Affaires Etrangères et européennes et des ministères de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

▪ Procédures à effectuer par l'étudiant étranger :

1. Ouverture de son espace personnel sur le site internet de Campus France
2. Test de langue organisé par le CCF
3. Remplir le dossier électronique
4. Constitution et dépôt du dossier papier pédagogique dans un espace
5. Entretien Campus France
6. Réponse des établissements
7. Validation du choix définitif par l'étudiant
8. Dépôt du dossier de demande de visa

› Des Universités qui « travaillent » leur politique d'accueil des étudiants étrangers...

L'accueil des étudiants étrangers est de plus en plus perçu comme un enjeu majeur d'attractivité. Dans le cadre de la fusion de la nouvelle université de Strasbourg par exemple, des groupes de travail ont réfléchi à la politique d'accueil des étudiants étrangers. Les enjeux pour l'université de Strasbourg sont importants. Les collectivités locales, et notamment la Région ainsi que la Communauté Urbaine souhaitent développer l'attractivité du territoire au plan international. De plus, le nouveau contexte des universités françaises et la concurrence des grandes villes européennes poussent les universités à faire des efforts pour séduire les doctorants. Dans cette perspective, les responsables de l'université réfléchissent à différents axes de travail. Une extension des missions des actuelles des SRI sont en cours de réflexion dans plusieurs universités...

Focus - La politique des Universités en matière d'accueil des étudiants étrangers. L'exemple de l'Université de Strasbourg

- Dans le cadre du plan campus, les acteurs ont prévu le développement d'une maison internationale de l'étudiant. Celle-ci, à l'instar du collège doctoral Européen qui existe déjà, permettrait d'accueillir dans de bonnes conditions les étudiants étrangers. Cette maison comprendrait des prestations hôtelières (y compris de courte durée), des espaces de travail.
- L'autre axe de travail serait le développement du Service de Relations Internationales afin qu'il puisse organiser au mieux l'accueil des étudiants étrangers qui ne bénéficient pas aujourd'hui de conventions. Ce développement passerait par la création de nouvelles fonctions : accompagnement des étudiants étrangers, veille réglementaire sur le sujet, organisation de l'accueil en amont de l'inscription à l'université, mise en place de correspondants au sein des UFR....

› ... Mais des étudiants étrangers qui rencontrent encore de nombreuses difficultés

Selon une récente enquête OVE⁸, les étudiants étrangers rencontrent pour 81% d'entre eux des difficultés financières, pour 67% des difficultés dans leurs démarches administratives et 64% des difficultés pour se loger. Dans le domaine pédagogique, les taux de réussite des étudiants étrangers sont inférieurs de 20% à ceux de leurs camarades français en premier cycle, de 40% en second cycle et de 30% en troisième cycle, selon les statistiques du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (DEPP)⁹.

Les nombreux étudiants étrangers rencontrés lors de l'étude confirment à certains égards ces constats et ont exprimé les difficultés auxquelles ils ont été confrontés à leur arrivée en France.

La difficulté qu'ils citent en premier ? Pour certains, le logement. En effet, si nous avons rencontré des étudiants étrangers qui avaient obtenu une « réservation » de chambre en cité U CROUS, ou certains qui ont aisément trouvé à se loger en colocation entre étudiants en centre ville, la situation fut toute autre pour d'autres étudiants souvent hors convention comme l'illustrent bien les témoignages qui suivent :

⁸ Ove infos N°17, novembre 2007, Venir étudier en France. Enquête sur les parcours des étudiants étrangers, Ridha ENNAFAA, Saeed PAIVANDI.

⁹ Données extraites « L'accueil des étudiants étrangers en France, Note pour le conseil d'orientation du 18 mars 2009 », CAMPUS France.

Ce qu'en disent les étudiants...

Quatre parcours résidentiels d'étudiants étrangers...

- **Le choc...la perception d'une chambre traditionnelle non rénovée par une étudiante argentine effectuant un stage professionnel en médecine :** *« J'étais excitée et contente d'arriver en France...Quand je suis arrivée et que j'ai vu le premier village je me suis dit « ca a l'air chouette ! » mais quelqu'un m'a dit non, « ici c'est le village n°X, votre village c'est celui là là-bas ! » Quand je suis entrée dans ma chambre, je n'y croyais pas mes yeux ! Je ne m'attendais pas à du grand luxe mais quand même ! J'étais venue visiter la chambre avec un couple d'amis de 50 ans originaires du même pays que moi. Le but était de trouver un logement pas cher car je n'ai pas beaucoup de moyens et je ne restais que peu de temps. Déjà, l'ambiance, c'était pas terrible, une fille est sortie de la chambre en pleurant car rien ne fonctionnait, elle n'arrivait pas à aller sur internet et était visiblement épuisée par tout ça...mais quand j'ai vu la chambre j'ai compris, une petite chambre, la taille ça ne me dérangeait pas mais ce qui m'a choqué c'est qu'il n'y avait pas de lumière, qu'une toute petite lampe, on ne pouvait même pas travailler, lire...Et le pire c'était le nombre de toilettes et de douches...j'avais déjà été dans des cités universitaires dans d'autres pays avec des toilettes et des douches communes, mais il y en avait assez. Là, il n'y avait que 4 toilettes pour 40 personnes ! Et il y a avait un petit matelas avec même pas de couvertures...Et pas de frigidaire, comment voulez-vous vivre sans frigidaire ? Mais comme je restais seulement trois mois, je me suis dit que c'était pas grave et que je tiendrais le coup mais le couple d'amis qui m'avait accompagné m'a dit «non, on ne laisse pas ici, on va trouver une autre solution... » et c'est ainsi que j'ai contacté l'amie qui m'avait donné le contact pour le stage. Elle m'héberge gratuitement pendant les trois mois, elle travaille beaucoup car elle est interne, on ne sort pas beaucoup ensemble mais c'est pas grave, quand j'ai du temps, je me ballade dans la ville à pied... ».*
- **La galère...le parcours du combattant en logement privé d'une étudiante algérienne hors convention...** *Arrivée en retard au cours de l'année universitaire, Jihane n'obtient pas de chambre au CROUS. Elle est alors contrainte de louer une chambre dans le privé... Elle est obligée de passer plusieurs semaines dans un hôtel avant de louer une petite chambre assez onéreuse à laquelle elle a eu accès grâce au cautionnement d'un ami algérien plus âgé. Durant deux ans, elle habite dans cette petite chambre hors de prix avant de pouvoir louer un studio plus confortable en première année de thèse. Cette recherche de logement liée aux premiers temps passés dans cette nouvelle ville et nouvelle vie représente encore aujourd'hui un moment assez douloureux qu'elle relate avec émotion: « on est complètement délaissés...il faut se débrouiller, le CROUS, ils vous disent que vous êtes hors période, il n'y a aucune possibilité d'obtenir une chambre, donc j'ai passé les premières semaines dans une chambre d'hôtel déprimante... On se met à la recherche d'un logement avec les demandes d'avance de garantie, de cautionnaires et finalement on trouve une petite chambre délabrée hors de prix...c'est assez décourageant...mais ensuite avec les années, j'ai trouvé autre chose mais ça a mis du temps...et l'isolement est très difficile à vivre...maintenant ça va mieux...mais cela serait bien qu'on ne soit pas obligé de passer par là... ».*
- **Le top... la vie d'étudiant festive en colocation pour une étudiante allemande Erasmus :** *« Moi, je me suis très vite intégrée et j'ai du mal à tout faire ! Je voulais vivre en coloc en centre ville et c'est ce que j'ai fait. J'ai rapidement trouvé quelque chose qui me convenait bien. J'ai choisi une ville universitaire moyenne où l'on prend le temps de vivre et se rencontrer...et où les conditions de vie sont agréables... Un qualificatif de ma vie étudiante ici ? Sans hésiter « festive » ! Il faut aller chercher l'information, s'intéresser un peu à ce qui existe et il y a beaucoup de choses...J'ai participé aux activités découverte de la région avec d'autres étudiants étrangers, je participe aux après midi « Les mamies des Erasmus » qui organisent des goûters pour les étudiants Erasmus, c'est très sympa. Je suis aussi allée voir une association qui met en place des initiatives d'accueil des étudiants étrangers et qui m'a fait connaître l'existence d'une fanfare d'étudiants. Mes semaines sont aujourd'hui bien remplies entre les soirées, les anniversaires, les répétitions de la fanfare....Il a pas mal de choses mais il faut oser se lancer... ».*
- **Le drame...les premières nuits d'un étudiant hors convention libanais arrivé après la rentrée :** *« J'ai eu quelques soucis et suis arrivé en retard...les chambres CROUS étaient déjà toutes prises notamment par les étudiants étrangers qui sont venus par un programme avec l'Université et malgré les différentes RDV avec le CROUS, il n'y a avait plus rien de disponible. J'ai donc dormi pendant les premières semaines sur le banc dans le hall de la fac...et puis il y a un professeur qui m'a vu et après d'importantes négociations avec le CROUS, j'ai finalement obtenu ma chambre actuelle... »*

Les étudiants rencontrés nous ont également souvent décrit **l'apprentissage brutal de l'autonomie et l'adaptation parfois difficile à un environnement qui leur est nouveau à plusieurs titres...** En effet, à l'arrivée sur leur lieu d'études, ils découvrent à la fois une nouvelle ville, une nouvelle université, et pour certains de nouvelles méthodes pédagogiques. Pour la majorité d'entre eux cette expérience représente leurs premiers pas vers une autonomie un peu déconcertante comme nous l'explique cet étudiant d'origine africaine « *Au début... c'était difficile...je me suis senti parachuté dans un système que je ne connaissais pas où il a fallu s'adapter d'un coup à tout ce qui était nouveau, le logement, la fac, la ville, les relations avec les autres étudiants, les relations avec les professeurs...* ». Plusieurs étudiants rencontrés ont eu le sentiment d'être traités différemment des étudiants français pendant les cours : « *cela m'a beaucoup choqué mais dans l'amphi notre prof ignorait un peu les étudiants étrangers et se tournait vers les autres étudiants lorsqu'il faisait son cours...* ».

Certains étudiants se remémorent leurs premières semaines...« *Au début c'était très dur...Je n'ai pas bien réalisé ce qu'il se passait et je vivais comme dans une bulle, c'est un sentiment très étrange...mais après j'ai mieux contrôlé la situation et je m'y suis fait...Quand on arrive tout est nouveau, la ville bien sûr, l'université bien sûr mais aussi l'environnement, les gens, les manières d'être... ce qui m'a choqué au début c'est que les gens ne se parlaient que peu entre eux, il n'y avait pas cette proximité qu'il y a chez nous et qui fait qu'on se sent bien...ça a été un peu déroutant au début pour moi...* » ; « *les habitudes ne sont pas les mêmes, on s'était retrouvé entre étudiants africains dans notre chambre et on a eu des plaintes des autres étudiants qui ne sont même pas venus nous le dire en face...il faut s'habituer...* » ; « *il y aussi les cours, certains profs ne font pas attention aux étudiants étrangers alors que pour moi, par exemple, je n'avais jamais fait de QCM et donc il a fallu un peu de temps pour rattraper le niveau des autres...Aujourd'hui pour la deuxième année tout se passe beaucoup mieux...* » (Etudiant d'origine africaine).

Focus. Réussite comparée des étudiants français et étrangers

- Un taux de réussite des étudiants étrangers 40% inférieur à celui des étudiants français selon une étude de la Direction Evaluation et prospective Ministère Education Nationale, Enseignement sup. et Recherche de 2002.
- Exemple sur une université faisant partie de l'Echantillon sur l'année 2006/2007 : les étudiants français inscrits en licence sont 78% à avoir obtenu leur diplôme contre seulement 34% du côté des étudiants étrangers ; en master, ils sont 83% à avoir obtenu leur diplôme parmi les étudiants français contre seulement 54% parmi les étudiants étrangers.

2. Les pratiques émergentes

- Le regard porté sur les étudiants étrangers par l'Université et les autres acteurs tend à se modifier** ... En témoigne le remplacement progressif du terme « étudiants étrangers » par celui plus valorisant d'« étudiants internationaux ». En témoigne également la prise en compte des différentes étapes constitutives du parcours de l'étudiant international ayant choisi la France comme lieu d'étude. En effet, les Universités et partenaires ne travaillent plus seulement sur l'arrivée de l'étudiant mais également sur « l'avant départ », « pendant le séjour » et « le retour ».

C'est ainsi que la Charte de qualité pour l'accueil des étudiants étrangers élaborée notamment par Campus France intègre 74 indicateurs de performance et de résultats. Ces indicateurs représentent la somme des exigences auxquelles l'ensemble des acteurs doivent souscrire et prend en compte la totalité de la chaîne d'accueil de l'étudiant.

Focus La charte de qualité pour l'accueil des étudiants étrangers

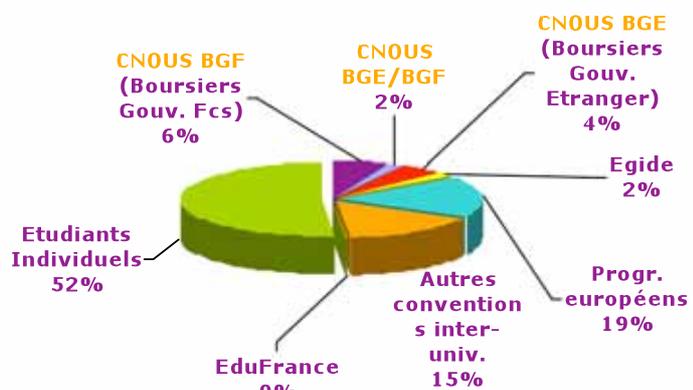
- Elaborée par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, les conférences d'établissements (CPU, CDEFI, CGE), le Conseil national de la mobilité et opérateurs (Egide, Cnous, EduFrance/Campus France).
- Au total 74 indicateurs de performance et de résultats : 39 indicateurs avant le départ, 16 indicateurs pendant le séjour, 10 indicateurs à l'arrivée, 9 indicateurs au retour.

- Des outils sont élaborés à destination des étudiants internationaux avant qu'ils ne se rendent en France.** Qu'il s'agisse du « *Guide de l'étudiant* » conçu comme un kit de voyages avec 18 fiches récapitulatives pour l'Université Paul Verlaine-Metz, du Guide « *Studying in Strasbourg at the heart of Europe* » disponible en plusieurs langues, ou du « *Guide des étudiants internationaux/International student handbook* » d'Aix/Marseille Université les étudiants ont la possibilité de consulter les informations importantes sur l'Université, l'organisation du système de formation, les formalités et démarches, les éléments de vie quotidienne (coût de la vie, logement, dispositifs existants)... Les étudiants rencontrés sont très sensibles au fait de recevoir sur leur adresse mail personnelle un mail informatif contenant le plan de la ville, les dispositifs existants en termes de cautionnement par exemple et toute autre information qu'ils pourraient se procurer via le site internet de l'université et autres collectivités. Ils peuvent ainsi « se faire une idée », « se rendre compte », « se préparer au mieux... » pour ensuite mieux s'orienter dans le système d'informations qui les attend...

- L'accès au logement** est également un axe sur lequel les Universités et autres partenaires développent de nouvelles pratiques. De plus en plus d'Universités mettent en place des conventions avec l'acteur CROUS pour réserver un volume de chambres en cité U pour les étudiants majoritairement sous convention. En 2006, 26% des logements mis à

Chiffres-clés : le nombre de logement attribués par le CROUS aux étudiants étrangers (CNOUS 2006)

Chambres CROUS attribuées aux étudiants étrangers : répartition conventionnés/non conventionnés (pour Campus France 09)



disposition par le réseau des CROUS ont été attribués à des étudiants étrangers.

Focus : La réservation de chambre en cité U depuis le pays d'origine à l'Université de la Méditerranée Aix/Marseille II

Le CROUS et l'Université ont mis en place des conventions de réservation de chambres en cité universitaire pour les étudiants étrangers. Ces étudiants peuvent ainsi obtenir une chambre depuis leur pays d'accueil : « *depuis le Gabon, j'étais assurée d'avoir une chambre dans une cité U, j'avais l'adresse pour m'y rendre dès mon arrivée. J'ai pu entrer dans la chambre avec tous mes bagages et après mon long voyage...et n'ai pas eu à chercher un logement comme c'est le cas pour certains étudiants qui galèrent... j'ai eu de la chance, pour moi, c'était un bon départ* ».

Certaines Universités ont expérimenté la **mise à disposition de chambres d'hôtel** pour que les étudiants étrangers puissent être logés dans de bonnes conditions durant leur recherche de logement plus pérenne. Ce type de dispositif doit encore être amélioré avant d'être étendu en termes notamment de ciblage de public, de communication effectuée en amont, de tarification pratiquée...

Des dispositifs d'aide au cautionnement co-financés par la Caisse des Dépôts et des Consignations ont également été mis en place dans deux régions (PACA et Aquitaine). En PACA par exemple, ce dispositif intitulé AILE « Aide Individuelle au Logement Etudiant » propose une garantie du prêt pour le dépôt de garantie aux étudiants français non bénéficiaires du LocaPass et une garantie de paiement des loyers et charges locatives pour les étudiants étrangers titulaires d'un Bac+3. Malgré les ajustements des différents critères : public cible, niveau d'étude, montant de la cotisation et possibilité de cumul des deux types de garanties, l'aide à la garantie de prêt n'a pas trouvé son public. La garantie de Loyers et Charges a été utilisée par 139 étudiants depuis la mise en place en novembre 2006 mais n'a concerné quasi-exclusivement que des logements CROUS et non des logements privés. La communication sur le dispositif a été déléguée au CROUS. Les étudiants étrangers ciblés initialement sont-ils suffisamment solvables pour accéder à des logements privés ? Ont-ils obtenu l'information au bon moment ? Se sont-ils auto-censurés en faisant l'hypothèse que cela ne fonctionnerait pas auprès des propriétaires et pourrait même représenter un handicap ? En tout état de cause, le succès de tels dispositifs nécessite de travailler sur l'identification des besoins des étudiants (analyse fine des différents segments de populations), un suivi étroit de la communication mise en place auprès des étudiants et des professionnels (quels supports ? envoi de l'information aux étudiants avant leur départ...).

Focus - Dispositif AILE mis en place par la région PACA « Aide Individuelle au logement étudiant »

Garantie de prêt pour financer le mois de caution

- **Bénéficiaires** : Etudiants non bénéficiaires du LocaPass, quotient familial inférieur ou égal à 20 000 euros, étudiants en situation d'indépendance avérée non éligibles au LocaPass.
- **Modalités** : l'étudiant peut grâce à la région qui intervient en garantie emprunter auprès d'une banque afin de payer au propriétaire son dépôt de garantie. Le prêt est garanti à hauteur de 70%.

Garantie de paiement Loyers et Charges

- **Bénéficiaires** : Etudiants étrangers titulaires d'un Bac + 3 ou étudiants en situation d'indépendance avérée non éligibles au LocaPass.
- **Modalités** : 9 mois d'impayés sont garantis pendant toute la durée du bail.

Tarifs et plafonnement de loyers (pour les deux types de garantie)

- **Tarif** : Cotisation forfaitaire de 10 euros.
- **Plafonnement loyers** : 450 € hors charge pour 1 étudiant, 750 € hors charge pour 2 étudiants, 900 € hors charges pour 3 étudiants.

- **Plusieurs dispositifs ont également été mis en place pour accueillir les étudiants internationaux à leur arrivée dans la ville.** Des étudiants recrutés par le CROUS viennent accueillir les étudiants internationaux à la gare ou à l'aéroport et les accompagnent en bus jusqu'à leur chambre de cité U.

Focus Accueil Individualisé en gare – Université de la Méditerranée Aix Marseille II

- Un accueil en gare et aéroport a été mis en place pour les étudiants étrangers qui en ont été informé via un courrier personnalisé. Après une prise de RDV par mail ou par téléphone, ce sont des étudiants recrutés par le CROUS d'Aix-Marseille qui les accompagnent en bus sur leur lieu de résidence.
- Au 17 septembre 2008, 425 étudiants avaient déjà bénéficié de ce dispositif.

- **Un dispositif « Etudiants Relais »** a été mis en place par le CROUS d'Aix-Marseille pour accueillir les étudiants étrangers au sein de leur cité U. Ils sont présents durant les deux mois de rentrée pour guider les nouveaux arrivants dans leur démarches et vie quotidienne.

Les étudiants étrangers apprécient ce petit coup de pouce effectué par un pair comme nous l'explique cette Etudiante Relais rencontrée dans une cité U de Marseille : *« Je suis là pour eux pendant deux mois, pour les accueillir et les aider dans leur vie quotidienne... Je ne reste pas là à attendre qu'ils viennent me solliciter, je vais à leur rencontre à la pause, le soir... pour me présenter et leur expliquer qu'ils peuvent me solliciter. Je suis d'un naturel très sociable et je rentre en contact avec les étudiants même un peu timides au départ...J'ai aidé beaucoup d'étudiants à remplir leurs dossiers CAF mais je leur donne aussi tous les trucs que j'ai appris en tant qu'étudiante à Marseille et dans ce quartier. Par exemple, beaucoup faisaient leurs courses dans un petit supermarché à proximité alors qu'il est possible facilement avec un bus partant devant la cité U de se rendre dans un grand hypermarché où les prix sont nettement inférieurs. Depuis, beaucoup de ces étudiants font leurs courses là-bas ! Ces genres de « trucs » de proximité ne sont pas indiqués dans les guides qui traitent de l'ensemble de la ville ! ».*

Focus : Dispositif « Etudiants Relais » au sein des cités U à l'Université de la Méditerranée Aix/Marseille II

Des étudiants multilingues recrutés par le CROUS couvrent les cités U d'Aix-Marseille. Leur mission : accueillir et informer les étudiants primo-arrivants au sein de leur nouvelle résidence. Ils sont disponibles durant les deux mois de la rentrée pour aiguiller les nouveaux arrivants qui découvrent en peu de temps une nouvelle ville, une nouvelle université, de nouvelles procédures, de nouveaux dispositifs... Ils les guident dans les procédures administratives CAF, préfecture, mutuelle mais délivrent également beaucoup de « systèmes D » essentiels aux étudiants... Il ne s'agit pas seulement d'être disponibles mais d'aller vers ces étudiants nouvellement arrivés pour se faire connaître et leur proposer un appui qu'ils s'agissent de démarches CAF, de « bons plan pour consommer moins cher », des conseils d'anciens étudiants....

- A l'Université du Havre, **ce sont des « tuteurs » qui accueillent les étudiants étrangers.** Confrontée chaque année à l'arrivée de plusieurs étudiants étrangers qui n'avaient pas de toit au moment de la rentrée, l'Université a mis en place en 2005 ce dispositif d'accueil. Comme nous l'explique le président d'université : *« Dans leur imaginaire, ils pensent que s'ils sont inscrits à l'université, ils vont avoir un logement... ».* La VP CEVU évoque un cas spécifique d'étudiant étranger arrivé un vendredi soir à 17h avec sa valise, qui n'a pas prévu de logement, et avec 600 euros en poche *« C'est le rôle de l'institution. Ce n'est pas à l'étudiant de pallier les manques de l'institution, c'est-à-dire aux étudiants d'accueillir chez eux leurs compatriotes quand ils arrivent. On a fait ce travail pour qu'il y ait une réponse institutionnelle au problème. Que les étudiants ne soient pas la variable d'ajustement. ».*

L'Université du Havre : la mise en place de « tuteurs » d'accueil pour les étudiants étrangers

- L'Université a mis en place depuis 2005 des tuteurs d'accueil. Ce sont des étudiants de plusieurs nationalités qui sont embauchés pendant les trois premiers mois de l'année universitaire pour accompagner les nouveaux arrivants dans leurs premières démarches : trouver un logement, ouvrir un compte bancaire, obtenir un titre de séjour. Récemment les fiches de poste des étudiants tuteurs ont été précisées.
- L'Université a également mis en place des partenariats pour pouvoir accueillir dans l'urgence quand la situation se présente des étudiants sans toit. Elle a travaillé notamment avec un centre municipal qui accueille des sportifs de haut niveau.

- Dans plusieurs universités, une convention a été passée entre la préfecture et le CROUS afin de mettre à disposition **un « guichet préfecture étudiant » situé au CROUS** facilitant les démarches de demandes de titre de séjour des étudiants étrangers. L'expérience éprouvante des longues files d'attente devant la préfecture des Bouches du Rhône est aujourd'hui révolue. Les étudiants disposent aujourd'hui d'un accueil spécifique plus adapté et les délais de réception du récépissé qui conditionnent toutes les autres démarches s'en trouvent nettement réduits.

Focus. Mise en place d'un « Guichet Préfecture » CROUS/Préfecture

La préfecture des Bouches du Rhône et le CROUS ont mis en place dans le cadre d'une convention un système simplifié pour la délivrance des titres de séjour aux étudiants étrangers inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur de Marseille. Les étudiants étrangers peuvent se rendre aux permanences dans les locaux CROUS pour y retirer les dossiers et déposer ensuite leurs demandes de titre de séjour. Ces demandes seront ensuite traitées en préfecture avec l'envoi immédiat d'un récépissé et l'édition de la carte de séjour dans les plus brefs délais.

- Afin de faciliter les démarches, certains sites offrent la possibilité d'effectuer les **visites médicales obligatoires au sein des services de médecine préventive**.

L'Université du Havre : vers une visite médicale unique pour les étudiants étrangers

Aujourd'hui, les étudiants étrangers qui arrivent à l'Université du Havre doivent aller à Rouen pour faire leur visite médicale de l'OFII (tous les étrangers admis à séjourner durablement en France effectuent une visite médicale obligatoire). Parallèlement, ils ont une visite médicale dans le cadre du service de médecine préventive de l'Université. L'Université est en train de mettre en place avec l'OFII un conventionnement du service de médecine préventive afin que la visite médicale à l'Université puisse faire office également de visite médicale OFII.

- **L'accès aux informations touchant la vie quotidienne des étudiants** a également été travaillé par de nombreuses universités et collectivités. Certains espaces de rentrée conçus comme des guichets uniques proposent également leurs services tout au long de l'année universitaire. Il peut s'agir d'un espace situé en cœur de campus comme c'est le cas pour l'Agora à Strasbourg :

Exemples d'Espace-Ressources pour étudiants : L'Agora

L'Agora de l'étudiant est ouverte toute l'année sur le Campus de **L'Esplanade à Strasbourg** pour accueillir les étudiants, en particulier les étudiants étrangers. Elle concentre divers services administratifs (Préfecture, Compagnie des Transports Strasbourgeois, SNCF...) et en période de rentrée, les différents services interuniversitaires offerts aux étudiants (logement, restauration, activités sportives, santé...) ainsi que les services facilitant l'installation en ville (gaz, électricité, téléphone...). En 2007, le dispositif de rentrée a enregistré plus de 43 000 contacts.

- Si les Services Relations Internationales n'ont pas comme fonction d'accueillir les étudiants internationaux, certains **correspondants SRI** peuvent effectuer des accueils physiques comme cela est le cas à l'Université de la Méditerranée Aix/Marseille II où deux « personnes ressources » sont présentes sur une partie des campus (2 campus couverts/ 6).

Un chargé de mission Vie étudiante peut également mettre en place des activités Découverte de la région comme cela est le cas à l'Université de Bordeaux II. Dans cette université qui accueille environ 2 000 étudiants étrangers dont 300 « nouveaux arrivants » chaque année, un poste de chargé de mission rattaché au département des affaires européennes et des relations internationales de la vie étudiante a été créé pour, comme il l'explique, « *leur faire sentir qu'on est honoré qu'ils nous aient choisis, les accompagner. On a ensuite élargi à des étudiants venus d'ailleurs : des DOM TOM confrontés aux mêmes problèmes, et des français hors académie qui cherchent à s'intégrer aussi. On est parti des étudiants étrangers pour l'élargir à tous nos étudiants...* ».

Les étudiants internationaux rencontrés le qualifie de « personne-ressource » : « *il y a les activités découverte de la région qui sont super et permettent de faire connaissance avec d'autres étudiants mais il y surtout [Eric], tout le monde l'appelle par son prénom ! C'est notre personne ressource ! On peut tout lui demander ! Aussi bien pour utiliser des imprimantes, passer un fax ou lui parler d'une difficulté personnelle importante par rapport au logement, aux finances ou même à la solitude...il nous écoute et on finit toujours par trouver une solution...c'est important quand on arrive, qu'on est nouveau et un peu livré à nous même !* ».

L'Université de Bordeaux : une attention particulière à l'accueil des étudiants étrangers, avec un budget spécifique pour l'organisation d'actions/activités pour favoriser « l'intégration »

- Le chargé de mission a un bureau « au centre du campus ». C'est important d'identifier un lieu où l'étudiant peut venir à tout moment. C'est un lieu également où deux postes informatiques sont à disposition. C'est un lieu de passage. Situé dans le même bureau que le VP Etudiant, le chargé de mission peut s'appuyer également sur les associations.
- Une volonté politique avec **un budget annuel de 10 000 euros pour pouvoir créer des activités tout au long de l'année**, qui viennent en support des associations : « *se familiariser avec la culture française...Nous organisons une sortie mensuelle pour les étudiants étrangers* ». Egalement un partenariat avec l'Université du Temps Libre, des seniors à la retraite, avec laquelle l'Université a conventionné : des cours de cuisine gratuits pour les étudiants, des conférences sur le pays par les étudiants, un atelier contes et légendes, visites de marchés, monuments, ... Ce mois-ci 60 étudiants ont bénéficié de l'une ou l'autre des différentes activités proposées par l'Université et/ou ses partenaires.
- **La création d'un « Club des Ambassadeurs »**, avec l'objectif de continuer de tisser des liens entre les « Alumni ». Les « Ambassadeurs s'engagent à servir de relais à nos étudiants qui vont dans leur Université ». Le chargé de mission réalise un journal (« Bord'eau ») qui donne des nouvelles de l'Université et des « Anciens ». Objectif : la « fidélisation » des étrangers qui ont étudié à Bordeaux II : « *j'entretiens toute cette relation-là...* ».
- Pour le logement, le chargé de mission a créé un **site web** où sont en ligne les adresses de logements privés que les étudiants étrangers quittent, mais qui ont été bien accueillis. En 4 ans, 650 propositions de logement mises en lignes ont été occupées. « *Les étudiants prennent rendez-vous déjà depuis leur pays.* » Le chargé de mission fait même parfois le relais auprès du propriétaire, qui a ainsi d'une certaine manière « l'impression d'une garantie universitaire ».

L'université a également **un projet de formation des personnes du service scolarité à l'accueil des étudiants étrangers** : parler moins vite, savoir « traduire » le langage trop administratif, « *Nos collègues ne se mettent pas toujours dans la tête de l'étudiant étranger* ».

- Afin de rendre plus « équitable » l'accueil des étudiants sous et hors convention, certaines universités mettent en place des **projets d'élargissement d'intervention des SRI à l'ensemble des étudiants étrangers**.
- Concernant **le volet linguistique**, les choses évoluent également puisque certaines universités vont créer des diplômes de langue française et de culture francophone qui permettront de suivre des cours intensifs avant l'inscription en Licence ou Master.

Focus : Vers la création d'un diplôme universitaire langue française et de culture francophone à l'Université Cergy-Pontoise

- Le CILFAC (Cours international de Langue Française et d'Action Culturelle) délivre des cours, propose des stages intensifs de français et encadre les étudiants étrangers grâce à un tutorat exercé par des étudiants français. Sur l'année 2007/2008, plus de 150 étudiants s'y sont inscrits.
- A la rentrée 2009/2010, **un diplôme universitaire langue française et culture francophone** permettra aux étudiants étrangers de venir suivre une année de français intensif pour ensuite s'inscrire en 1^{ère} année de licence ou de master selon les compétences acquises au préalable par l'étudiant.

3. Les préconisations

› Agir en amont, agir depuis le pays de départ

- Intervenir en amont sur l'accueil des étudiants étrangers par l'envoi de guides d'accueil des étudiants étrangers, et via l'envoi d'e-mail à chaque étudiant étranger sous forme d'un « package » : informations sur la ville, l'Université, les démarches et dispositifs, information sur la tenue des semaines d'accueil, activités de découvertes de la ville et de la région.

› Faciliter l'accès au logement des étudiants étrangers

- Développer les attributions de places en cité U effectuées dans le pays de départ (information procédures, dates limites, critères...)
- Mise en place de Fonds de garantie loyer : travail sur les publics cibles, les critères, la communication...
- Travailler l'accès à l'information sur les dispositifs de cautionnement dans le privé, les aides logement CAF...

› Penser l'accueil et l'animation des campus et résidences étudiantes

- Appuyer les créations de lieu d'accueil des étudiants internationaux
- Développer les accueils en gare, à l'aéroport et l'accueil par des étudiants
- Travailler sur le développement de la sociabilité étudiante au sein de l'Université, au sein des résidences universitaires (lieux conviviaux de détente, d'activités...)
- Développement de dispositifs de type Etudiants Relais au sein des résidences universitaires pour accompagner les nouveaux arrivants
- Mise en place de système de tutorat pour étudiants étrangers
- Organisation d'accueil à la rentrée : « Agora », « semaine d'accueil », « guichet unique », « forum de rentrée »...
- Mise en place d'activités découvertes de la ville, de la région à l'ensemble des étudiants étrangers...
- Appui aux associations étudiantes ayant pour mission l'accueil des étudiants étrangers

› Développer les partenariats

- Signer des conventions avec les autres acteurs : avec les préfectures (« guichet étudiant titres de séjours), les CAF (versement des allocations pendant les périodes d'attente du titre de séjour), les Banques (process ouverture de compte pour les étudiants étrangers), les ADIL, ANIL (informations sur le logement), les CRIJ...
- Mettre en place des groupes de travail avec les agglos et autres collectivités locales sur les actions possibles

› Mise en place de Label et/ou Charte

- Travailler en lien avec Campus France sur la labellisation des Universités (conditions d'accueil des étudiants étrangers)
- Etendre la Charte de qualité à l'ensemble des étudiants étrangers
- Etudier les possibilités d'élargissement du périmètre d'intervention des Services Relations Internationales à l'ensemble des étudiants étrangers.

L'ACCUEIL DES ETUDIANTS HANDICAPES

1. Les enjeux

La question du « handicap » à l'Université est relativement récente et suscite de la part des acteurs un consensus apparent. Cependant, les données existantes montrent qu'un long chemin doit être parcouru même si ces deux dernières années, un effort important en termes d'accueil des personnes en situation de handicap a été consenti tant au niveau national que local.

a. Le nombre d'étudiants en situation de handicap progresse

Les statistiques nationales sur cette question ne sont pas complètement fiables (elles dépendent des remontées des universités et ne portent pas sur la totalité des établissements d'enseignement supérieur). Selon la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur, il y aurait actuellement sous réserve de l'exactitude des chiffres moins de 2% des étudiants en situation de handicap.

Ce chiffre peut paraître faible notamment au regard du nombre de lycéens en situation de handicap. Selon la Mutuelle LMDE, il y aurait une déperdition très importante entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, déperdition beaucoup plus forte pour les personnes handicapées que pour les personnes valides.

De manière plus qualitative et en l'absence de données chiffrées exhaustives au plan national, les chiffres disponibles au sein de quelques universités semblent témoigner d'un accueil plus important de personnes handicapées ces dernières années. A l'Université de Metz par exemple le nombre d'étudiants en situation de handicap aurait triplé entre 2005 et 2008 (40 étudiants en 2005 contre 120 en 2008). Le même phénomène est identifié à l'université du Havre (20 étudiants en situation de handicap en 2007 contre 60 en 2008).

b. Des politiques hétérogènes selon les Universités

› La loi de 2005 : un coup d'accélérateur au plan national

- La loi de mars 2005 relative au handicap semble avoir dynamisé le processus d'accueil et d'accompagnement des personnes handicapées à l'université

La loi a introduit une modification majeure par rapport à la situation antérieure. Dorénavant, les universités sont en charge de la compensation du handicap sur le plan pédagogique. Le plan de compensation pour tout ce qui touche à la vie quotidienne de l'étudiant (hors pédagogie) est élaboré et pris en charge par la MDPH. Cette responsabilisation des Universités sur le plan de compensation les contraignent à examiner et mettre en œuvre des modalités d'accueil et d'accompagnement adaptées pour les personnes handicapées.

- Les moyens financiers au plan national

Le ministère dispose de plusieurs lignes budgétaires sur la question du handicap. Une enveloppe de 20 millions d'euros est disponible en 2009 pour les travaux relatifs à l'accessibilité des sites. Cette enveloppe peut s'avérer insuffisante au regard des besoins pour les sites universitaires les plus anciens. Cependant, cette enveloppe est parfois complétée par des financements de collectivités locales (certaines régions). Enfin, dans le cadre du plan de relance national une enveloppe supplémentaire de 170 millions d'euros est mobilisée. De plus, la consommation de ces crédits suppose de réaliser un diagnostic d'accessibilité et de programmer les travaux à réaliser ce qui peut demander un certain temps.

Au-delà de l'accessibilité, un budget de 7,5 millions d'euros est mobilisable pour les Aides Spécifiques pour les étudiants. Sur ce budget est également alloué un forfait pour chaque université pour la déclinaison de la Charte.

- La mise en place de la Charte Handicap

L'Etat en lien avec la Conférence des Présidents des Universités a mis en place une charte handicap. Celle-ci reprend les termes de la loi en incitant les responsables des universités à mettre en œuvre des politiques et des moyens adaptés.

La charte Université/Handicap

- Charte signée entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), le ministère du travail, des relations sociales et des solidarités (MTRSS) et la Conférence des Présidents d'Université (CPU) en septembre 2007.
- La charte se donne pour objectifs :
 - D'améliorer la cohérence et la lisibilité du dispositif d'accueil des étudiants handicapés et les responsabilités politiques, techniques et financières, de chacun des partenaires ;
 - D'encourager l'implication des responsables politiques universitaires dans le dispositif d'accueil des étudiants handicapés, en particulier par la circulation de l'information, la création de services dédiés et la désignation d'un responsable d'accueil, pivot du dispositif ;
 - De faciliter l'abondement des moyens individuels ou collectifs nécessaires à la mise en œuvre des objectifs de la loi du 11 février 2005 ;
 - De rétablir l'égalité des chances entre étudiants valides et handicapés en renforçant l'autonomie de ces derniers.

› Une déclinaison de la charte à géométrie variable selon les universités

- La Charte Handicap ne s'est pas nécessairement traduite par la définition et la mise en œuvre d'une politique volontariste en matière d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Selon les sites, les moyens consacrés à cette question diffèrent fortement. Certains sites ont uniquement créé une fonction de chargé de mission ou d'accueil des étudiants handicapés. Ces chargés de mission sont plus ou moins formés à la question du handicap.

« En fait, j'ai pris mon poste comme ça. Je ne viens pas du tout de cet univers. J'apprends tout sur le tas au fur et à mesure. Les différents types de handicap, les associations qui existent, les partenaires comme la MDPH. Ce n'est pas facile. Il faudrait que l'on soit formé c'est certain car on perd beaucoup de temps... »

D'autres universités (Le Havre par exemple mais également Nancy et Metz) ont fait le choix de créer un véritable service ou une direction afin que le responsable du service soit véritablement positionné comme un acteur important parmi l'ensemble des services existants. Le « portage politique » par le président de l'Université de ce thème est déterminant. Au-delà des discours, il est important que le président traduise en termes de moyens et d'organisation la priorité accordée à cette question.

On ne peut pas dire que le handicap soit réellement une priorité. L'enseignant référent en charge de cette question n'a pas le temps et je ne peux pas intervenir auprès des autres services. Mon niveau hiérarchique ne me le permet pas. Si vraiment il y a un problème, il faut passer par la présidence, et là cela bouge mais je ne peux pas le faire tout le temps.

L'Université du Havre : une volonté politique forte concrétisée par la création d'un service handicap

La volonté du Président de faire « un geste politique fort » en créant un service handicap avec à sa tête un directeur de service, et au sein de l'équipe deux auxiliaires de vie pédagogiques (le service a été créé statutairement en janvier 2008, et le chargé de mission Handicap est devenu directeur du service). Le Président insiste sur « *l'intérêt de mettre en place ce genre de service. Au-delà de ma présidence, il y a maintenant un statut qui assure la pérennité du service. C'est un service figé dans le marbre.* » Le service dispose d'une somme allouée sur le budget de l'Université de même que d'une aide fléchée par le Ministère.

- La mise en œuvre d'une politique volontariste concernant le handicap se heurte encore à de multiples difficultés.

Les questions d'accessibilité sont toujours présentes. Les universités ont réalisé ou réalisent des diagnostics lesquels se prolongent par des travaux. Cependant, l'ampleur des besoins sur les sites les plus anciens, la prise en compte de l'ensemble des handicaps, notamment les handicaps sensoriels (et non uniquement les handicaps moteurs) plaident pour des efforts accrus en matière d'accessibilité.

Regards d'étudiants sur l'accessibilité d'un site universitaire

L'accessibilité du site pourrait être améliorée : « *pour déjeuner, on a une petite salle qui nous est réservée, pour qu'on puisse être au calme. Mais il faut utiliser un monte charge, il faut appuyer sur un bouton qui est très dur, même pour les valides... quand il ne marche pas, on fait chauffer notre nourriture et on vient sur les tables dans le hall* ». Elle a aussi des problèmes lorsqu'elle se fait déposer avec son transporteur : « *quand on entre dans l'université au niveau du parking, il y a des dos d'ânes qui sont très violents pour le dos... ils en ont ajouté un autre en plus. On a été suivi par d'autres élèves handicapés. En général, les personnes qui sont en fauteuil ont eu des opérations du dos, et toute secousse, on le sent beaucoup plus que les autres. On en a parlé à la mission handicap, puis au médecin scolaire. Elle nous a dit que si on avait un problème de lui dire à elle. Ils en ont enlevé un finalement, mais il en reste toujours un* ».

L'accompagnement en amont de l'entrée de l'université des publics handicapés est essentiel. Cet accompagnement doit permettre d'informer les lycéens des conditions d'accueil des étudiants en situation de handicap à l'université. Il s'agit de préparer l'entrée à l'université y compris en travaillant sur la question de l'orientation. En effet, celle-ci aux yeux d'un certain nombre d'acteurs de l'université et notamment des médecins peut rester déficitaire.

« Nous devons travailler plus en amont au moment de l'orientation. C'est un sujet délicat pour les parents, les associations et les enseignants mais on voit trop de cas qui conduisent à l'échec. Lorsqu'on oriente un étudiant déficient visuel vers la biologie comment va-t-il faire en Travaux Pratiques ? Quand on oriente quelqu'un vers un cursus en sciences humaine alors que cette personne a de gros problèmes cognitifs et qu'elle sort d'IME a-t-on bien réfléchi ?

Cet accompagnement en amont de la rentrée Universitaire suppose un vrai travail de partenariat avec l'académie et l'ensemble des lycées pour organiser des séances d'information, des visites de l'université.

On a essayé de travailler avec tous les lycées en passant par le rectorat. On voulait écrire à tous les responsables mais cela n'était pas possible. On va essayer de recommencer cette année mais il faudrait une demande plus « politique ».

La prise en compte de certains handicaps et notamment les handicaps « psychiques » reste difficile.

« Plus de 30% des étudiants en situation de handicap souffrent de handicaps psychiques. « On est un peu désarmé. » Souvent ces étudiants sont moins accompagnés car ils ont moins besoin d'un accompagnement « technique » [...] « Et puis, on n'est pas un établissement spécialisé ... C'est difficile de ne pas faire des erreurs dans la façon de leur parler ... Il faudrait qu'ils soient suivis par la MDPH, mais ce ne sont pas forcément des personnes qui s'y sont déclaré. »

Les handicaps « lourds » pour des étudiants en master ou doctorat peuvent poser des problèmes en matière de ressources humaines. Il faut, dans certains cas, mobiliser plusieurs « assistants » maîtrisant la matière étudiée pour une prise de note efficace.

La coordination des services et des composantes pour mettre en place un accompagnement adapté suppose des moyens particuliers.

La définition d'un plan de compensation adapté, sa mise en œuvre, son suivi suppose la mobilisation de la communauté enseignante, la mobilisation des services administratifs et une forme régulière de régulation pour s'assurer de la mise en œuvre effective de l'accompagnement.

«L'UFR se charge de trouver des secrétaires dans notre filière, pour les examens, les partiels... je suis dans une pièce à part. Beaucoup de professeurs n'ont pas l'habitude, certains sont parfois réticents au tiers temps, mais une fois que le secrétariat explique, que tout se rode, ça va ! Et puis, dans l'organisation des cours même si des fois c'est un peu speed pour changer de salle ! ». Marie Laure étudiante en LEA

Cela implique un effort organisationnel important précédé d'une sensibilisation de la communauté enseignante afin qu'elle s'adapte aux particularités des étudiants handicapés. L'accès au cours par des moyens numériques notamment semble se heurter dans certains cas au « problème des droits d'auteur ».

L'accompagnement dans la durée en lien avec les partenaires du Handicap est nécessaire y compris jusqu'à l'accompagnement en matière d'insertion professionnelle.

La complexité des dispositifs et des réseaux de partenaires intervenant sur le champ du handicap plaide pour une action concertée dans la durée. Les étudiants peuvent se montrer particulièrement sensibles aux questions ayant trait aux stages et à l'insertion professionnelle. Sur ce sujet, des marges de progrès semblent importantes comme le souligne cette étudiante : Marie Laure attend plus d'information sur ce que peut faire la mission handicap à l'université, sur son rôle exact : *« je crois que je ne sais pas vraiment tout ce qu'elle peut faire pour moi, jusqu'où elle peut aller et s'étendre. L'université elle est là pour nous accompagner, mais ça serait bien de savoir aussi vers qui se tourner après, le rôle de chacun, parce qu'après l'université, tout s'arrêtera »*. Elle a la volonté de prendre de plus en plus d'autonomie, de trouver un logement autonome, de faire ses démarches seules mais elle ne sait pas toujours vers qui se tourner. Dans tous les cas, cela lui semble important que ses interlocuteurs aient une connaissance du handicap pour bien pouvoir la guider : *« pour les stages ou un travail, je n'ai pas encore trouvé l'interlocuteur, je commence à me poser la question, ça pourrait être la MDPH... le risque à l'université, c'est qu'au service emploi et stage ils me donnent le même discours qu'au autres étudiants, ça ne sera pas adapté... Déjà, quand je suis allée voir une assistante sociale pour ma demande de logement, elle ne connaissait pas le handicap, elle m'a dit ce qu'elle aurait dit aux autres étudiants, quand je devais déposer mon dossier... c'était le discours de base. Sur la question du handicap, il faudrait vraiment pouvoir faire l'alliance entre l'université, la MDPH et tous les autres organismes »*.

2. Les pratiques émergentes

a. Des organisations internes innovantes

Compte tenu des difficultés rencontrées pour assurer un accompagnement de qualité des étudiants en situation de handicap, plusieurs universités ont travaillé sur leur organisation interne, sur leurs moyens. Ce travail inclut les partenaires afin d'optimiser les ressources existantes.

› La mise en place de services à part entière dédiés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap

Plusieurs universités se sont dotées de services centralisés pour accueillir les étudiants et coordonner les chargés d'accueils présents sur les différents sites. Ces services sont en charge de la mise en place et du suivi de l'accompagnement.

« Le problème du handicap c'est un problème politique avant tout. Ce n'est pas toujours facile de faire travailler les gens en réseau. Il y a des chasses gardées. C'est important qu'il y ait la notion d'équipe plurielle, et un service dédié. Que ce ne soit pas un bénévole à droite à gauche qui se charge du handicap. »

Dans certains cas, ils ont institué avec leurs partenaires un comité de pilotage pour améliorer le dispositif.

L'exemple de l'université de Nancy

- Un dispositif d'accompagnement des étudiants handicapés avec la même procédure pour tous les établissements (un service inter-universitaire UHP, Nancy 2, INPL, Université Paul Verlaine à Metz).
- Chaque université a un lieu d'accueil identifié, un chargé d'accueil.
- Un poste de coordonnateur officiel depuis la rentrée 2007, qui existait de manière « informelle » depuis 2005. Ses missions :
 - Harmoniser les pratiques des chargés d'accueil
 - Gérer les relations avec le Ministère (crédits spécifiques)
 - Relations avec le Conseil Régional pour la gestion des dossiers de financement (Le Conseil Régional est partie prenante de la politique d'accueil des étudiants handicapés de l'Université)
 - Animation du comité de pilotage une fois par trimestre, qui réunit les 4 VP CEVU, les 4 chargés d'accueil, les 4 VP Etudiant, les médecins, le CROUS, le Conseil Régional

La plupart des universités ont recours à des emplois étudiants pour aider les étudiants handicapés. Ce principe rencontre l'adhésion des personnes en situation de handicap.

« Je trouve ce système très bien. En début d'année, on a eu une réunion commune avec les autres étudiants handicapés c'était bien mais ensuite on n'a pas spécialement gardé contact... chacun a fait sa vie...et c'est bien comme ça. Au début de l'année, dans l'amphi Mme B. a demandé si des étudiants étaient volontaires pour m'accompagner dans ma vie quotidienne à l'Université et plusieurs étudiants se sont portés candidats...Ensuite, on a regardé quel étudiant avait pris les mêmes options que moi pour que cela soit plus simple. Donc, il m'aide pour me déplacer dans la fac, on va ensemble aux cours, à la BU et on mange ensemble. On s'entend très bien et maintenant on a aussi des amis communs...je préfère passer du temps à la fac, manger à midi ici avec les autres de la promo et passer du temps ensemble entre les cours que de rentrer chez moi ! » (Etudiant mal-voyant en Master Metz)

Focus : la mission handicap de l'Université Paul Verlaine – Metz – Année 2008

A l'Université de Paul Verlaine – Metz, la mission handicap est constituée par un temps plein formé aux problématiques liées aux situations de handicap (LSF...). L'Université a fait le choix, en matière de handicap, de privilégier une politique d'emplois étudiants « *des étudiants qui accompagnent d'autres étudiants* ». Sur les 120 étudiants qui se sont signalés au service de médecine préventive, 100 ont fait l'objet d'aménagement de scolarité, d'examens et/ou ont bénéficié de mesures d'accompagnement (12% mal-voyants, 4% sourds profonds, 25% difficultés motrices ou hémiplégie, 28% maladies invalidantes, 31% suites opératoires, accidents, maladies psychiques...). Ce sont donc 48 étudiants qui ont été accompagnés au quotidien par des étudiants vacataires. Plusieurs types de contrats étudiants ont été mis en place : accompagnateur preneur de notes (cours, repas, recherche documentaire), transcripateur braille, secrétaire aux examens.

Une particularité toutefois à Nancy où le dispositif mobilise une fédération d'associations spécialisées regroupée dans le SISU et intégrée à un établissement médico-social, l'Association Accueillir et Guider l'Intégration. L'Université dispose ainsi de ressources complètes pour l'accueil, l'accompagnement, le logement et le suivi pédagogique et médico-social des étudiants en situation de handicap.

Le SISU et l'AGI à Nancy

Le foyer de l'Association Accueillir et Guider l'Intégration est une résidence universitaire située en banlieue immédiate de Nancy dédiée aux étudiants en situation de handicap moteur. C'est également un établissement médico-social avec du personnel chargé des soins en kinésithérapie, des soins infirmiers et des aides à la vie quotidienne (prise de repas, toilette). Il offre 27 chambres (dont 3 réservées à l'accueil temporaire) et dispose également à proximité d'un appartement qui permet aux étudiants de tester leur autonomie. En son sein, on trouve aussi le Service d'Intégration Scolaire et Universitaire (SISU) qui accompagne les étudiants et fait le lien avec le milieu scolaire et universitaire, et qui a été officiellement créé en 2001 avec 2 autres associations nancéennes intervenant en soutien aux étudiants handicapés. Le SISU offre des prestations aux étudiants handicapés, à la fois un accompagnement pédagogique (prise de notes, aides à la communication, aides à la vie quotidienne sur le campus, médiation avec les établissements d'enseignement supérieur), mais également avec un service projet professionnel qui accompagne et prépare les étudiants à leur insertion professionnelle.

L'existence de ce type d'établissement est un critère important pour les étudiants en situation de handicap. Ils considèrent souvent une ville comme adaptée aux personnes en fauteuil quand ce type d'hébergement existe : « *Il n'y a que 3 ou 4 autres villes accessibles* ». De ce fait, les étudiants concernés sont souvent plus amenés à choisir leur lieu d'études en fonction de l'endroit où ils arrivent à obtenir une place : « *au début, je suis venu là par nécessité, c'est le seul foyer qui pouvait m'accepter, maintenant je m'épanouis ici... J'y prêtais pas attention avant, mais je me rends compte qu'il y a peu de villes adaptées, ici je retrouve une vie d'étudiant avec tous les loisirs qui vont avec* » (étudiant en 1^{ère} année d'IUT). « *3 critères rentraient en ligne de compte pour choisir la ville : l'accessibilité, le choix des études, et la proximité de ma famille.* » (Pierre, étudiant en 2^{ème} année de psychologie).

Les étudiants apprécient ce qu'ils y trouvent, notamment un soutien dans leur démarche et leur prise d'autonomie « *On est bien ici, c'est pratique, et puis on n'est pas tout seul, c'est pas toujours évident de se retrouver dans une ville qu'on ne connaît pas. Ici, ils nous aident dans le suivi de nos demandes, ça facilite la vie et ça nous donne l'information pour être plus autonome par la suite. Depuis la fin de mes études, j'ai l'aide de la CESF pour trouver un appartement* ». (Mathilde, ancienne résidente du foyer, vit désormais en appartement). « *Au foyer, on a des personnes qui nous aident [...] ça facilite la vie !* » (Pierre, étudiant en 2^{ème} année de psychologie). « *Après ma première année, je ne savais pas ce que je voulais faire, le service m'a aidé pour mon projet. C'est mieux, ils me connaissent, y'a plus de proximité* » (Pierre, étudiant en 2^{ème} année de psychologie).

› L'organisation de véritables parcours pour les personnes handicapées

Les missions handicaps des universités réfléchissent ou ont mis en œuvre des parcours pour les étudiants ou futurs étudiants.

- Une des étapes essentielles est souvent d'intervenir en amont via des séquences d'information au sein des lycées et des visites de l'université.

« On essaie de ne pas attendre que les étudiants arrivent à l'université. Dès la première-terminale nous faisons des visites dans les lycées et établissements spécialisés pour leur présenter que c'est possible. » Notamment un évènement « Handicap et enseignement supérieur c'est possible », au départ mis en place par la LMDE et la MGEL. L'objectif est de « permettre à l'ensemble des lycées de Lorraine de venir nous rencontrer : il y a des témoignages d'étudiants handicapés ; le GIHP est là, le CROUS pour le logement, les mutuelles étudiantes, un collectif associatif de Nancy sur le handicap, ... ». D'après les chiffres du rectorat, il semble que 30 à 40 % des lycéens handicapés y viennent. « On essaie de toucher l'étudiant avant qu'il n'arrive ».

Ce processus est généralement apprécié par les étudiants qui ont pu en bénéficier.

« On a visité les locaux, les responsables de l'UFR de langues, la secrétaire pédagogique... j'ai aussi pu rencontrer des étudiants handicapés, j'ai pu leur poser des questions. Le jour de la rentrée, c'était des petites choses qui ont tout changé, j'ai su me repérer dans les locaux, je savais où étaient les ascenseurs... ». Marie Laure étudiante en LEA.

- L'accueil des étudiants à l'université peut faire l'objet de processus plus ou moins formalisés. Il s'agit à la fois de bien définir ses besoins, de trouver les solutions adaptées et enfin de mettre en œuvre le plan décidé. Ces processus font nécessairement appel à plusieurs types de professionnels, à la communauté enseignante et aux services administratifs.

A Nancy, les acteurs ont mis en place une commission handicap afin de bien suivre le parcours des étudiants et aménager le dispositif en place.

Le « processus » d'accueil pour un étudiant handicapé arrivant à l'université de Nancy :

- **L'identification :** Le service de médecine préventive est souvent « la porte d'entrée » : « Pour que l'étudiant soit identifié, il faut qu'il prenne rendez-vous avec le médecin de la Santé Universitaire. Sont décidés un certain nombre d'aménagements nécessaires. »
- **Une « commission handicap »** se réunit, en présence du médecin de la Santé U, du chargé d'accueil de l'Université concernée, de l'étudiant (et éventuellement d'un membre de sa famille), d'un spécialiste du SISU (selon le handicap), et d'un enseignant de l'étudiant. Cette commission se réunit trois semaines après la rentrée, pour que l'étudiant « voit s'il rencontre des problèmes ». La Commission handicap peut ensuite être de nouveau réunie, à tout moment de l'année, si l'étudiant rencontre des difficultés. C'est le chargé d'accueil qui monte ces commissions. C'est lui qui a le rôle d'« interface » entre l'étudiant, les enseignants, le SISU et le médecin. La Commission handicap concerne majoritairement les étudiants lourdement handicapés. C'est pour plus de la moitié des étudiants qui se déclarent handicapés que sont réunies des commissions Handicap.
- **Des mesures** sont décidées par la Commission, par exemple, la présence d'un secrétaire en cours. « Ce peut être quelqu'un du SISU ou un emploi étudiant. Souvent la mesure est prise au début de faire accompagner la personne par quelqu'un du SISU, puis on voit au fur et à mesure si cela peut passer ensuite par un camarade. La personne du SISU c'est surtout pour le début. Après les étudiants se font aider, ils sont intégrés dans le groupe. »

b. Des actions en lien avec des partenaires

› La coopération avec la MDPH

Outre l'appui sur le réseau des associations spécialisées sur le handicap, certaines universités ont développé des liens étroits avec les MDPH. Cette coopération peut se traduire comme à Nancy par une co-construction du plan de compensation de l'étudiant. L'université est reconnue dans ce cas comme une équipe pluridisciplinaire par la MDPH.

Ce travail peut se prolonger naturellement par une vraie réflexion et un travail sur l'insertion professionnelle des étudiants.

L'exemple de Nancy

- La coordination avec les MDPH :
 - La Commission Handicap est reconnue par la MDPH comme équipe pluridisciplinaire. *« On transmet à la MDPH ce dont les étudiants ont besoin et la MDPH le prend en compte, l'intègre dans ses propositions d'accompagnement. »*
 - Autre point positif : *« La MDPH 54 fait le relais avec les MDPH d'origine des étudiants. Nous transmettons à la MDPH 54 tous les dossiers quelque soit l'origine géographique des étudiants, et eux se chargent de le transmettre à la MDPH d'origine. Ca c'est original. »* Plus récemment cela a été également mis en place avec la MDPH 57.
- Un travail sur l'insertion professionnelle des étudiants handicapés : *« On essaie de préparer la sortie de l'étudiant ». « Tout le comité de pilotage trouvait intéressant et judicieux que l'accompagnement ne se résume pas au temps de présence de l'étudiant à l'Université. Que ce soit de la première, quand l'orientation se précise, jusqu'aux premiers temps de l'insertion professionnelle. Parfois, le suivi dure de 6 mois à 1 an après le départ de l'université. On s'inscrit sur une durée plus longue que la seule période des études » :*
 - Un travail avec le SISU sur ce sujet : ils accompagnent les étudiants quand il y a besoin d'aménagements pour les stages, pour rechercher des jobs d'été, pour aider à rédiger le CV, à rechercher un emploi, ...
 - L'organisation par exemple d'un forum « Métiers de la banque » à Metz, pour les étudiants en situation de handicap, avec une partie présentation des formations, et une partie rencontre avec des professionnels.
- En résumé, les points forts de la politique handicap, d'après le coordonnateur : *« se mettre autour de la table, faire émerger un projet commun. Faire du vrai inter-universitaire. Ca tient vraiment la route ... Reconnaître qu'on n'a peut-être pas les compétences en interne, voire avec les spécialistes à côté de chez nous. Chacun ses compétences, chacun son domaine d'intervention. Qu'on soit aidé par le Contrat Quadriennal, et par la Région. »*

3. Les préconisations

- › **Promouvoir la mise en place de diagnostics globaux concernant l'accueil et l'accompagnement des étudiants handicapés.** Il s'agit à la fois de réaliser des diagnostics d'accessibilité mais également un état des lieux de l'organisation et des ressources existantes pour mettre en place un processus d'accueil et d'accompagnement.
- › **Mobiliser des financements nouveaux pour les personnels et étudiants handicapés.** Les possibilités de recours au FIPHFP pourront notamment être examinées.
- › **Recherche de financements pour mise en place des plans d'actions (avec les collectivités locales)**
- › **Promouvoir ou rendre obligatoire des bonnes pratiques**
 - Accès aux cours sur supports adaptés
 - Formation de la mission handicap
- › **Capitaliser et communiquer sur les bonnes pratiques (réseau handicap université)**
 - Renforcer l'animation du réseau Mission Handicap
 - Favoriser les échanges de bonnes pratiques
- › **Intégrer la dimension handicap dans les projets ENT**
- › **Labelliser les Universités sur leur qualité d'accueil des étudiants handicapés**
 - Inscrire l'accueil des étudiants handicapés dans l'environnement et les instances traitant du handicap (académie/département/communes).
 - Conventionnement avec les MDPH pour institutionnaliser les relations
 - Mise en place de démarches d'anticipation avec les lycées
 - Mise en place d'un réseau de correspondants internes formés
 - Formalisation d'un réseau externe pour mobiliser des ressources adaptées (secrétariat)
 - Mise en place d'indicateurs de suivis de la politique d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

LA SANTE

1. Les enjeux

Dans le cadre de la vie étudiante ce sujet est davantage abordé spontanément par les mutuelles, les responsables d'université que par les étudiants eux-mêmes qui, généralement, minorent dans leur expression les problématiques de santé.

Les remarques qui suivent mettent en perspective les principales données de la problématique telle qu'elle apparaît aux yeux des acteurs que nous avons rencontrés. Elles n'analysent pas de manière détaillée le mécanisme et les difficultés qui se posent à la Médecine Préventive, lesquelles demanderaient des investigations spécifiques (le rapport réalisé par Mr Waucquiez offre un angle de lecture assez complet sur le sujet).

Autant le thème peut être minoré par les étudiants dans l'échelle de leurs préoccupations, autant les acteurs de l'université et les partenaires santé (Mutuelles étudiantes notamment) insistent sur l'acuité du problème.

› Les principaux problèmes de santé énoncés

Les données de l'OVE - enquête 2006

- 77% des étudiants sont inscrits au régime de sécurité sociale étudiante.
- 9% des étudiants déclarent ne pas avoir de mutuelle, et 6% des étudiants bénéficient de la CMU complémentaire.
- Durant les 6 mois précédant l'enquête, 72% des étudiants affirment avoir consulté un médecin généraliste. 43% ont consulté un spécialiste, 33% un dentiste et 5,2% un psychologue, un psychanalyste ou un psychiatre. Ces consultations sont plus fréquentes pour les filles que pour les garçons.

Les grandes conclusions de la seconde enquête nationale sur la santé des étudiants (Observatoire EPSE) pour la LMDE

- Une écrasante majorité des étudiants (98%) juge son état de santé satisfaisant.
- 40% des étudiants n'ont jamais fréquenté les services de la médecine préventive dans le secondaire ou le supérieur.
- Le manque de temps est le premier frein à la pratique sportive (54 %), même si 57,2 % des étudiants pratiquent une activité sportive au moins une fois par semaine.
- Etats de fatigue et de grande nervosité sont assez fréquents (44% se sentent fatigués en permanence ou souvent, 30% très nerveux et 24% épuisés) ainsi que des situations de grande détresse qui restent plus marginales (5% des étudiants ont eu des pensées suicidaires). Certaines filières (grandes écoles, médecine) semblent particulièrement génératrices de ces états de stress (en grandes écoles, les étudiants sont 70% à être fatigués souvent ou en permanence et 53% très nerveux).
- Les jeunes doutent de leur capacité à réussir dans la vie (55% répondent par la négative) et 27% estiment faibles leurs chances d'insertion professionnelle.

- Les services de médecine préventive, les mutuelles ainsi que les responsables des universités font état de trois grandes problématiques en matière de santé.

Extrait de la contribution écrite de l'ADSSU (Association des Directeurs des Services de Santé Universitaire) pour l'audition par la mission d'information parlementaire du Député L. Wauquiez le 20 septembre 2006, Assemblée Nationale

- Sur les besoins de la population étudiante :
 - « Le contexte psychologique » : « *De très nombreux étudiants sont désemparés face à l'isolement rencontré sur certains campus pour certains disproportionnés, au regard de ce qu'ils ont connu dans leur lycée* »
 - « Les comportements à risque »
 - « Alimentation et hygiène de vie »
 - « Les vaccinations »
 - Les étudiants avec des « besoins spécifiques »

Le thème de la nutrition est souvent mis en avant.

Les étudiants ne bénéficieraient pas d'une alimentation équilibrée. A la fois ils s'alimenteraient de manière trop irrégulière et surtout le contenu de leurs repas ne conduirait pas à une bonne hygiène alimentaire. Derrière ce problème de nutrition s'inscrivent une série de problématiques liées aux conditions de vie étudiante. Manque de moyens financiers qui conduisent les étudiants à opérer des arbitrages au détriment d'une alimentation saine et régulière. Prolifération aux abords des universités et parfois sur les campus de commerces de « restauration rapide ». Faible fréquentation des restaurants universitaires pour des raisons différentes : qualité de la restauration mais également horaires d'ouverture en décalage avec le rythme des étudiants (de nombreux restaurants universitaires sont fermés le soir. Lorsqu'ils sont ouverts les restaurants universitaires le sont en généralement en fin d'après midi ou en tout début de soirée...). En ce sens, la question de l'hygiène alimentaire fait écho à l'ensemble des conditions de vie étudiantes. Il ne s'agit pas que d'un problème de prévention et de sensibilisation (les Mutuelles étudiantes ainsi que les services de médecine préventive développent de nombreuses actions sur ce thème) mais bien d'un problème plus général de conception de la vie étudiante sur un campus et des conditions de vie qui sont proposées.

Le rapport des étudiants à la nutrition

- Selon l'étude OVE de 2006, 11% des étudiants déclarent déjeuner au RU. Plus de la moitié des étudiants déjeunent au domicile (le leur ou celui de leurs parents). Près d'un étudiant sur 4 déclare manger régulièrement au restaurant universitaire. C'est plus le souvent le cas des étudiants inscrits dans les filières où le nombre d'heures de cours est le plus élevé (étudiants en IUT ou inscrits en sciences).
- Selon cette étude de l'OVE, 51% des étudiants n'ont pris aucun repas réduit au cours des 7 jours précédant l'enquête, 17% en ont pris un seul et 18% en ont pris au moins 3. 77% des étudiants bénéficiant d'un logement individuel (décohabitants hors résidences collectives) déclarent faire la cuisine tous les jours ou presque.
- Toutefois, l'étude réalisée par l'AFGES (septembre 2008) auprès des étudiants strasbourgeois souligne que 5% d'entre eux déclarent ne pas manger « régulièrement » à leur faim, ce qui arrive « parfois » à 39% des étudiants. Les principales raisons invoquées sont le manque de temps, le manque d'argent et le manque d'organisation.

La question des « addictions » apparaît comme préoccupante.

Comme le souligne le rapport Waucquiez, il s'agit d'une question qui touche la jeunesse en général. Les étudiants sont concernés mais finalement d'une manière relativement moins aiguë et durable que les jeunes actifs et/ou de niveau socio-culturel plus faible.

Ceci dit, l'acuité de cette question tant chez les étudiantes que pour les jeunes hommes inquiète les services de médecine préventive et les responsables des universités et des écoles. Les mesures préventives destinées à limiter ou interdire la consommation d'alcool sur les sites universitaires se multiplient. Ce combat est de l'avis de tous difficile. Les étudiants seraient souvent dans des postures de dénégation par rapport à ces questions. De surcroît, l'attrait pour les fêtes et l'association systématique de celles-ci avec la consommation d'alcool (pour de très nombreux étudiants une fête réussie est nécessairement une fête au cours de laquelle on pourra consommer de l'alcool) complique le dialogue sur l'animation des campus.

« La seule solution pour aborder ces questions liées à l'alcool ou la prise de drogues, c'est de mettre en place des visites médicales un peu plus approfondies. Lorsqu'on prend le temps de discuter, le problème émerge et on peut essayer d'y travailler. Mais il faut du temps ».

Le rapport des étudiants aux substances addictives

- Selon l'étude OVE de 2006, 16% des étudiants prennent des calmants, des antidépresseurs ou des somnifères, la plupart du temps de manière occasionnelle, seuls 3% des étudiants y ayant souvent recours (plus souvent les filles que les garçons).
- 23% des étudiants fument quotidiennement, 60% d'entre eux fumant au moins 6 cigarettes par jour. Cette consommation est quasi identique chez les étudiantes et les étudiants.
- Selon une étude de l'observatoire Expertise et Prévention pour la Santé des Etudiants (EPSE) sur la santé mentale des étudiants, « *parmi les différentes consommations étudiées (alcool, tabac, cannabis), seul le tabac peut être corrélé à la souffrance psychologique* » (Etude EPSE 2007). Dans sa seconde grande enquête santé auprès des étudiants en 2008, cet observatoire note également que « *les étudiants boivent de l'alcool et surtout, ils en boivent fréquemment (6 étudiants sur 10). Les alcools forts -plus que les premix- dont on a beaucoup entendu parler- sont consommés assez fortement (62% des étudiants en consomment dont 13% au moins une fois par semaine) tout comme la bière (57% au global et 21% une fois par semaine) ou le vin (57% au global et 18% par semaine). Quant au cannabis, 4 étudiants sur 10 déclarent en avoir déjà consommé -soit beaucoup plus que la moyenne de la population française à 32%.* »

Les problématiques psychologiques concerneraient de nombreux étudiants.

Cette prévalence serait liée au thème des addictions. Rappelons que dans notre enquête auprès des étudiants, un sur 5 évoque spontanément des problèmes de « solitude ». Ce sentiment est corroboré par les services de médecine préventive qui font état de comportements de stress, d'isolement, de solitude. Ici encore, ces comportements seraient liés aux conditions de vie et d'études. De nombreux étudiants seraient profondément marqués par la peur d'échouer lors du premier cycle universitaire. Notre enquête montre d'ailleurs, que l'angoisse liée à la réussite des études est relativement forte. A cela s'ajoutent l'incertitude et l'anxiété liées aux difficultés d'insertion professionnelle. Nous sommes loin ici de l'image classique d'étudiants « insoucians ». Nombre d'entre eux sont inquiets et vivent mal sur leur campus notamment lorsqu'ils sont loin de chez eux et qu'ils vivent dans des résidences universitaires peu animées.

Des étudiants qui peuvent être très préoccupés par leurs études et/ou le manque de temps libre

- Charline (1^{ère} année de droit) est peu satisfaite de ses études, d'autant plus que « *les examens du 1^{er} semestre ne se sont pas super bien passés, il va falloir assurer pour le second !* » elle aurait préféré l'IUT... Les partiels sont pour elle un moment « *angoissant* » : « *[à l'IUT] ils ont le contrôle continu, c'est plus encadré, plus professionnalisant... Ca donne la possibilité de voir au bout des deux ans si on veut continuer ou se lancer dans la vie professionnelle... et puis franchement, ça me semble plus juste dans la notation, parce qu'avec les partiels, si on rate un exam, on n'a pas le semestre !* ».
- Un étudiant en médecine : « *Tout le monde sait qu'être étudiant de médecine ce n'est pas de tout repos mais c'est vraiment vrai! Parfois on sature et on souffre quand même d'un certain isolement. Personnellement, moi quand j'étais en première année de médecine à réviser à fond sans arrêter parfois je pétais un câble. Avoir la tête dans les bouquins sans discontinuer tout seul dans sa chambre ca finit pas attaquer le cerveau. Travailler tout seul à la longue ça mine et c'est pas très productif. Il faudrait avoir des espaces où l'on puisse travailler avec d'autres, même si on se connaît pas on est au moins ensemble, avec d'autres étudiants, on sort de chez soi, de son petit studio ou sa studette et on côtoie un peu du monde surtout quand on révisé le soir ou le week-end sinon ca devient vite déprimant...* ».
- Les étudiants dans les écoles sont très enclins à poser le problème des études et du manque de temps. Ce qu'exprime par exemple Amandine, étudiante dans une école : « *c'est trop prenant, on a trop de cours... C'est 8-16 heures le lundi, le mardi, le mercredi, le jeudi, le vendredi, et le samedi matin... ça fait beaucoup, et pas beaucoup de week-end... enfin si y'a le dimanche, mais le dimanche, c'est boulot et travail aussi... finalement on est des victimes de notre école* ».
- C'est également la situation de Julie étudiante en IUT, pour qui la non régularité de l'emploi du temps pose problème : « *On a l'impression que parfois les profs décident de se prendre une journée, n'ont pas envie de nous faire cours ! Mais c'est jamais la même chose. A cause de ça, je ne peux pas prévoir une activité régulière, que ce soit du sport ou du théâtre avec l'université mais surtout, c'est difficile de trouver un boulot dans ces conditions alors que j'en aurais besoin* ».

Ce thème est essentiellement abordé par les Mutuelles et les services de santé des Universités. Selon plusieurs enquêtes réalisées par les mutuelles étudiantes et selon plusieurs rapports dont le rapport Waucquiez, un nombre significatif d'étudiants ne bénéficieraient pas d'un accès aisé aux soins.

Etude « Qualité de vie et santé » des étudiants en première année Sciences Humaines et SciFa (930 étudiants Metz), 2000

- 40% des étudiants souffrent du dos
- 45% des étudiants souffrent de maux de tête
- 30% des étudiants souffrent de maux d'estomac
- 14% des étudiants ont un score de souffrance psychique important –(GHQ supérieur à 31).
- Plus d'un étudiant sur deux trouvent qu'à l'Université, on se sent isolé.

› Les problèmes d'accès aux soins

Cette difficulté serait liée à plusieurs phénomènes.

- La modification des habitudes en termes de santé et d'accès aux soins. Les étudiants sont de plus en plus mobiles. Non seulement, leur site d'étude est de plus en plus distinct du site de résidence de leurs parents, mais de plus, ils sont amenés au cours de leur cursus à se déplacer pour des temps significatifs. Dès lors, la fréquentation classique du médecin de famille tend à diminuer. Faute d'une ressource médicale mobilisable facilement, les étudiants consultent peu ou encore se tournent vers les services de médecine préventive des universités.
- Le faible investissement des étudiants sur le thème de la santé. Il s'agit bien entendu d'un facteur « classique » et intrinsèquement lié à cette tranche d'âge. Non seulement les étudiants se vivent comme étant en bonne santé mais ils font également des arbitrages financiers qui peuvent en cas de besoin compliquer leur accès aux soins. Le coût d'une couverture santé complémentaire peut ainsi leur paraître trop élevé (même s'il est dans l'absolu relativement peu important) au regard de leurs besoins et au regard surtout de la fréquence de leur problème de santé.
- La question financière peut également constituer un frein pour l'accès au soin. Avancer les frais pour consulter un médecin, un spécialiste représente un problème pour les étudiants les plus désargentés. De plus, un nombre significatif d'étudiants n'auraient pas accès à la couverture santé complémentaire. Les enquêtes menées par les mutuelles étudiantes et le rapport Waucquiez ont mis en exergue ce phénomène. Toutefois, les données disponibles en la matière sont relativement fragiles car les statistiques méconnaissent (ainsi que bon nombre d'étudiants) la nature de leur couverture santé (le système en place est complexe aux yeux des étudiants qui ne savent pas toujours décoder les subtilités de la protection sociale liée à l'assurance maladie, la protection supplémentaire liée à une complémentaire santé, l'existence de la Couverture Maladie Universelle, le rattachement au foyer parental et dans certains cas le bénéfice automatique d'une mutuelle complémentaire...).

Paroles d'étudiants

- « *Moi je n'ai pas pris de mutuelle, j'ai fait le pari que je ne tomberai pas malade cette année!* »
- « *Le problème c'est qu'il faut avancer l'argent et surtout pour les spécialistes, ce n'est pas donné. 60 euros pour une consultation ce n'est pas rien!* »
- « *En tant qu'étudiant étranger, la santé est bien le seul point où on est traité de la même manière! Le système de santé en France est bien!* »

Quoi qu'il en soit, cette difficulté d'accès aux soins est soulignée par de nombreux acteurs et de manière plus aiguë que par les étudiants eux-mêmes. Ce constat fait écho aux réflexions en cours sur l'évolution des services de médecine préventive et sur la possibilité qui leur est désormais ouverte pour se constituer en centre de soins.

› L'évolution des services de médecine préventive des universités

Le décret de 1984 fixait pour obligations des services de médecine préventive des universités la réalisation d'une visite médicale pour les étudiants en première année d'université. Les autres missions plus ou moins développées selon les services et les universités étaient facultatives. Le nombre de visites médicales réalisées était généralement relativement faible en raison d'effectifs insuffisants dans les services et d'un taux élevé d'absence des étudiants suite aux convocations qui leur étaient adressées.

Un nouveau décret (n° 2008-1026 du 7 octobre) qui prend en compte les évolutions des trente dernières années des services de médecine préventive.

- Le contenu du nouveau décret fixe notamment pour obligations aux services universitaires de médecine préventives de :
 - Réaliser un examen préventif intégrant une dimension médicale, psychologique et sociale au cours des trois premières années d'études
 - Contribuer au dispositif d'accompagnement des étudiants handicapés
 - Impulser et coordonner des programmes de prévention

Par ailleurs, les services peuvent à l'initiative de l'université :

- Se constituer en Centre de Santé
 - Assurer pour le compte de l'ANAEM (OFI) l'examen médical obligatoire pour les étudiants étrangers
 - Contribuer aux actions de médecine du sport et à la médecine de prévention des personnels
- Un directeur de service de médecine préventive : *« La seule mission obligatoire (décret 84) était la visite médicale. Il y avait des missions facultatives : actions collectives de prévention (avec la nécessité de trouver des moyens pour les réaliser). Depuis des années, nous avons mis en place des consultations spécialisées de prévention, d'accès aux soins. Mais, officiellement, on n'avait pas le droit de faire du soin. Des consultations spécialisées en addictologie, gynécologie, ... avaient été mises en place un peu partout. Mais ce n'était pas dans le cadre d'une loi. Ça se faisait par réseau, de manière informelle. Les services avaient une activité devenue très différente correspondant aux attentes et aux besoins. Mais le cadre légal ne le permettait pas. »*
 - Sur la visite médicale : Le nouveau décret impose une visite médicale, mais qui doit désormais avoir lieu lors des trois premières années d'études (non plus pendant la première année). *« La visite médicale en 1^{ère} année était déjà plus ou moins réalisée. Il y avait des problèmes de locaux, de personnel du fait de la très forte augmentation du nombre d'étudiants. Quand une Université met la pression, ça pouvait concerner 84-93% des étudiants, mais dans la Région parisienne par exemple, seulement 40% des étudiants passaient leur visite médicale en première année. (...) Ce décret demande donc une visite médicale sur les 3 premières années. Et à nous de cibler les étudiants qui ont plus de risque d'échec ... »*

Aujourd'hui compte tenu de ce nouveau décret, les activités des services de médecine sont hétérogènes et sont en cours d'évolution comme le montrent les pratiques émergentes.

2. Les pratiques émergentes

a. Les services de médecine préventive reformatent leur intervention

Compte tenu des besoins des étudiants, du nouveau décret et des ressources qu'ils peuvent mobiliser, les services et les universités orientent leurs interventions en privilégiant plus ou moins telle ou telle cible de public, en développant des actions de prévention et/ou en réfléchissant à la mise en œuvre de centres de soins.

› Le développement d'actions de prévention

En matière de visites médicales, les stratégies des services de médecine préventive ont pu évoluer. Certains privilégient des visites systématiques en première année en allongeant le temps de visites. D'autres, étalent ces visites sur les trois premières années d'études.

« Nous à Cergy, on a choisi de voir les premières années. Car c'est plus efficace, pour lutter contre l'abandon. Le pourcentage d'étudiants vu en visite médicale est assez important. En 2008, 1892 ont été

convoqués, 1361 se sont présentés (500 n'ont pas été vus). Nous, on rallonge le temps de visite car il est insuffisant. Mais on n'arrivera pas à voir tous les étudiants, car pas assez de vacations médicales, et pas assez de disponibilité des étudiants ».

La plupart des universités tentent de développer des actions de prévention en lien avec les partenaires intervenant sur le champ de la santé. Toutefois, ces actions sont difficiles à monter comme le souligne ce responsable de service :

Les flyers et autres prospectus pour inviter les étudiants à des réunions d'information cela ne marche pas. Les animations dans les halls cela donne peu de résultats. Les interventions en fin de cours cela ne marche pas car les étudiants fuient. Ce qui marche, c'est en début de cours avec l'appui de l'enseignant »

Les actions de Prévention à Nancy

- Des actions financées dans le cadre du GRSP : des campagnes sur la sécurité routière, la vie amoureuse, le tabac grâce à des réseaux développés avec des partenaires associatifs, des mutuelles étudiantes, des collectivités locales. Souvent des actions co-financées.
- La difficulté : trouver les budgets action par action car pas de budget réservé au niveau du GRSP.
- Un rôle de coordination des partenaires. Car de multiples initiatives qui peuvent venir des mutuelles étudiantes notamment : *« plutôt que saupoudrer, éclater, on essaie de donner de la cohérence, notamment dans le calendrier. Les services de médecine préventive doivent pouvoir piloter : partager un calendrier, des objectifs communs avec l'ensemble des partenaires. »*

Le débat sur les centres de soins

La possibilité offerte par le décret sur la médecine préventive pour constituer des centres de soins suscite des avis nuancés.

- Des acteurs y voient là l'opportunité de mieux répondre aux besoins des étudiants. Arguant de leurs spécificités, ils considèrent que ces centres de soins seraient à même de contribuer au développement d'une politique de santé de qualité pour les étudiants. De plus, pour certains responsables d'université de tels centres seraient susceptibles d'accroître l'attractivité des universités. Enfin, l'existence de facultés de médecine faciliterait la mise en œuvre de ces centres de soins gratuits.
- D'autres acteurs sont plus critiques sur ces projets. Le coût de ceux-ci serait disproportionné par rapport aux bénéfices attendus. De surcroît, de tels dispositifs interrogeraient fortement la cohérence des politiques publiques. Ne faut-il pas encourager les étudiants à utiliser et à valoriser le droit commun plutôt que de mettre en œuvre des dispositifs spécifiques ? Les jeunes étudiants doivent-ils être la cible de dispositifs spécifiques alors que d'autres populations (notamment les jeunes non étudiants) peuvent rencontrer des problématiques de santé plus aiguës ?
- L'accès aux soins peut déjà être plus ou moins pris en compte sur certains sites. Via notamment les Bureaux d'aide Psychologiques (BAPU) ou encore des consultations psychologiques dans des centres financés avec l'aide des collectivités locales et situés à proximité des universités (par exemple le Passage à Cergy Pontoise).

La différence entre accès au soin et orientation est parfois délicate comme le souligne ce responsable de services :

La différence entre l'accès au soin et le soin n'est pas facile à faire. Ici on a un psychiatre. Il y a une différence entre les réorienter ou assurer le suivi, le traitement. Un état dépressif par exemple, on peut le prendre en charge nous-même. Et là on est dans le soin. (...) Tout est gratuit ici aujourd'hui. Le problème c'est qu'on peut absorber, mais jusqu'à un certain point... »

b. La mise en place d'aides financières pour l'accès aux complémentaires santé

Plusieurs projets et réalisations existent. Ces dispositifs partent d'un constat simple. Les étudiants n'auraient pas accès facilement aux complémentaires santé du fait de « vides dans les dispositifs de protection sociale ».

Les étudiants des classes moyennes rattachés à leurs parents et non éligibles à la CMU ne pourraient pas ainsi financer leur complémentaire santé.

Afin d'y remédier, différents dispositifs sont aujourd'hui imaginés. Des collectivités locales peuvent aider au financement de ces complémentaires santé. Des mutuelles étudiantes envisagent de monter ce type de projet en ayant recours à des financements spécifiques (avec l'appui de la Caisse des Dépôts et Consignation notamment).

La protection sociale des étudiants et la couverture santé

- Sur la santé, le dispositif de droit commun est à plusieurs étages :
 - Affiliation à la Sécurité Sociale étudiante, gratuite pour les boursiers
 - Droit à la CMU complémentaire pour tous les étudiants n'excédant pas 650 euros de revenus mensuels
 - Subvention à la mutuelle complémentaire pour les étudiants n'excédant pas 20% du plafond de 650 euros
 - Les populations insuffisamment couvertes seraient les personnes rattachées fiscalement au foyer parental et ne bénéficiant pas d'une complémentaire santé avec leurs parents.

3. Les préconisations

La réflexion sur la santé est de fait complexe car elle recouvre plusieurs enjeux.

› Un triple enjeu sur la santé :

- Droit commun/droit spécifique. Le débat est fondamental. Il s'applique d'une certaine manière à l'ensemble des thèmes de la vie étudiante. Les étudiants doivent-ils disposer de droits spécifiques et en fonction de quels critères ? En quoi leurs problématiques se différencient-elles d'autres populations et notamment celle des jeunes ?
- Droit à la santé. Au-delà du débat précédent, il peut être question d'un véritable « droit à la santé ». Auquel cas la mise en place de Centre de Soins à l'Université et l'accès facilité à des compléments santé participeraient de ce droit.
- Politique de services de l'université. Il peut s'agir d'un argument de poids pour renforcer l'attractivité des universités et donner de la chair au statut d'étudiant.

› **Promouvoir l'accès au droit commun pour les étudiants en renforçant l'information sur la couverture santé lors de l'inscription (actions concertées Université/Sécurité Sociale/ Mutuelles).** En effet, les étudiants méconnaissent sans doute une partie de leurs droits et ce d'autant plus que la coopération entre Sécurité Sociale, Mutuelle et Université apparaît comme complexe.

› **Examiner attentivement l'opportunité de mise en place de dispositifs complémentaires au droit commun, par exemple chéquier santé?** Des études plus approfondies devraient être menées pour affiner la cible visée et la plus-value de ce type de dispositif. Une cible possible mais à confirmer : les classes moyennes fiscalement rattachée au foyer parental.

› **L'opportunité de la mise en place d'une maison de la santé pour l'étudiant reste à démontrer.** En tout état de cause, il est important de s'inscrire dans le débat esquissé plus haut en identifiant bien les enjeux en termes de politiques publiques (politiques de santé/politique d'attractivité/efficience et cohérence des politiques).

› **Enfin, au-delà des strictes questions de santé, il est nécessaire de se pencher sur les conditions de vie et d'études des étudiants pour mieux répondre aux problématiques de nutrition, de stress et d'addiction.**

ANNEXES

1. Liste des personnes rencontrées

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux personnes qui ont contribué à la réalisation de cette étude.

› Entretiens nationaux

Structure	Nom	Fonction
Caisse des Dépôts	Dominique N'Guyen	Division du Fonds d'Épargne
SNI	Guy Bernfeld	Directeur, membre du Comité Exécutif
Caisse des Dépôts	André Pinchon	Direction de la Stratégie
CNOUS	Jean-François Cervel	Directeur
CNOUS	...	
ARPEJ	Cécile Cointreau	Directrice
ADELE	Vincent Dupy	Président fondateur
ALJT	Jean-Jacques TArtinville	Directeur général
DGES	Annie Bretagnolle	Responsable accueil des étudiants handicapés
UNEF	Lucas Jourdain	Elu au CNOUS
FAGE	Maximilien Cartier	1 ^{er} vice-président, en charge des questions sociales
ANIMA'FAC	Florian Prussak	Président
AVUF	François Rio	Chargé de mission
Ensemble2Génération	Typhaine de Penfentenyo	Présidente fondatrice
OVE	Guillaume Houzel	Ancien Président
LMDE	Clément Boudin	Elu

› sur les sites universitaires

▪ Bordeaux

Structure	Nom	Fonction
DR Caisse des Dépôts Aquitaine	Xavier Roland-Billecart	Directeur Régional
PRES Bordeaux	Daniel Hickel	Chargé de la stratégie et des grands projets
PRES Bordeaux	Christian Toussaint	Enseignant-chercheur à Bordeaux II, coordonnateur de la commission prospective vie universitaire
Bordeaux II	Manuel Tunon de Lara	Directeur
Bordeaux II	Nicole Rasclé	VP CEVU
Bordeaux II	Mohamed Senhadji	VP Etudiant
Bordeaux II	Catherine Dupouy	Directrice Département des Affaires européennes et Relations Internationales
Bordeaux II	Philippe Leicht	Chargé de mission Vie étudiante
Bordeaux IV	Marc Sanders	VP Etudiant
CROUS	Patrice Bretout	Directeur
CROUS	Frédéric Vidal	Patrimoine et développement
CROUS	Louis Furtado	Affaires financières et contrôle de gestion
Ville de Bordeaux	Josy Reiffers	Adjoint au maire, Chargé de l'emploi, du développement économique, de la recherche et de l'enseignement supérieur
Conseil Régional Aquitaine	Thibaut Richebois	Directeur Recherche, Enseignement Supérieur et Transfert de technologie
Conseil Régional	Nicolas Martin	Chargé de mission logement étudiant

Aquitaine		
-----------	--	--

■ Strasbourg, Nancy et Metz

Structure	Nom	Fonction
DR Caisse des Dépôts Lorraine	Patrick Héberlé	Directeur territorial, Responsable des Prêts et du Renouveauement Urbain
DR Caisse des Dépôts Alsace	Jacques Magny	Référent Universités
DR Caisse des Dépôts Alsace	...	
Université Henri Poincaré (Nancy)	Jean-Pierre Finance	Président de l'Université
Université Henri Poincaré (Nancy)	Christine Atkinson	VP CEVU
Université Henri Poincaré (Nancy)	Lionel Quirin	VP Etudiant
Université Henri Poincaré (Nancy)	Romain Pierronnet	Elu BVE
Université Henri Poincaré (Nancy)	Agnès Bronner	Responsable du service des études et de la vie étudiante
Université Henri Poincaré (Nancy)	Martine Rosenbacher	Directrice du service de médecine préventive
Université Nancy II	Yves Cardellini	Responsable du BVE et coordonnateur du service inter-universitaire handicap
Université de Strasbourg	Alain Beretz	Président de l'Université
Université de Strasbourg	Frédérique Granet	VP CEVU
Université de Strasbourg	Johannie Crinon	VP Etudiant
Université de Strasbourg	Anne Goudot	Chef de projet de la fusion des universités
Université de Strasbourg	Michèle Debay	Directrice du service Relations Internationales
Université de Strasbourg	Arnaud Willem	Président de l'AFGES
Université Paul Verlaine (Metz)	Luc Johann	Président de l'Université
Université Paul Verlaine (Metz)	Gérard Michaux	VP CEVU
Université Paul Verlaine (Metz)	Yoan Hadadi	VP Etudiant
Université Paul Verlaine (Metz)	Jacqueline Decker	Etudes et vie universitaire
Université Paul Verlaine (Metz)	Sylvie Vaillant	Directrice service de médecine préventive
Université Paul Verlaine (Metz)	Nicole Sondag	Directrice service handicap
Université Paul Verlaine (Metz)	Alain Billon	Directrice service action culturelle
Université Paul Verlaine (Metz)	Joffrey Thiry	Comité d'animation de la MDE
CROUS Nancy/Metz	Lina Rustom	Directrice
CROUS Strasbourg	Sylvie Koenig	Directrice adjointe
CROUS Strasbourg	Christian Chazal	Directeur
MGEL	Samir Boumaraf	Responsable
Communauté Urbaine du Grand Nancy	Patrick Baudot	Elu délégué à la vie étudiante

Structure	Nom	Fonction
Communauté Urbaine du Grand Nancy	Nelly Mongeois	Directrice Habitat
Ville de Metz	Hacène Lekadir	Conseiller municipal délégué à la vie étudiante
Conseil Général de la Moselle	Jean-Claude Moretti	Directeur de la Division politique jeunesse et éducation
Conseil Régional de la Lorraine	Jean François Molter	Directeur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Communauté Urbaine de Strasbourg	Paul Meyer	Conseiller délégué à la jeunesse et à la vie étudiante
Communauté Urbaine de Strasbourg	Mr Heibel	Direction Enseignement Supérieur, Recherche et Développement Economique
Conseil Régional d'Alsace	Pierre de Saint Chamas	Directeur adjoint de la Direction de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur et du transfert des technologies

■ Le Havre

Structure	Nom	Fonction
DR Caisse des Dépôts Haute-Normandie	Loïc Rolland	Directeur Régional
DR Caisse des Dépôts Haute-Normandie	Christian Plattier	Directeur des Investissements
Université du Havre	Camille Galap	Président de l'Université
Université du Havre	Emmanuelle Annoot	VP CEVU
Université du Havre	Marine Malandain	VP Etudiant
Université du Havre	Régis Debons	Directeur SUAPS (sport)
Université du Havre	Malika Yahiaoui	Service de la Vie Etudiante
Université du Havre	Véronique Bui	Directrice service culturel
Université du Havre	Serge Vittecoq	Directeur service handicap
Université du Havre	Carole JAMET	Auxiliaire de vie pédagogique, service handicap
Université du Havre	Thomas NOTTREET	Auxiliaire de vie pédagogique, service handicap
Université du Havre	Pierre-Yves Cachard	Directeur service documentation
CLOUS du Havre	Mr Caperon	Directeur
Ville du Havre	Edouard Philippe	4 ^{ème} adjoint chargé du développement économique et portuaire, de l'emploi et de la formation, de l'enseignement supérieur et des relations internationales
Ville du Havre	Maryline Domalain	Chargée d'études Habitat
Conseil Régional de Haute-Normandie	Hervé Le Guern	DGA

■ Aix-Marseille

Structure	Nom	Fonction
DR Caisse des Dépôts PACA	Christian Oliverès	Directeur
Université de la Méditerranée (AM II)	Yvon Berland	Président de l'Université
Université de la Méditerranée (AM II)	Daniel Dufresne	VP CEV
Université de la Méditerranée (AM II)	Sébastien Prost	VP Etudiant
Université de la Méditerranée (AM II)	Christiane Zubillaga	Responsable administrative DEVE (Division des études et de la vie étudiante)
Université de la Méditerranée (AM II)	Magali Muller	Responsable BVE
Université de la Méditerranée (AM II)	Jean-Claude Kernacker	Directeur SIUAPS
Université de la Méditerranée (AM II)	Hélène Olivier	Chef de service Service Relations Internationales
CROUS	Vincent Labouret	Directeur
Ville de Marseille	Patrice Vanelle	Conseiller municipal délégué « Marseille Ville étudiante »
Ville de Marseille	Mylène Malpas	Chargée de mission à l'enseignement supérieur et à la Recherche
Conseil Régional PACA	Geneviève Kalfon	Directrice Adjointe, Chef de Service
Conseil Régional PACA	Delphine Nataf	Chargée de mission Service Vie Etudiante et Mobilité Internationale
Conseil Régional PACA	Juliette Garcia	Chargée de mission Service Vie Etudiante et Mobilité Internationale

■ Cergy

Structure	Nom	Fonction
DR Caisse des Dépôts Ile de France	Anne de Richecour	Directeur Interrégional Adjoint
DR Caisse des Dépôts Ile de France	Christelle Assié	Chargée de développement territorial du Val d'Oise
Université de Cergy	Françoise Moulin-Civil	Présidente de l'Université
Université de Cergy	Yolande Alexandre	Chef de cabinet
Université de Cergy	Didier Desponds	VP CEVU
Université de Cergy	Guillaume Debenaix	VP Etudiant
Université de Cergy	François Lair	Secrétaire général adjoint
Université de Cergy	Sébastien Lombard	Délégué général du CEVU
Université de Cergy	Hélène Thébaud	Responsable Vie étudiante
Université de Cergy	Caroline Chantegreil	Chef du service Vie culturelle
Université de Cergy	Pascal Lajoye	Chef du service Vie associative
Université de Cergy	Sylvie Trufer	Chargée de l'accueil des étudiants handicapés
Université de Cergy	Heyliette Aribaud	Chef du service Relations internationales
CODESC	Nessim Fintz	Président de la CODESC, et directeur de l'EISTI
ESSEC	Jean-Pierre Beaulieu	Directeur des services généraux du groupe ESSEC
CROUS Versailles	Françoise Bir	Directrice
Communauté d'Agglomération	Marie Garapon	Chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche...
Communauté	Marie Géroudet-Dalle	Directrice adjointe du Pôle Planification et

d'Agglomération		Habitat
Structure	Nom	Fonction
Communauté d'Agglomération	Christian Mongondry	Chargé de la vie étudiante
Conseil Régional d'Ile de France	François Hooy	Directeur adjoint chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

